



PLAN D'ACTION INSTITUTIONNEL ANNUEL 2024-2025

**(PLANS OPÉRATIONNELS ET BUDGETS ANNUELS
CONSOLIDÉS)**

Secrétariat de la SADC

Février 2024

Table des matières

1.	INTRODUCTION	7
1.4	Contexte stratégique des exercices annuels de planification et de budgétisation	7
1.5	Projets par ordre de priorité	8
1.6	Synergies pour un impact et une utilisation efficace des ressources	8
1.7	Aperçu des résultats attendus	8
2.	DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCE	10
2.1	Mandat	10
2.2	Objectif stratégique	10
2.3	Résultats	10
2.4	Projets par ordre de priorité	11
2.5	Domaines clés de résultats	11
2.6	Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025	12
2.7	Répartition des ressources :	17
3.	FINANCE, INVESTISSEMENT ET DOUANES	18
3.1	Mandat	18
3.2	Objectif stratégique	18
3.3	Résultats	18
3.4	Projets par ordre de priorité	18
3.5	Domaines clés de résultats	19
3.6	Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025	19
3.7	Répartition des ressources :	23
4.	INFRASTRUCTURES	23
4.1	Mandat	23
4.2	Objectif stratégique	24
4.3	Résultats	24
4.4	Projets par ordre de priorité	24
4.5	Domaines clés de résultats	25
4.6	Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025	25
4.7	Répartition des ressources :	31
5.	ORGANE DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE POLITIQUE, DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ	31
5.1	Mandat	31
5.2	Objectif stratégique	32
5.3	Résultats	32

5.4	Projets par ordre de priorité	33
5.5	Domaines clés de résultats	33
5.6	Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025	33
5.7	Répartition des ressources :	37
6.	DIRECTION DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES NATURELLES.....	38
6.1	Mandat	38
6.2	Objectif stratégique	38
6.3	Résultats	39
6.4	Projets par ordre de priorité	39
6.5	Domaines clés de résultats	41
6.6	Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025	41
6.7	Répartition des ressources :	46
7.	DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL SOCIAL ET HUMAIN.....	47
7.1	Mandat	47
7.2	Objectif stratégique	47
7.3	Résultats	48
7.4	Projets par ordre de priorité	48
7.5	Domaines clés de résultats	49
7.6	Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025	49
7.7	Répartition des ressources :	53
8.	PLANIFICATION DES POLITIQUES ET MOBILISATION DES RESSOURCES	54
8.1	Mandat	54
8.2	Objectif stratégique	54
8.3	Résultats	54
8.4	Projets par ordre de priorité	55
8.5	Domaines clés de résultats	55
8.6	Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025	56
8.7	Répartition des ressources :	60
9.	UNITÉ DU GENRE ET DU DÉVELOPPEMENT	61
9.1	Mandat	61
9.2	Objectif stratégique	61
9.3	Résultats	61
9.4	Projets par ordre de priorité	62
9.5	Domaines clés de résultats	62
9.6	Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025	62
9.7	Répartition des ressources :	64

10.	RÉDUCTION DE RISQUES DE CATASTROPHES	65
10.1	Mandat	65
10.2	Objectif stratégique	66
10.3	Résultats	66
10.4	Projets par ordre de priorité	66
10.5	Domaines clés de résultats	67
10.6	Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025	67
10.7	Répartition des ressources :	70
11.	BUREAU DE REPRÉSENTATION PERMANENTE DE LA SADC AUPRÈS DE L'UNION AFRICAINE	71
11.1	Mandat	71
11.2	Objectif stratégique	71
11.3	Résultats	71
11.4	Projets par ordre de priorité	72
11.5	Domaines clés de résultats	72
11.6	Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025	72
11.7	Répartition des ressources :	73
12.	FINANCE	74
12.1	Mandat	74
12.2	Objectif stratégique	74
12.3	Résultats	75
12.4	Projets par ordre de priorité	75
12.5	Domaines clés de résultats	75
12.6	Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025	75
12.7	Répartition des ressources :	76
13.	RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION	76
13.1	Mandat	76
13.2	Objectif stratégique	77
13.3	Résultats	77
13.4	Projets par ordre de priorité	77
13.5	Domaines clés de résultats	77
13.6	Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025	77
13.7	Répartition des ressources	79
14.	AUDIT INTERNE ET GESTION DES RISQUES	80
14.1	Mandat	80
14.2	Objectif stratégique	80
14.3	Résultats	80
14.4	Projets par ordre de priorité	81

14.5	Domaines clés de résultats	81
14.6	Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025	81
14.7	Répartition des ressources :	83
15.	AFFAIRES JURIDIQUES	84
15.1	Mandat	84
15.2	Objectif stratégique	85
15.3	Résultats	85
15.4	Projets par ordre de priorité	85
15.5	Domaines clés de résultats	85
15.6	Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025	85
15.7	Répartition des ressources :	86
16.	UNITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	87
16.1	Mandat	88
16.2	Objectif stratégique	88
16.3	Résultats	88
16.4	Projets par ordre de priorité	88
16.5	Domaines clés de résultats	88
16.6	Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025	88
16.7	Répartition des ressources :	90
17.	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	91
17.1	Mandat	91
17.2	Objectif stratégique	91
17.3	Résultats	91
17.4	Projets par ordre de priorité	91
17.5	Domaines clés de résultats	92
17.6	Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2023-2024	92
17.7	Répartition des ressources :	94
18.	UNITÉ D'APPROVISIONNEMENT	94
18.1	Mandat	94
18.2	Objectif stratégique	94
18.3	Résultats	95
18.4	Projets par ordre de priorité	95
18.5	Domaines clés de résultats	95
18.6	Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025	95
18.7	Répartition des ressources :	96
19.	UNITÉ D'APPROVISIONNEMENT EX ANTE	96
19.1	Mandat	96

19.2	Objectif stratégique	97
19.3	Résultats	97
19.4	Projets par ordre de priorité	97
19.5	Domaines clés de résultats	97
19.6	Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025	97
19.7	Répartition des ressources :	98
20.	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA SADC	99
20.1	Mandat	99
20.2	Objectif stratégique	99
20.3	Résultats	99
20.4	Projets par ordre de priorité	99
20.5	Domaines clés de résultats	99
20.6	Les enseignements tirés	99
20.7	Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025	100
20.8	Répartition des ressources :	101
21.	ANNEXE 1: PLANS OPÉRATIONNELS ET BUDGETS ANNUELS 2024-2025	102

1. INTRODUCTION

1.1 Le Secrétariat prépare chaque année le Plan d'action institutionnel annuel conformément à la disposition 26 du Règlement financier de la SADC (mars 2022) et à la section 4.2.1 (iii) de la Politique de la SADC en matière d'élaboration de stratégies, de planification, de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports (Politique SPMER, 2020). Le Conseil approuve le Plan d'action institutionnel annuel en août pour faciliter la mise en œuvre des résultats prévus au cours de l'exercice financier suivant, qui s'étend du 1^{er} avril au 31 mars.

1.2 La disposition 26 du Règlement financier de la SADC (mars 2022) stipule que

« Tous les cinq ans, le Responsable de l'Institution, à savoir le Secrétaire exécutif, prépare un projet de MTS à soumettre à l'approbation du Conseil conformément aux dispositions prévues dans la Politique et les lignes directrices pour l'élaboration, la planification, le suivi et l'établissement de rapports sur les stratégies (SPMER) ».

1.3 La section 4.2.1 (iii) de la Politique stipule que le Secrétariat « ... prépare une Stratégie quinquennale à moyen terme (SMT) pour approbation par le Conseil ».

1.4 Contexte stratégique des exercices annuels de planification et de budgétisation

1.4.1 Le Traité de la SADC est le principal instrument juridique donnant mandat au Secrétariat de formuler le Plan d'action institutionnel de la SADC. Conformément à l'article 14 du Traité, les principales responsabilités du Secrétariat comprennent son rôle moteur dans « la planification stratégique et la gestion des programmes de la SADC, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques et des programmes régionaux ».

1.4.2 La fonction de planification du Secrétariat est précisée dans la Politique SPMER, qui prévoit l'élaboration d'une Vision à long terme de la SADC, d'une Stratégie intermédiaire sur dix ans, d'une Stratégie à moyen terme sur cinq ans, de mises à jour annuelles de la stratégie et de plans institutionnels annuels conformément à l'approche de la gestion axée sur les résultats (GAR).

1.4.3 Ces documents stratégiques sont en cours de mise en œuvre. En août 2020, le Sommet a approuvé la Stratégie intermédiaire décennale (RISDP 2020-2030) et la Vision à long terme (Vision 2050 de la SADC). Puis, en août 2021, le Conseil a approuvé la Stratégie quinquennale à moyen terme (SMT) 2020-2021 à 2024-2025. Quant aux mises à jour annuelles de la Stratégie et aux plans d'action institutionnels annuels, ils sont approuvés par le Conseil tous les ans. La Stratégie annuelle actualisée version 2024-2025 fut approuvée par le Conseil en août 2023.

1.4.4 Le présent Plan annuel institutionnel (PAI) a pour objectif de réaliser les résultats fixés dans le RISDP 2020-2030 au titre du pilier fondamental : Paix, sécurité et bonne gouvernance ainsi que des trois autres piliers suivants :

- (i) Pilier I : Développement industriel et intégration des marchés ;
- (ii) Pilier II : Développement des infrastructures en appui à l'intégration régionale ;

- (iii) Pilier III : Développement du capital social et humain ; et
- (iv) Questions transversales, à savoir : Genre, Jeunesse, Environnement et changement climatique et Gestion des risques de catastrophes.

1.4.5 En outre, le PAI fournira des résultats supplémentaires issus de politiques et stratégies sectorielles telles que la Politique agricole régionale de la SADC (PAR), le Plan directeur de développement des infrastructures régionales de la SADC (RIDMP) 2012-2027, la Stratégie et la Feuille de route de la SADC pour l'industrialisation 2015-2063 et le Plan d'investissement agricole régional de la SADC (RAIP) 2017-2022. Le PAI a considéré la mise en œuvre des décisions prises par le Conseil et le Sommet, la performance du Secrétariat dans l'exécution du Plan en cours ainsi que les recommandations émanant de l'audit et des plans de gestion des risques.

1.4.6 Le PAI est basé sur un budget supplémentaire nul dans le cadre de la composante du budget des États membres. Le Secrétariat continuera de réduire les coûts en diminuant les interactions en présentiel, sauf pour les réunions du Sommet et du Conseil. Certaines réunions ministérielles et techniques se tiendront en format hybride.

1.5 Projets par ordre de priorité

1.5.1 Les réalisations annuelles identifiées dans le PAI visent à mettre en œuvre les projets prioritaires du RISDP adoptés par le Conseil en mars 2023. Il s'agit notamment de projets intersectoriels dans des domaines tels que l'alerte précoce, la migration, les TIC et la cybersécurité, la mobilisation des ressources et les postes-frontières à guichet unique, etc.

1.5.2 Les projets prioritaires constitueront la base de la mise en œuvre du RISDP par le truchement de la Stratégie à moyen terme 2025-2026 à 2029-2030, des mises à jour annuelles de la stratégie et des plans institutionnels annuels. Les projets répondent à la nécessité de changer radicalement le mode de fonctionnement de la mise en œuvre du programme d'intégration régionale de la SADC, en se concentrant uniquement sur les actions qui ont le plus d'impact et qui démontrent des résultats obtenus sur la vie des citoyens de la Région.

1.6 Synergies pour un impact et une utilisation efficace des ressources

1.6.1 Le PAI 2024-2025 mettra en œuvre des résultats annuels dérivés des domaines de synergie identifiés lors des retraites de planification tenues en août et septembre 2023. Ces domaines de synergie visent à garantir un impact par le biais d'une action conjointe et à maximiser l'utilisation des ressources limitées.

1.7 Aperçu des résultats attendus

1.7.1 Un budget total de **218 934 500 USD** soutient les activités des programmes, sans compter les émoluments qui s'élèvent à **25 800 166 USD**. Sur le total du budget programme, **185 614 358 USD** sont financés par les États membres (EM), tandis que **33 320 142 USD** sont financés par les partenaires internationaux de coopération (PIC).

1.7.2 Le tableau 1 ci-dessous résume le nombre de résultats annuels à livrer au cours de l'exercice 2024-25 en utilisant les ressources combinées allouées par les États membres (EM) et par les partenaires internationaux de coopération (PIC). Des renseignements détaillés sont fournis sur les secteurs, les programmes et les services institutionnels, notamment en ce qui concerne les rubriques suivantes : mandat, objectifs stratégiques, résultats attendus, projets classés prioritaires, domaines clés de

résultats, leçons apprises en 2023-2024, axe principal poursuivi en 2024-2025 et répartition des ressources. La chaîne des résultats est détaillée à l'annexe 1.

Tableau 1 : Résultats attendus des activités directes et budgets prévisionnels y afférents, avril 2024 - mars 2025

Délai de livraison des produits livrables annuels par trimestre										
Période opérationnelle annuelle 2024-25										
Direction/Unité	Délai de livraison des produits livrables annuels					Responsabilités relatives à la réalisation des produits livrables annuels		Estimations des dépenses (USD) ¹		
	T1	T2	T3	T4	Produits livrables annuels	Secrétariat	Responsabilité partagée avec les États membres	EM	PIC	Total
Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité	6	9	5	25	45	6	39	163 823 509	2 321 728	166 145 237
RPTC	1	0	0	5	6	2	4	681 909	0	681 909
Développement industriel et commerce	0	1	6	23	30	6	24	671 827	3 623 696	4 295 523
Finance, investissement et douane	2	2	8	12	24	6	18	215 683	11 066 931	11 282 614
Infrastructures	2	2	11	13	28	2	26	442 167	3 404 962	3 847 129
Développement social et humain	3	11	5	10	29	11	18	469 999	0	469 999
GSHD-VIH et sida	0	1	1	1	3	0	3	1 600 000	0	1 600 000
Unité du genre	1	2	2	3	8	8	0	81 083	133 234	214 317
Alimentation, agriculture et ressources naturelles	1	3	8	11	23	10	13	297 036	5 870 775	6 167 811
Centre de ressources phytogénétiques de la SADC (SPGRC)	0	0	0	4	4	1	3	385 675	0	385 675
Planification des politiques et mobilisation des ressources	0	4	5	18	27	22	5	523 420	4 494 659	5 018 079
Réduction des risques de catastrophe	1	0	2	8	11	10	1	496 723	2 341 611	2 838 334
Audit interne et gestion des risques	2	3	3	5	13	13	0	155 745	0	155 745
Unité des services juridiques	2	6	2	2	12	12	0	150 758	0	150 758
Tribunal administratif de la SADC	2	3	2	3	10	10	0	95 553	0	95 553
Communication et relations publiques	1	1	1	1	4	4	0	174 084	62 546	236 630
Bureau de liaison de la SADC à la CUA	3	4	4	3	14	14	0	20 302	0	20 302

¹ Les estimations de dépenses excluent les émoluments du personnel qui s'élèvent à 25 800 166 USD

Ressources humaines et administration	2	1	1	16	20	18	2	11 549 773	0	11 549 773
Finances	1	1	1	2	5	5	0	521 246	0	521 246
Technologies de l'information et de la communication	1	2	2	4	9	8	1	924 714	0	924 714
Unité d'approvisionnement	0	1	1	2	4	4	0	17 686	0	17 686
Unité d'approvisionnement ex ante	0	1	1	2	4	4	0	20 452	0	20 452
Transferts vers les comptes spéciaux	0	0	0	0	0	0	0	2 295 013	0	2 295 013
TOTAL	31	58	71	173	333	176	157	185 614 358	33 320 142	218 934 500

2. DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCE

2.1 Mandat

2.1.1 La Direction du développement industriel et du commerce (Direction IDT) a pour mandat de faciliter les interventions visant les objectifs suivants : libéraliser et intégrer le commerce, assurer le développement de l'industrie tout en veillant à sa compétitivité et à sa diversification ; accroître les investissements industriels ; rehausser la productivité de l'industrie tout en veillant sa conformité aux meilleures pratiques internationales et aux normes reconnues dans le monde. La Direction est chargée de coordonner les initiatives régionales relatives à la politique industrielle et à la compétitivité, aux normes, à la qualité, aux évaluations et à la métrologie, au développement des chaînes de valeur régionales, à la science, à la technologie et à l'innovation, ainsi qu'à l'intégration des marchés régionaux.

2.2 Objectif stratégique

2.2.1 Les objectifs stratégiques de la Direction du développement industriel et du commerce sont les suivants :

- (i) Développer une économie régionale industrialisée qui repose sur un environnement compétitif et favorable, doté d'infrastructures et de compétences nécessaires et qui exploite de façon durable ses ressources naturelles en tirant parti des avantages qu'offrent la science, la technologie et l'innovation et ;
- (ii) Approfondir l'intégration du marché régional et faire en sorte que ce dernier soit connecté aux marchés continentaux et mondiaux.

2.3 Résultats

2.3.1 Les résultats stratégiques à atteindre par la Direction du développement industriel et du commerce sont les suivants :

- (i) Renforcement d'un environnement plus compétitif et plus facilitateur, y compris en ce qui concerne les infrastructures, les compétences et l'innovation ;
- (ii) Renforcement du développement industriel et de la chaîne de valeur dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'enrichissement des minerais et des produits pharmaceutiques, du cuir, du textile et de l'habillement, du tourisme et des services, aboutissant à une industrialisation inclusive ;

- (iii) Renforcement des capacités technologiques régionales par le biais de la science, de la technologie et de l'innovation ;
- (iv) Accroissement du commerce intra- et extra-SADC des biens et des services ; et
- (v) Accroissement du commerce des services dans la région de la SADC.

2.4 Projets par ordre de priorité

2.4.1 Pour atteindre les objectifs du Pilier 1, les projets clés identifiés pour accélérer la mise en œuvre du RISDP 2020-2030 sont les suivants :

- (i) Amélioration de la facilitation du commerce à travers les frontières de la SADC ;
- (ii) Révision/simplification des règles d'origine pour des produits spécifiques (pétrole, etc.) ;
- (iii) Renforcement des structures de résolution des ONT dans les États membres concernés ;
- (iv) Renforcement des capacités des groupes agrégés, des organisations de producteurs et des associations industrielles dans les chaînes de valeur prioritaires ;
- (v) Élaboration des programmes régionaux de soutien à l'innovation et aux nouvelles entreprises ;
- (vi) Opérationnalisation de l'Organisation des femmes de la SADC dans les domaines de la science, de l'ingénierie et de la technologie ;
- (vii) Développement d'un modèle régional pour la production de remèdes à base de plantes médicinales basés sur les connaissances traditionnelles pour gérer le VIH et le sida et les infections opportunistes associées ; et
- (viii) Opérationnalisation des centres régionaux d'excellence et des centres de spécialisation pour les chaînes de valeur (R&D, DPI).

2.5 Domaines clés de résultats

2.5.1 Les domaines clés de résultats de la Direction sont les suivants :

- (i) Accroissement du commerce intra et extra-SADC grâce à l'intégration du marché, à la facilitation du commerce, à la coopération douanière, à la conclusion et à la mise en œuvre des accords commerciaux au niveau international ;
- (ii) Amélioration de la compétitivité qualitative des biens et des services grâce aux cadres régionaux en matière d'infrastructures de qualité soutenant le commerce, l'industrie et l'investissement pour favoriser la protection des consommateurs et de l'environnement ;
- (iii) Diversification et expansion des secteurs compétitifs de production dans la région ;

- (iv) Développement des chaînes de valeur régionales ; et
- (v) Science, technologie et innovation.

2.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025

2.6.1 Conformément aux priorités et aux résultats visés dans le RISDP 2020-2030, aux décisions du Conseil et du Comité ministériel et à la lumière des leçons apprises des mises en œuvre antérieures, les principaux axes d'intervention pour l'exercice 2023-2024 sont les suivants :

- (i) **Commerce de biens et de services** : Élaboration d'une politique de concurrence régionale et d'une loi type ; adhésion des États membres restants à la zone de libre-échange de la SADC ; révision de l'annexe VII sur le sucre ; révision des règles d'origine pour les produits pétroliers ; diffusion du mécanisme de suivi et de résolution des obstacles non tarifaires ; ratification de l'accord tripartite de la ZLE ; engagement, soutien et facilitation de la mise en œuvre de la ZLECAf ; engagement et sensibilisation des États membres à la ratification du Protocole sur le commerce des services ; soutien aux États membres dans la mise en œuvre du Protocole de la SADC sur le commerce des services ; soutien aux États membres dans la négociation des questions de la phase II du Protocole de la SADC sur le commerce des services et les négociations sectorielles ; mise en œuvre de la Stratégie régionale de promotion des exportations de l'APE de la SADC.
- (ii) Chaînes de valeur : Élaboration d'une Stratégie de la SADC pour les matières premières ciblant les lignes directrices et le plan directeur de l'agro-industrie, les secteurs miniers et les groupements industriels régionaux pour soutenir les chaînes de valeur régionales ; intégration de politiques modèles pour remédier aux goulets d'étranglement réglementaires et politiques identifiés dans les chaînes de valeur du cuir et des médicaments antirétroviraux ; soutien à l'opérationnalisation des SPPS (services d'achats groupés de la SADC) et de la MRH de la SADC (harmonisation de la réglementation des médicaments) (ZAZIBONA) ; finalisation de la révision du Protocole sur les mines.
- (iii) **Compétitivité industrielle** : Soutien aux États membres pour la ratification du Protocole sur l'industrie ; examen de la Stratégie et de la Feuille de route de la SADC pour l'industrialisation 2015-2063 ; dialogue entre les secteurs public et privé sur les questions de développement industriel ; élaboration de la stratégie pour les PME ; renforcement des capacités des parties prenantes afin d'améliorer la compétitivité et le potentiel de développement des exportations des PME ; soutien aux États membres pour la révision des politiques industrielles ; mise en œuvre du Pilier industriel dans le cadre de la tripartite.
- (iv) Science, technologie et innovation Révision du Protocole sur la science, la technologie et l'innovation ; renforcement des capacités en matière de politique et de gouvernance de STI pour les Hauts fonctionnaires et les experts ; élaboration d'une Feuille de route pour la mise en œuvre de la Charte de la SADC sur l'établissement de l'organisation des femmes en science, ingénierie et technologie (WISETO) ; renforcement des capacités en matière de propriété intellectuelle pour développer les capacités politiques des États membres ; élaboration d'un projet de Cadre modèle pour les nouvelles entreprises pour soutenir les écosystèmes régionaux de jeunes entreprises ; élaboration d'un projet de Stratégie et de Plan d'action régionaux sur la Quatrième révolution industrielle ; élaboration d'un projet de Cadre modèle pour la réalisation d'enquêtes sur la recherche et le développement et sur l'innovation.

- (v) **Obstacles techniques au commerce (OTC) / Mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS)** : Identification et harmonisation des normes divergentes, des mesures SPS et des réglementations techniques contradictoires afin de promouvoir un commerce plus sûr des biens et des services dans la région de la SADC ; renforcement des capacités en matière de principes et de gouvernance SQAM et SPS pour le secteur privé et les experts ; révision des annexes OTC et SPS du Protocole de la SADC sur le commerce ; mise en œuvre de la Charte du Comité des parties prenantes de la SADC sur les OTC ; élaboration d'une Politique régionale de qualité de la SADC ; collaboration et coopération avec d'autres communautés économiques régionales, les infrastructures panafricaines de qualité (PAQI) et l'Union africaine ; soutien aux États membres dans la mise en œuvre des programmes SQAM et SPS.

Tableau 2 : Résultats attendus pour la Direction du Développement industriel et du commerce (IDT) pour l'exercice 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25				
Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produit du RISDP	Produit livrable annuel
Développement industriel et commerce				
Amélioration de la qualité et de la compétitivité des marchandises et des services par le biais de cadres réglementaires régionaux de soutien au commerce, à l'industrie et à l'investissement en vue de protéger les consommateurs et l'environnement.	ZLE de la SADC consolidée	Programme de facilitation des échanges (TFP)	Produit livrable 1 : Les obstacles techniques au commerce liés à la qualité et aux questions SPS sont résolus rapidement.	2024-25 : Produit livrable 1 : Les mesures SPS affectant le commerce dans la région sont harmonisées.
		S/O		2024-25 : Produit livrable 2 : Les normes prioritaires et les réglementations techniques dans les chaînes de valeur prioritaires de la SADC sont harmonisées conformément aux normes continentales et internationales.
			Produit livrable 3 : Qualité des biens et des services commercialisés par les États membres de la SADC reconnue et acceptée dans la Région et au niveau international	2024-25 : Produit livrable 3 : Les annexes OTC et SPS de la SADC sont révisées conformément aux politiques continentales et mondiales.
			L'influence des parties prenantes du secteur privé dans le travail des structures OTC de la SADC dans l'intérêt de l'industrialisation et du commerce de la SADC est accrue.	2024-25 : Produit livrable 4 : Personnel de laboratoire et évaluateurs compétents en matière d'incertitude des mesures métrologiques et de validation des méthodes.
Accroissement du commerce intra et extra-SADC grâce à l'intégration du marché, à la facilitation du commerce, à la coopération douanière, à la conclusion et à la	Commerce intra-SADC et extra-régional de la SADC de biens et de services accru	Projet 2 : Améliorer la facilitation du commerce à travers les frontières de la SADC	Un calendrier de réduction progressive des tarifs pour consolider la ZLE a été élaboré	Négociation d'un calendrier de réduction progressive des droits de douane facilitée
		Projet 3 : Améliorer la facilitation du commerce à travers les frontières de la SADC	L'annexe VII sur le sucre du Protocole de la SADC sur le commerce a été révisée et soumise au TNF pour examen	L'annexe VII sur le sucre du Protocole de la SADC sur le commerce est révisée et soumise au TNF pour examen

Période opérationnelle annuelle 2024-25

Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produit du RISDP	Produit livrable annuel
mise en œuvre des accords commerciaux au niveau international.		Projet 4 : Renforcer les structures pour la résolution des ONT dans les États membres concernés.	Un mécanisme de suivi et de règlement des OTC est développé et diffusé dans les États membres de la SADC.	Une annexe sur les ONT a été élaborée
		En août 2023, le sommet a exhorté les États membres à ratifier l'accord ZLECAf.	L'Accord de libre-échange de la ZLECAf est mis en œuvre par les États membres de la SADC	L'Accord de libre-échange de la ZLECAf est mis en œuvre par les États membres de la SADC
			Le Plan d'action chiffré de la Stratégie de promotion des exportations de l'APE UE-SADC est mis en œuvre	Structures institutionnelles/comités de l'APE UE-SADC compétents en matière de principes SPS et d'autres parties de l'accord
	Hausse du commerce des services dans la région de la SADC :	Amélioration de la facilitation du commerce à travers les frontières de la SADC	Le plan de mise en œuvre du Protocole sur le commerce des services de la SADC est élaboré.	La phase I des engagements dans le cadre du Protocole de la SADC sur le commerce des services est mise en œuvre.
		Amélioration de la facilitation du commerce à travers les frontières de la SADC	S/O	Des secteurs du commerce des services ont été négociés dans le cadre de la phase II
Diversification et expansion des secteurs compétitifs de production dans la région.	L'environnement compétitif et favorable, qui comprend les infrastructures, les compétences et l'innovation, est consolidé	S/O	Le Protocole sur l'industrie est entré en vigueur et est mis en œuvre	Feuille de route pour la ratification du Protocole sur l'industrie mise à jour
			Processus de mise en œuvre de la Stratégie et de la feuille de route de la SADC pour l'industrialisation amélioré	Des réunions ministérielles sur l'industrialisation et le commerce sont organisées
			La compétitivité et le potentiel de développement des exportations des PME sont accrus	Des campagnes de sensibilisation des parties prenantes des États membres sur les stratégies et les programmes d'industrialisation de la SADC sont menées.
				La stratégie de compétitivité des PME de la SADC est élaborée.
Science, technologie et innovation	Renforcement des capacités technologiques de la région grâce à la science, à la technologie et à l'innovation.	S/O	Le Protocole sur la STI est révisé et mis à jour afin de prendre en compte le paysage contemporain et la trajectoire future préparés conformément à l'Agenda 2063 et aux ODD sur la STI.	Produit livrable 1 : Le Protocole sur la STI est révisé et mis à jour
		Opérationnalisation des centres régionaux d'excellence et des centres de spécialisation pour les chaînes de valeur	Produit livrable 4 : Les instruments et programmes régionaux d'innovation et de transfert de technologie sont développés et mis en œuvre.	Produit livrable 2 : Les programmes régionaux de recherche, d'innovation et de transfert de technologies sont initiés et mis en œuvre
		Élaborer des programmes régionaux de soutien à l'innovation et aux nouvelles entreprises.	Produit livrable 5 : Des programmes de soutien à l'innovation et à la technologie sont élaborés pour soutenir le secteur des MPME dans la Région.	Produit livrable 3 : Un cadre modèle régional pour les nouvelles entreprises est développé
		S/O	Produit livrable 8 : La Stratégie régionale sur la quatrième révolution industrielle qui tient compte de la "Déclaration de la SADC de 2018 sur la quatrième révolution industrielle" est élaborée et mise en œuvre.	Produit livrable 4 : Une Stratégie régionale et un Plan d'action sur la Quatrième révolution industrielle et les technologies émergentes sont élaborés.

Période opérationnelle annuelle 2024-25

Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produit du RISDP	Produit livrable annuel
		Opérationnalisation de l'Organisation des femmes de la SADC dans les domaines de la science, de l'ingénierie et de la technologie	Produit livrable 9 : L'Organisation des femmes de la SADC dans le domaine des sciences, de l'ingénierie et de la technologie est établie et opérationnelle.	Produit livrable 5 : La Feuille de route pour l'opérationnalisation de l'Organisation des femmes de la SADC dans le domaine des sciences, de l'ingénierie et de la technologie est élaborée.
		S/O	Produit livrable 10 : Le Cadre régional de la propriété intellectuelle est mis en œuvre par le biais de programmes de soutien régionaux.	Produit livrable 6 : Les États membres sont habilités en matière de propriété intellectuelle et de respect des ADPIC
		S/O		Produit livrable 7 : Le cadre modèle et les lignes directrices régionaux pour la réalisation d'enquêtes sur la recherche et le développement et sur l'innovation sont développés.
Développement des chaînes de valeur régionales	Renforcement du développement industriel et des chaînes de valeur, axés sur les secteurs de l'agroalimentaire, de la valorisation des minéraux et des produits pharmaceutiques, du textile et de l'habillement, de la maroquinerie et du secteur des services.	Établissement et opérationnalisation de l'Unité de coordination de la vision minière régionale	Révision du Protocole sur l'exploitation minière afin de renforcer et de soutenir la mise en œuvre de la vision minière de la SADC	Le Protocole sur les mines est révisé et soumis à l'examen du MTF
		Renforcement des capacités des groupes agrégés, des organisations de producteurs et des associations industrielles dans les chaînes de valeur prioritaires	Les pôles industriels régionaux sont renforcés en tant que base pour améliorer la compétitivité des chaînes de valeur régionales	Un Plan directeur régional et des lignes directrices sur les groupements de chaînes de valeur agro-industrielles sont élaborés.
		<p>Mise en œuvre d'un soutien au Projet d'industrialisation et aux secteurs productifs (SIPS) – Renforcement des capacités de production de médicaments et de vaccins dans la Région</p> <p>Exploitation des cuirs et des peaux en tant que produit du cuir [En cours]</p> <p>Augmentation des parts de marché des tanneries existantes sous-utilisées [En cours]</p> <p>Promotion de l'industrie de fabrication de produits en cuir en Tanzanie (Projet pilote pays) [En cours]</p> <p>Commercialisation des produits en cuir fabriqués dans la région de la SADC, y compris B2B, analyse comparative, foires commerciales et événements de réseautage. [En cours]</p> <p>Formation relative aux gants industriels et à d'autres éléments de l'EPI (équipement de protection individuelle) en collaboration</p>	L'environnement réglementaire et politique qui constitue un obstacle au développement de la chaîne de valeur régionale est réduit au minimum.	La transposition à l'échelle nationale de politiques modèles visant à éliminer les goulets d'étranglement réglementaires et politiques identifiés dans les chaînes de valeur du cuir et des médicaments antirétroviraux est facilitée.

Période opérationnelle annuelle 2024-25

Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produit du RISDP	Produit livrable annuel
		avec la LEA (Local Enterprise Authority Botswana). [en cours]		
		Mise en œuvre d'un soutien au Projet d'industrialisation et aux secteurs productifs (SIPS) – Renforcement des capacités de production de médicaments et de vaccins dans la Région	S/O	Les SPPS (services d'achats groupés de la SADC) et la MRH de la SADC (harmonisation de la réglementation des médicaments) (ZAZIBONA) sont mis en opération
		Exploitation des cuirs et des peaux en tant que produit du cuir [En cours]		
		Augmentation des parts de marché des tanneries existantes sous-utilisées [En cours]		
		Promotion de l'industrie de fabrication de produits en cuir en Tanzanie (Projet pilote pays) [En cours]		
		Commercialisation des produits en cuir fabriqués dans la région de la SADC, y compris B2B, analyse comparative, foires commerciales et événements de réseautage. [En cours]		
		Formation relative aux gants industriels et à d'autres éléments de l'EPI (équipement de protection individuelle) en collaboration avec la LEA (Local Enterprise Authority Botswana). [en cours]		
		S/O		Le programme SIPS est géré et coordonné

2.7 Répartition des ressources :

2.7.1 La proposition de répartition des ressources à la Direction est présentée ci-après.

Tableau 3 : Répartition des ressources au IDT pour l'exercice 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	EM	PIC	TOTAL
Développement industriel et commerce			
Diversification et expansion des secteurs compétitifs de production dans la région.	215 307	0	215 307
Ressources humaines - développement industriel	1 550 541	0	1 550 541
Accroissement du commerce intra et extra-SADC grâce à l'intégration du marché, à la facilitation du commerce, à la coopération douanière, à la conclusion et à la mise en œuvre des accords commerciaux au niveau international.	158 720	767 696	926 416
Développement des chaînes de valeur régionales	115 000	846 000	961 000
Amélioration de la qualité et de la compétitivité des marchandises et des services par le biais de cadres réglementaires régionaux de soutien au commerce, à l'industrie et à l'investissement en vue de protéger les consommateurs et l'environnement.	82 000	900 000	982 000
Science, technologie et innovation	100 800	1 110 000	1 210 800
Développement industriel et commerce	2 222 368	3 623 696	5 846 064
TOTAL GÉNÉRAL	2 222 368	3 623 696	5 846 064

3. FINANCE, INVESTISSEMENT ET DOUANES

3.1 Mandat

3.1.1 La Direction Finance, investissement et douanes (FIC) a pour mandat de faciliter les échanges et la libéralisation financière et de créer un environnement favorable à l'investissement, contribuant ainsi à une intégration économique régionale plus approfondie, à une croissance inclusive et à l'éradication de la pauvreté.

3.2 Objectif stratégique

3.2.1 Les objectifs stratégiques de la Direction FIC sont les suivants :

- (i) Approfondir l'intégration des marchés régionaux et assurer leur connexion aux marchés continentaux et mondiaux ;
- (ii) Accroître l'intégration des marchés financiers, la coopération monétaire et l'investissement ;
- (iii) Accroître la stabilité et la convergence macroéconomiques ;
- (iv) Apporter un financement durable au programme d'intégration régionale.

3.3 Résultats

3.3.1 Les résultats à atteindre par la Direction FIC sont les suivants :

- (i) Accroissement du commerce intra- et extra-SADC des biens et des services aux niveaux régional et mondial ;
- (ii) Approfondissement de l'intégration financière, élargissement de l'inclusion financière et accroissement de la coopération monétaire ;
- (iii) Accroissement de l'investissement direct interne, intrarégional et étranger ;
- (iv) Réalisation de la convergence macroéconomique ; et
- (v) Multiplication des possibilités de financement innovatrices.

3.4 Projets par ordre de priorité

Pour atteindre les objectifs du Pilier 1, les projets clés identifiés pour accélérer la mise en œuvre du RISDP 2020-2030 sont les suivants :

- (i) Faciliter davantage le commerce transfrontalier dans la SADC (en cours).
- (ii)
- (iii) Développer le marché des capitaux dans la région de la SADC [en cours]
- (iv)
- (v) Développer le marché des capitaux dans la région de la SADC [en cours]
- (vi) Soutenir l'amélioration de l'environnement des affaires et de l'investissement ; réduire les obstacles et les contraintes à l'investissement et à l'investissement intérieur étranger en vue d'appuyer le développement industriel [en cours]
- (vii) Améliorer les régimes fiscaux dans la Région afin de favoriser la croissance économique par le biais de la coopération en matière de fiscalité et de questions connexes (en cours).
- (viii) Renforcer le mécanisme d'évaluation par les pairs et de surveillance macroéconomiques [en cours]

- (ix) Mettre en œuvre le programme de convergence macroéconomique [en cours]

3.5 Domaines clés de résultats

3.5.1 Les domaines clés de résultats de la Direction sont les suivants :

- (i) Renforcement du commerce intra et extra SADC grâce à l'intégration des marchés, à la facilitation des échanges, à la coopération douanière et à la conclusion d'accords commerciaux internationaux
- (ii) Renforcement de la coopération régionale en matière financière et monétaire et mobilisation de financements pour le développement régional
- (iii) Atteinte et maintien de la stabilité et de la convergence macro-économiques
- (iv) Promotion d'un environnement propice aux investissements intra-SADC et aux investissements étrangers directs (IED) couvrant la coordination fiscale et les questions connexes

3.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025

3.6.1 Conformément aux priorités et aux résultats visés dans le RISDP 2020-2030, aux décisions du Conseil et des comités ministériels et à la lumière des leçons tirées des mises en œuvre antérieures, les axes majeurs d'intervention pour 2023-24 sont les suivants :

- (i) Amélioration des opérations douanières aux frontières par l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales de gestion coordonnée des frontières de la SADC, le déploiement du cadre du certificat d'origine électronique (eCoO) de la SADC dans au moins trois États membres et le développement de la douane régionale pour les entreprises ;
- (ii) ***Intégration et automatisation des systèmes et processus douaniers afin d'accélérer le processus de dédouanement des marchandises et de réduire les coûts de transaction.*** Le développement d'une interface douanière et d'un cadre de connectivité facilitera la mise en œuvre des instruments douaniers tels que le Cadre pour le certificat d'origine électronique de la SADC (eCoO) et le Régime de garantie régionale du transit douanier de la SADC (RCTG) ;
- (iii) Harmonisation des instruments douaniers et leur mise en œuvre afin de faciliter le commerce intra et extra SADC. Entreprendre le renforcement des capacités et la sensibilisation des fonctionnaires des douanes et d'autres parties prenantes aux instruments douaniers. Ces instruments comprennent le Régime de garantie régionale du transit douanier de la SADC (RCTG), le Cadre régional pour les opérateurs économiques agréés (AEO), le Cadre régional pour la coopération entre la douane et les entreprises et d'autres instruments douaniers et de facilitation des échanges internationaux et régionaux convenus.
- (iv) Contrôle efficace de la mise en œuvre par les États membres des politiques macroéconomiques axées sur la stabilité et du renforcement de leurs capacités en matière de stratégies de gestion et de convergence macroéconomiques. La Direction FIC continuera à travailler en étroite collaboration avec la Direction de la planification des politiques et de la mobilisation des ressources (PPRM) dans le cadre de la surveillance macroéconomique, afin d'assurer le déroulement intégral et efficace du processus d'évaluation par les pairs, à travers les actions

suivantes : examiner les évolutions économiques et évaluer les performances enregistrées dans les États membres à la lumière des cibles fixées ; déterminer si le programme tel qu'il est mis en œuvre satisfait aux orientations et aux objectifs communs établis ; formuler des conseils sur d'éventuels changements à apporter au fur et à mesure que les États membres mettent en œuvre des mesures de redressement en réponse à la récession économique déclenchée par la pandémie.

- (v) **Développement et renforcement des marchés financiers et de capitaux** par : l'optimisation du système de règlement brut en temps réel de la SADC (à travers notamment la mise en œuvre des transactions de crédit de faible valeur et l'intégration de nouvelles devises dans le système) ; le suivi de la situation et des progrès réalisés en matière d'inclusion financière dans la Région ; l'harmonisation des systèmes financiers bancaires et non bancaires, des lois et des procédures ; le développement des marchés de capitaux ; l'harmonisation des lois sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LAB/CFT), conformément aux recommandations du Groupe d'action financière ; l'examen de la mise en œuvre de la feuille de route révisée en vue de l'opérationnalisation du Fonds de développement régional de la SADC.
- (vi) Promotion de l'instauration d'un environnement propice aux investissements intra-SADC et aux investissements étrangers directs (IED). La Direction FIC continuera à mettre en œuvre le Cadre politique pour l'investissement (IPF), qui vise à améliorer le climat d'investissement dans la Région et à attirer ainsi des investissements plus importants et de meilleure qualité, en aidant les États membres à élaborer des programmes d'action nationaux pour l'investissement (NAPI), destinés à faciliter l'intégration au niveau national de l'IPF de la SADC. Par ailleurs, à la suite de l'approbation de la Stratégie de promotion des affaires et de l'investissement (BIPS) par le MTF en juillet 2021, la Direction FIC élaborera un plan de mise en œuvre de la Stratégie, qui inclura notamment la présentation des projets d'investissement de la SADC dans des forums d'investissement régionaux et internationaux, ainsi que le renforcement des capacités des États membres en matière de promotion des investissements et de développement des entreprises, de repérage des investisseurs, de services aux investisseurs (en amont et en aval), de renforcement de l'image et de plaidoyer.

Tableau 4 : Résultats attendus de la Direction Finance, investissement et douanes (FIC) pour l'exercice 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25				
Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produit du RISDP	Produit livrable annuel
Direction Finance, investissement et douanes				
Renforcement de la coopération régionale en matière financière et monétaire et facilitation de la mobilisation régionale du financement pour le développement.	Approfondissement de l'intégration financière, élargissement de l'inclusion financière et accroissement de la coopération monétaire	Développement du marché des capitaux dans la région de la SADC	Libéralisation des comptes courants et des comptes de capitaux mise en œuvre	La libéralisation des comptes courants et des comptes de capital est examinée à l'aide de l'ECLI et un rapport soumis au comité de contrôle des changes.
		Développement du marché des capitaux dans la région de la SADC	S/O	Le cadre du Smart Order Router (routage intelligent d'ordres) est élaboré.
		Développement du marché des capitaux dans la région de la SADC	S/O	L'évolution des marchés financiers de la SADC est examinée à l'aide de l'indice de développement des marchés financiers de la SADC et d'un rapport soumis au Sous-comité des marchés financiers du Comité

Période opérationnelle annuelle 2024-25				
Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produit du RISDP	Produit livrable annuel
				des gouverneurs des banques centrales (CCBG).
		Développement du marché des capitaux dans la région de la SADC	S/O	Tous les États membres sont évalués par rapport aux recommandations du Groupe d'action financière (GAFI)
		Développement du marché des capitaux dans la région de la SADC	Une plateforme multidevises SADC-RTGS et de transferts de crédit transfrontaliers de faible valeur SADC-RTGS est mise en œuvre.	La mise en œuvre de la plateforme multidevises du SADC-RTGS et des transferts transfrontaliers de crédits de faible valeur du SADC-RTGS est examinée et un rapport est soumis au Comité des gouverneurs des banques centrales (CCBG).
		Développement du marché des capitaux dans la région de la SADC	Mobilisation financière et des capitaux renforcée	Examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre des domaines d'action stratégiques et présentation d'un rapport au Comité des gouverneurs des banques centrales (CCBG).
		Mise en œuvre du Cadre de mobilisation des ressources pour financer les programmes et projets régionaux en mettant l'accent sur l'opérationnalisation du Fonds de développement régional de la SADC	Mise en œuvre de la Feuille de route révisée pour l'opérationnalisation du Fonds de développement régional de la SADC	Mise en œuvre de la Feuille de route révisée pour l'opérationnalisation du Fonds de développement régional de la SADC
		Développement du marché des capitaux dans la région de la SADC	Mise en œuvre du modèle de cadre réglementaire et juridique pour les institutions de financement du développement (IFD) fondé sur les lignes directrices et les normes prudentielles et le système de notation (PSGRS)	La gouvernance, la réglementation et les normes opérationnelles des institutions de financement du développement sont examinées.
		Développement du marché des capitaux dans la région de la SADC	La mobilisation financière et de capitaux est renforcée.	La mise en œuvre de la Stratégie de la SADC en matière d'inclusion financière et d'accès des PME au financement est examinée et 'un rapport est présenté au Sous-comité de l'inclusion financière
Atteinte et maintien de la stabilité et de la convergence macro-économiques	Réalisation de la convergence macroéconomique	Mise en œuvre du programme de convergence macroéconomique	Examen des performances des États membres à la lumière des cibles de la convergence macroéconomique (MEC).	Les performances des États membres par rapport aux cibles fixées pour 2023 par le Programme de convergence macroéconomique (MEC) sont évaluées et un rapport sur la question est soumis au Panel d'évaluation par les pairs (PRP).
		Renforcement du mécanisme d'examen par les pairs et de surveillance macroéconomique	S/O	Trois États membres évalués par les pairs dans le cadre du cycle 2024/25 par rapport aux objectifs de convergence macroéconomique et rapports soumis au Panel d'évaluation par les pairs (PRP).
		Renforcement du mécanisme d'examen par les pairs et de surveillance macroéconomique	S/O	Le Projet de stabilité macroéconomique et d'intégration financière (MSFI) est effectivement mis en œuvre et le rapport annuel est soumis au Comité directeur
Promotion d'un environnement propice aux investissements intra-SADC et aux investissements étrangers directs (IED) couvrant la coordination fiscale	Accroissement de l'investissement intra-régional et l'investissement étranger direct (IED)	Amélioration des régimes fiscaux dans la Région afin de faciliter la croissance économique par la coopération en matière de fiscalité et de questions connexes	Renforcement de la coopération en matière de fiscalité et de questions connexes	L'état des accords fiscaux dans la Région est examiné et un rapport est soumis au Sous-comité fiscal
		Amélioration des régimes fiscaux dans la Région afin de faciliter la croissance	S/O	La mise en œuvre des lignes directrices de la SADC en matière de TVA, d'incitations fiscales et de taxes d'accise par les États

Période opérationnelle annuelle 2024-25

Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produit du RISDP	Produit livrable annuel
et les questions connexes		économique par la coopération en matière de fiscalité et de questions connexes		membres est revue et un rapport y relatif est soumis
		Amélioration des régimes fiscaux dans la Région afin de faciliter la croissance économique par la coopération en matière de fiscalité et de questions connexes	S/O	Les États membres sont formés à l'utilisation du modèle de dépenses fiscales de la SADC.
	Augmentation d'investissements directs nationaux, intra-régionaux et étrangers	Soutien à l'amélioration de l'environnement des affaires et de l'investissement ; réduction des obstacles et des contraintes à l'investissement et à l'investissement intérieur étranger pour soutenir le développement industriel	Cadre politique de la SADC pour l'investissement (IPF) mis en œuvre	Un Programme d'action national pour l'investissement (NAPI) est élaboré et soumis à l'examen du Sous-comité de l'investissement
		Soutien à l'amélioration de l'environnement des affaires et de l'investissement ; réduction des obstacles et des contraintes à l'investissement et à l'investissement intérieur étranger pour soutenir le développement industriel	Élaboration de la Stratégie de promotion des affaires et de l'investissement (BIPS)	L'état de la mise en œuvre de la coopération en matière d'investissement dans la Région est examiné et un rapport est soumis au Sous-comité de l'investissement
		Soutien à l'amélioration de l'environnement des affaires et de l'investissement ; réduction des obstacles et des contraintes à l'investissement et à l'investissement intérieur étranger pour soutenir le développement industriel	S/O	Modernisation du Portail d'investissement de la SADC et formation des États membres à l'utilisation du portail.
		Soutien à l'amélioration de l'environnement des affaires et de l'investissement ; réduction des obstacles et des contraintes à l'investissement et à l'investissement intérieur étranger pour soutenir le développement industriel	S/O	Les livrables du projet SIBE pour 12 mois sont achevés dans les limites du budget, dans les délais et conformément au plan de travail convenu.
Accroissement du commerce intra et extra-SADC grâce à l'intégration du marché, à la facilitation du commerce, à la coopération douanière, à la conclusion et à la mise en œuvre des accords commerciaux au niveau international.	Commerce intra-SADC et extra-régional de la SADC de biens et de services accru	Amélioration de la facilitation du commerce à travers les frontières de la SADC	Amélioration des opérations douanières aux frontières	Les annexes du Protocole sur le commerce relatives aux douanes sont examinés et alignés sur la Convention de Kyoto révisée de l'OMD et sur l'accord de l'OMC sur la facilitation des échanges.
		Amélioration de la facilitation du commerce à travers les frontières de la SADC	S/O	Les lignes directrices de la SADC sur la gestion coordonnée des frontières (CBM) sont examinées et soumises à l'approbation du CMT.
		Amélioration de la facilitation du commerce à travers les frontières de la SADC	Les systèmes et processus douaniers sont automatisés et intégrés.	Le cadre du Certificat d'origine électronique (eCoO) de la SADC est déployé dans les systèmes douaniers d'au moins 3 États membres.
		Amélioration de la facilitation du commerce à travers les frontières de la SADC	S/O	L'interconnectivité douanière régionale et les cadres de conformité douanière de la SADC sont établis.
		Amélioration de la facilitation du commerce à travers les frontières de la SADC	Les instruments douaniers sont harmonisés.	Le cadre régional OEA de la SADC est mis en œuvre par le biais d'une reconnaissance mutuelle des opérateurs.

3.7 Répartition des ressources :

3.7.1 La proposition de répartition des ressources à la Direction est présentée ci-après.

Tableau 5 : Répartition des ressources au FIC pour l'exercice 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	EM	PIC	TOTAL
Direction Finance, investissement et douanes			
Accroissement du commerce intra et extra-SADC grâce à l'intégration du marché, à la facilitation du commerce, à la coopération douanière, à la conclusion et à la mise en œuvre des accords commerciaux au niveau international.	41 590	1 466 511	1 508 101
Renforcement de la coopération régionale en matière financière et monétaire et facilitation de la mobilisation régionale du financement pour le développement.	91 658	5 486 258	5 577 916
Promotion d'un environnement propice aux investissements intra-SADC et aux investissements étrangers directs (IED) couvrant la coordination fiscale et les questions connexes	30 955	2 519 463	2 550 418
Atteinte et maintien de la stabilité et de la convergence macro-économiques	51 480	1 594 699	1 646 179
Gestion des ressources humaines - FICO	1 292 811	0	1 292 811
Direction Finance, investissement et douanes	1 508 494	11 066 931	12 575 424
TOTAL GÉNÉRAL	1 508 494	11 066 931	12 575 424

4. INFRASTRUCTURES

4.1 Mandat

4.1.1 Le mandat de la Direction des infrastructures est de mettre en place des réseaux et des services d'infrastructure transnationaux unifiés, efficaces, continus, intégrés, rentables, de qualité et résistants au changement climatique, qui permettront d'approfondir le développement socio-économique et de réduire la pauvreté et d'apporter la prospérité aux citoyens de la SADC. L'objectif global des interventions en matière d'infrastructures en appui à l'intégration régionale est de garantir la disponibilité et l'accès universel à des systèmes d'infrastructures suffisants, intégrés, efficaces et rentables, ainsi que la fourniture de services durables. Les infrastructures se concentrent sur l'énergie, les TIC, la météorologie, le transport et l'eau.

4.1.2 Les liens transversaux pour les synergies, tels que définis dans le RISDP 2020-2030, seront réalisés grâce à la collaboration dans les domaines du genre, de la jeunesse, de la science, de la technologie et de l'innovation (STI), de la santé, de l'environnement, du changement climatique et de la gestion des risques de catastrophe.

4.2 Objectif stratégique

4.2.1 Les objectifs stratégiques poursuivis par la Direction des infrastructures sont les suivants :

- (i) Développer des infrastructures et des réseaux de qualité, interconnectés, intégrés et sans faille ;
- (ii) Améliorer les capacités de conceptualisation, de conception, de construction, d'entretien et d'exploitation des infrastructures et des services régionaux ; et
- (iii) Accroître l'accès aux infrastructures et aux services tout en veillant à ce qu'ils soient de coût abordable.

4.3 Résultats

4.3.1 Les résultats à atteindre par la Direction des Infrastructures sont décrits ci-après :

- (i) Les infrastructures et réseaux régionaux sont intégrés, interconnectés et de qualité, et facilitent la circulation des personnes, des biens, des services et des connaissances ;
- (ii) Les marchés régionaux sont élargis et diversifiés, compétitifs et adaptés aux besoins de la région de la SADC ;
- (iii) Les capacités pour développer, exploiter et entretenir les infrastructures et services régionaux nécessaires sont renforcées en vue d'assurer une durabilité progressive ; et
- (iv) Les infrastructures et services diversifiés régionaux sont financièrement abordables et physiquement accessibles à tous.

4.4 Projets par ordre de priorité

4.4.1 Ci-dessous sont énumérés certains des projets d'infrastructures prioritaires porteurs d'impacts élevés qui seront à mettre en œuvre durant l'exercice financier 2024-2025.

- (i) Coordination de la mise en œuvre des projets de la phase II du Plan d'action à court terme du Plan directeur de développement des infrastructures régionales (RIDMP) 2023-2027 pour les secteurs de l'énergie, des TIC, de la météorologie, du transport et de l'eau ;
- (ii) Mise en œuvre du programme de développement des corridors de transport SMART (sécurité, mobilité, gestion automatisée et en temps réel du trafic) ;
- (iii) Mise en œuvre du nouveau Programme de facilitation des transports et du transit ;
- (iv) Mise en œuvre des projets d'infrastructures transfrontalières d'approvisionnement en eau à Lomahasha>Namaacha (entre Eswatini et le Mozambique) et dans les zones frontalières de Kazungula (par la Zambie) grâce au soutien du Fonds pour l'eau de la SADC ;
- (v) Renforcement des centres d'excellence (CdE), des centres de spécialisation (CdS) et des organisations sous-régionales s'occupant d'infrastructures, les efforts étant centrés sur le renforcement des capacités de l'Institut de gestion

des eaux souterraines (GMI) de la SADC et des organisations de bassin fluvial (RBO) ;

- (vi) Mise en œuvre du 5e Plan d'action stratégique régional pour l'eau (PASR V) ;
- (vii) Mise en œuvre du Programme Intra-ACP sur les services climatiques et les applications connexes ;
- (viii) Mise en œuvre de la Connectivité universelle de la SADC – des TIC inclusives pour tous – de la Stratégie de transformation numérique (DTS) de la SADC ;
- (ix) Mise sur pied de l'Équipe régionale de réaction aux incidents informatiques (SR-CIRT) de la SADC ;
- (x) Élaboration du Cadre harmonisé de cybersécurité de la SADC ;
- (xi) Renforcement des CdE, des centres de spécialisation et des organisations sous-régionales dans le domaine des infrastructures ;
- (xii) Mise en œuvre du Réseau partagé de communication par satellite de la SADC ;
- (xiii) Mise en œuvre du modèle de Plan national de télécommunications d'urgence (NETP) de la SADC ;
- (xiv) Élaboration de la Stratégie postale de la SADC ;
- (xv) Renforcement des capacités des États membres de la SADC à générer et à appliquer des informations et des produits climatiques ; et
- (xvi) Développement d'une réserve de projets assortis d'études de faisabilité complètes pour leur mise en œuvre par les États membres de la SADC.

4.5 Domaines clés de résultats

4.5.1 Les domaines clés de résultats (DCR) de la Direction infrastructures sont les suivants :

- (i) Approvisionner adéquatement la Région en énergie ;
- (ii) Promouvoir la fourniture des infrastructures et services de transport adéquats, intégrés et efficaces ;
- (iii) Assurer l'accès universel aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et veiller au caractère abordable des TIC ;
- (iv) Promouvoir la gestion efficace et efficiente des cours d'eau partagés et le développement plus efficace des infrastructures hydrologiques stratégiques ;
- (v) Fournir des informations météorologiques et climatiques opportunes et crédibles ;
- (vi) Promouvoir les investissements dans le développement des infrastructures régionales ;
- (vii) Assurer la gestion des ressources humaines dans les infrastructures ;
- (viii) Assurer les services du Centre des services climatologiques de la SADC.

4.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025

4.6.1 Conformément à la Vision 2050 de la SADC, aux priorités et aux résultats attendus du RISDP 2020-2030, aux décisions du Conseil et des comités ministériels, au RIDMP

2027 (tel qu'articulé dans la phase II du plan d'action à court terme, STAP II) et aux enseignements tirés de la mise en œuvre antérieure, les principaux domaines d'intervention dans le cadre des infrastructures en 2024-2025 sont les suivants :

- (i) Élaboration, réforme et harmonisation des politiques, des stratégies et des cadres juridiques, institutionnels et réglementaires ;
- (ii) Développement, construction, entretien et réhabilitation des réseaux régionaux d'infrastructures à travers la mise en œuvre du RIDMP ;
- (iii) Mise en place d'institutions régionales (organisations de subsidiarité) et de cadres (dans des domaines tels que les bassins fluviaux, les corridors de transport, les pools énergétiques, la météorologie, les organisations régionales de surveillance réglementaire et les centres d'excellence dans les secteurs de l'énergie, des TIC, de la météorologie, du transport et de l'eau) ;
- (iv) Renforcement des capacités en vue de la conception, du développement, de la construction, de la mise en œuvre, de l'entretien et de l'exploitation de réseaux et services, de programmes et de projets d'infrastructures régionales.
- (v) Développement de projets prioritaires de production et de transmission ainsi que mise en œuvre des instruments pour l'établissement du Mécanisme régional de financement des infrastructures de transmission d'électricité (RTIFF) ;
- (vi) Facilitation de l'opérationnalisation du plan de mise en œuvre à court terme du Plan directeur régional pour le gaz de la SADC (2023-2038) et élaboration de lignes directrices sur la migration vers des combustibles plus propres ;
- (vii) Élaboration de stratégies et de lignes directrices sur la transition énergétique juste, y compris analyse du développement de différentes ressources énergétiques à faible teneur en carbone, telles que l'énergie nucléaire et les technologies énergétiques plus propres pour le charbon ;
- (viii) Soutien et renforcement des activités régionales de régulation du secteur de l'énergie afin de créer un environnement propice aux investissements dans l'industrie de l'approvisionnement en énergie ;
- (ix) Coordination de la mise en œuvre de l'accès à l'énergie sur la base de la Stratégie et du Plan d'action régionaux pour l'accès à l'énergie (REASAP) et suivi des progrès par le biais du rapport biennal sur la fiche d'information sur l'énergie ;
- (x) Fourniture d'orientations politiques aux organisations régionales et d'un retour d'information aux comités ministériels conformément au Protocole de la SADC sur l'énergie ;
- (xi) Facilitation de la mise en œuvre de la Stratégie de transformation numérique (DTS) de la SADC, de l'Équipe régionale de réaction aux incidents informatiques de la SADC, du Cadre harmonisé de la SADC pour la cybersécurité, de la transformation et de l'interconnexion des points d'échange Internet avancés (IXP) de la SADC et du modèle NETP de la SADC ;
- (xii) Mise en œuvre du plan stratégique relatif à la désignation du Centre climatique régional (CCR) de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) afin de permettre au Centre de services climatiques (CSC) de la SADC de devenir un Centre climatique régional désigné par l'OMM au cours de la phase de démonstration ;

- (xiii) Maintien et amélioration des plateformes régionales d'interface utilisateur (UIP) ; lancement de l'UIP nationale dans le pays cible de ClimSA de la SADC en tant que projet pilote ;
- (xiv) Renforcement de la capacité des États membres de la SADC à produire et à appliquer des informations climatiques grâce au système d'information sur les services climatiques (CSIS) mis en place au CSC et dans le pays cible (Angola) ;
- (xv) Développement d'un système d'aide à la décision pour les services climatiques, y compris des lignes directrices pour l'intégration des services et des informations climatiques dans les processus politiques régionaux ;
- (xvi) Opérationnalisation du Cadre du programme de satellites partagés de la SADC ;
- (xvii) Opérationnalisation de l'Observatoire des TIC de la SADC, du Plan d'attribution du spectre des fréquences radioélectriques de la SADC, de la tarification basée sur les coûts pour les tarifs de gros et de détail de l'itinérance et de la Stratégie postale de la SADC (2022-2025) ;
- (xviii) Élaboration des stratégies régionales pour le Programme de météorologie et fourniture de retour d'information aux comités ministériels ;
- (xix) Développement des plateformes d'interface utilisateur (UIP) aux niveaux régional et national ;
- (xx) Renforcement de la capacité des États membres de la SADC à générer et à appliquer des informations et des produits climatiques, y compris le système d'information sur les services climatiques (CSIS) mis en œuvre au CSC et dans le pays cible qu'est l'Angola ;
- (xxi) Réalisation d'une étude sur le transport maritime à courte distance afin d'éclairer la conception d'une Stratégie de corridors maritimes régionaux ;
- (xxii) Élaboration d'un Plan directeur et d'un Programme d'investissement pour les chemins de fer au niveau régional ;
- (xxiii) Développement d'instruments, d'institutions et de plans d'action de gouvernance pour les corridors régionaux de développement du transport SMART ;
- (xxiv) Facilitation de l'intégration de l'Accord sur la gestion de la charge des véhicules (VLMA) et de l'Accord multilatéral sur le transport routier transfrontalier (MCBRTA) et leur mise en œuvre ;
- (xxv) Élaboration d'un cadre pour la numérisation du commerce transfrontalier et la facilitation des transports. (Interface entre le système de surveillance des déplacements dans le corridor (CTMS) et les systèmes de gestion des douanes ; signature de l'accord d'hébergement des ADPIC entre la Namibie et le Secrétariat) ;
- (xxvi) Coordination de l'achèvement des normes de transport routier de l'Organisation régionale africaine de normalisation (ARSO) ;
- (xxvii) Développement du Système d'observation du cycle hydrologique de la SADC (SADC HYCOS) ;

- (xxviii) Renforcement du Plan de mobilisation des ressources et de la mise en œuvre du Plan d'action stratégique régional pour l'eau (RSAP V) ;
- (xxix) Coordination de la mise en œuvre des projets transfrontaliers d'approvisionnement en eau ;
- (xxx) Renforcement de la capacité des organisations de bassins fluviaux à préparer et à mettre en œuvre des projets transfrontaliers dans le domaine de l'eau ;
- (xxxi) Mise en œuvre des projets de subventions pour les moyens de subsistance dans le domaine des eaux souterraines dans cinq (5) États membres ; et
- (xxxii) Renforcement des opérations et de la supervision du PPDF en approuvant le plan de durabilité et d'activité du PPDF de la SADC.

Tableau 6 : Résultats de la Direction des infrastructures pour l'exercice 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25				
Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produit du RISDP	Produit livrable annuel
Infrastructures				
Fourniture d'énergie suffisante dans la Région.	Infrastructures et réseaux régionaux intégrés et interconnectés de qualité qui facilitent la circulation des personnes, des biens, des services et des connaissances.	Projet 1 : Mise en opération du Mécanisme régional de financement des infrastructures de transmission d'électricité	Élaboration, approbation et opérationnalisation du Mécanisme de financement durable pour la production d'électricité et l'expansion du transport d'électricité	Les instruments pour la mise en place du Mécanisme régional de financement des infrastructures de transmission de l'électricité (RTIFF) ont été développés et examinés par les ministres responsables de l'énergie.
		Mise en œuvre du Plan d'action à court terme (STAP) II pour le secteur de l'énergie du RIDMP et élaboration et mise en œuvre des cadres pour l'accès aux infrastructures	Élaboration du modèle de lignes directrices de politique énergétique pour les plans énergétiques intégrés et pour les plans de ressources intégrés	La Stratégie régionale sur la transition énergétique est élaborée et a fait l'objet d'un examen par les ministres responsables de l'énergie.
		Mise en œuvre du Plan directeur régional pour le gaz de la SADC	Mise en œuvre du Plan directeur régional pour le gaz de la SADC	Les activités à court terme du Plan directeur régional pour le gaz 2023-2038 sont mises en œuvre.
	Capacités renforcées en vue du développement, exploitation et entretien des infrastructures et services régionaux nécessaires pour assurer une durabilité progressive	S/O	Création, habilitation et renforcement des organisations subsidiaires régionales pour les secteurs des TIC, de l'énergie, de la météorologie, du transport et de l'eau	Produit 5 : Les stratégies sur la transformation de RERA en SARERA et le renforcement de SACREEE sont élaborées et soumises à l'adoption des ministres responsables de l'énergie.
	Développement des infrastructures et des services régionaux diversifiés, financièrement abordables et physiquement accessibles à tous les citoyens et visiteurs de la Région	S/O	Élaboration du modèle de lignes directrices de politique énergétique pour les plans énergétiques intégrés et pour les plans de ressources intégrés	Décisions et recommandations sur les Stratégies régionales communes documentées et présentées pour approbation par les ministres responsables de l'énergie.
		Mettre en œuvre et réviser la Stratégie et le Plan d'action pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (REEESAP)	Mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (REEESAP)	Les projets régionaux REEESAP sur l'éclairage et les appareils à haut rendement énergétique (EELA) et sur les compétences énergétiques en Afrique australe (SESA) sont achevés.
Promotion de la fourniture des infrastructures et services de	Infrastructures et réseaux régionaux de qualité, intégrés et interconnectés, qui	i. Mise en œuvre du Programme des corridors SMART ii. Mise en œuvre de la section Transport du STAP II du RIDMP	Révision du Plan régional de revitalisation des chemins de fer et son approbation	Élaboration et présentation pour approbation d'un plan directeur et d'un programme d'investissement pour les chemins de fer régionaux

Période opérationnelle annuelle 2024-25

Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produit du RISDP	Produit livrable annuel
transport adéquats, intégrés et efficaces	facilitent la circulation des personnes, de biens, des services et des connaissances.	S/O	Harmonisation des politiques, stratégies et initiatives à l'appui des infrastructures et des services de transport frontaliers	Le Protocole sur le transport, les communications et la météorologie a fait l'objet d'une révision et a reçu l'approbation des ministres chargés du transport
		i. Mettre en œuvre du Programme des corridors SMART ; et ii. Mise en œuvre de la section Transport du STAP II du RIDMP	Élaboration, approbation et mise en œuvre des cadres stratégiques pour les transports et la facilitation des échanges sur les corridors de la SADC	Les recommandations de l'étude sur le transport maritime à courte distance pour la conception d'une Stratégie de corridors maritimes régionaux sont examinées par le Comité des Hauts fonctionnaires responsables du transport.
		i. Mettre en œuvre du Programme des corridors SMART ; et ii. Mise en œuvre de la section Transport du STAP II du RIDMP	S/O	Les instruments, les institutions et les plans d'action de gouvernance pour les corridors régionaux de développement des transports SMART sont développés et révisés et soumis pour approbation.
		Mise en œuvre du Programme du marché unique du transport aérien africain (SAATM)	Les normes et pratiques recommandées de l'OACI (SARP) sont adoptées et mises en œuvre.	Capacités de la Mission permanente de la SADC auprès de l'OACI renforcées pour qu'elle fasse pression pour une position commune de la SADC sur les normes et les pratiques recommandées de l'OACI dans les domaines de la navigation aérienne, de la sécurité et de la sûreté aériennes, de l'environnement, de l'aviation et des politiques de transport aérien.
		i. Mise en œuvre du Programme des corridors SMART ii. Mise en œuvre de la section Transport du STAP II du RIDMP ; iii. Mise en œuvre du Programme du marché unique du transport aérien africain (SAATM)	Harmonisation des politiques, stratégies et initiatives à l'appui des infrastructures et des services de transport frontaliers	Les politiques du transport, les cadres réglementaires et stratégiques et les programmes communs de la SADC sont élaborés et soumis aux ministres de la SADC responsables du transport pour adoption.
Accès universel aux technologies de l'information et des communications (TIC) abordables	S/O	Connectivité universelle de la SADC et TIC inclusives pour tous Équipe régionale de réponse aux incidents informatiques de la SADC (SR-CIRT) Cadre harmonisé de la SADC pour la cybersécurité	Cadre d'inclusion numérique pour tous de la SADC (connectivité universelle de la SADC) élaboré Le cadre de l'équipe régionale d'intervention en cas d'incident informatique (CIRT) de la SADC est opérationnel Un Modèle de plan national de télécommunications d'urgence (NETP) de la SADC est élaboré et approuvé.	Activités à court terme de la Stratégie de transformation numérique de la SADC (SADC DTS) mises en œuvre
	Renforcement des capacités en vue du développement, de l'exploitation et de l'entretien des infrastructures et services régionaux nécessaires pour assurer une durabilité progressive	Renforcer les infrastructures des centres d'excellence, des centres de spécialisation et des organisations sous-régionales.	Création, habilitation et renforcement des organisations subsidiaires régionales pour les secteurs des TIC, de l'énergie, de la météorologie, du transport et de l'eau	Renforcement des centres d'excellence régionaux de la SADC dans le domaine des TIC
	Les infrastructures et services diversifiés régionaux sont financièrement abordables et physiquement accessibles à tous.	Réseau partagé de communications par satellite de la SADC	Le Réseau régional de communication par satellite en orbite géostationnaire (GSO) de la SADC est développé et mis en service.	Le Cadre du Programme de satellites partagés de la SADC est opérationnel.
		Mise en œuvre du Plan d'action à court terme (STAP) II du Plan directeur de développement de l'infrastructure régionale (RIDMP)	L'Observatoire des TIC de la SADC est créé et mis en œuvre Harmonisation du Plan d'attribution	Des stratégies régionales sur la transformation numérique, le plan d'attribution du spectre des fréquences radio de la SADC (RFSAP), les

Période opérationnelle annuelle 2024-25

Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produit du RISDP	Produit livrable annuel
		2023-2027 - Plan sectoriel TIC - SADC numérique 2027	des fréquences (FAP) 2024 de la SADC	télécommunications d'urgence et les positions communes de la SADC sur les TIC ont été élaborés et présentés aux ministres des TIC pour approbation.
Promotion d'une gestion efficace et efficiente des cours d'eau partagés et d'un meilleur développement des infrastructures stratégiques de l'eau	Infrastructures et réseaux régionaux de qualité, intégrés et interconnectés, qui facilitent la circulation des personnes, de biens, des services et des connaissances.	Projet 1 : Mise en œuvre du cinquième Plan d'action stratégique régional pour l'eau (RSAP V)	Élaboration et mise en œuvre du suivi et de l'établissement de rapport des résultats de la Stratégie régionale pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement (WASH)	Produit livrable 1 : Plan de Mobilisation des Ressources pour le Plan d'Action Stratégique Régional (RSAP-V) élaboré.
	Renforcement des capacités en vue du développement, de l'exploitation et de l'entretien des infrastructures et services régionaux nécessaires pour assurer une durabilité progressive	Projet 2 : Renforcer les infrastructures des centres d'excellence, des centres de spécialisation et des organisations sous-régionales.	Adoption des principes régissant le Protocole régional sur les cours d'eau dans les organisations de bassins fluviaux (RBO)	Produit livrable 2 : La capacité des Organisations de bassins à préparer et à mettre en œuvre des projets transfrontaliers dans le domaine de l'eau est renforcée.
		Projet 3 : Renforcer les infrastructures des centres d'excellence, des centres de spécialisation et des organisations sous-régionales.	Création, renforcement et dotation en capacités d'organisations subsidiaires régionales pour les secteurs des TIC, de l'énergie, de la météorologie, du transport et de l'eau	Produit livrable 3 : Projets de subventions pour les moyens de subsistance dans le domaine des eaux souterraines achevés. (Au moins cinq) projets dans les États membres ont été mis en œuvre
	Développement des infrastructures et des services régionaux diversifiés, financièrement abordables et physiquement accessibles à tous les citoyens et visiteurs de la Région	Projet 4 : Mise en œuvre du Plan du secteur de l'eau du Plan d'action à court terme (STAP II) du Plan directeur de développement des infrastructures régionales (RIDMP).	Installation et mise en œuvre des infrastructures transfrontalières d'approvisionnement en eau et d'assainissement en vue d'une meilleure résilience au climat	Produit livrable 4 : Production 4 : La mise en œuvre des projets du Fonds pour l'eau de la SADC a commencé (la construction de la prise d'eau et de l'usine de traitement du projet d'approvisionnement en eau de Kazungula est achevée) ; la construction de Lomahasha>Namaacha a démarré ; le projet d'aquifère de Ramotswa est conçu en détails.
		Projet 5 : Mise en œuvre du Plan du secteur de l'eau du Plan d'action à court terme (STAP II) du Plan directeur de développement des infrastructures régionales (RIDMP).	S/O	Produit livrable 5 : Production 5 : Les contrats relatifs au projet de système d'observation du cycle hydrologique de la SADC (SADC HYCOS) sont signés et la préparation du document de projet complet destiné au Fonds vert pour le climat (GCF) a démarré.
Fourniture d'informations météorologiques et climatiques opportunes et crédibles.	Infrastructures et réseaux régionaux intégrés et interconnectés de qualité qui facilitent la circulation des personnes, des biens, des services et des connaissances.	Mise en œuvre du Plan du secteur de la météorologie du STAP II du RIDMP	Désignation du Centre de services climatiques (CSC) de la SADC comme Centre climatique régional (CCR) de l'Organisation météorologique mondiale	La phase de démonstration du CSC SADC du processus de désignation du Centre climatique régional de l'OMM est atteinte.
		Mise en œuvre du Plan du secteur de la météorologie du STAP II du RIDMP	S/O	Des plateformes d'interface utilisateur (UIP) ont été développées, adoptées par le WEF et les secteurs de la réduction des risques de catastrophe et sont opérationnelles, tant au niveau régional que dans le pays cible de ClimSA (Angola).
	Capacités renforcées en vue du développement, exploitation et entretien des infrastructures et services régionaux nécessaires pour assurer une durabilité progressive	S/O	Des produits de surveillance météorologique et climatique régionaux sont créés pour servir de solutions à long terme aux événements météorologiques et climatiques défavorables récurrents.	Les boîtes à outils du système d'information sur les services climatiques (CSIS) sont opérationnelles au Centre des services climatiques (CSC) et dans le pays cible (Angola) afin d'accroître la capacité des États membres à produire et à appliquer des informations climatiques.
	Développement des infrastructures et des services régionaux	S/O	Les décisions prises sont éclairées par les considérations climatiques et les services climatiques sont	Un système d'aide à la décision pour les services climatiques est développé, y compris des lignes directrices pour

Période opérationnelle annuelle 2024-25				
Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produit du RISDP	Produit livrable annuel
	diversifiés, financièrement abordables et physiquement accessibles à tous les citoyens et visiteurs de la Région		intégrés dans les secteurs socioéconomiques et dans les processus de politique générale.	l'intégration des services et des informations climatiques dans les processus politiques régionaux. Les livrables du projet pour 12 mois sont achevés dans les limites du budget, dans les délais et conformément au plan de travail convenu.
Promotion de l'investissement dans le développement des infrastructures régionales	Infrastructures et réseaux régionaux de qualité, intégrés et interconnectés, qui facilitent la circulation des personnes, de biens, des services et des connaissances.	Renforcement du Fonds de préparation et d'élaboration de projets de la SADC	Mise en place d'une réserve complète de projets d'infrastructures, assortie d'études de faisabilité détaillées	Produit livrable 1 : Une réserve de projets assortie d'études de faisabilité complètes est développée pour la mise en œuvre par les États membres de la SADC
		Durabilité du Fonds de préparation et de développement de projets de la SADC (PPDF)	S/O	Produit livrable 2 : Le plan de viabilité et d'affaires pour le Fonds de préparation et de développement des projets de la SADC (PPDF) est élaboré

4.7 Répartition des ressources :

4.7.1 La proposition de répartition des ressources à la Direction est présentée ci-après.

Tableau 7 : Répartition des ressources à la Direction des infrastructures pour l'exercice 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	EM	PIC	TOTAL
Infrastructures			
Accès universel aux technologies de l'information et des communications (TIC) abordables	88 208	0	88 208
Fourniture d'énergie suffisante dans la Région.	67 149	0	67 149
Promotion de la fourniture des infrastructures et services de transport adéquats, intégrés et efficaces	146 000	400 000	546 000
Promotion d'une gestion efficace et efficiente des cours d'eau partagés et d'un meilleur développement des infrastructures stratégiques de l'eau	42 064	0	42 064
Fourniture d'informations météorologiques et climatiques opportunes et crédibles.	25 000	3 004 962	3 029 962
Promotion de l'investissement dans le développement des infrastructures régionales	73 746	0	73 746
Gestion des Ressources humaines des infrastructures.	1 148 209	0	1 148 209
Infrastructures	1 590 377	3 404 962	4 995 339
TOTAL GÉNÉRAL	1 590 377	3 404 962	4 995 339

5. ORGANE DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE POLITIQUE, DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ

5.1 Mandat

5.1.1 L'objectif général de l'Organe est de promouvoir la paix et la sécurité dans la Région. L'article 2.2 du Protocole de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité (le Protocole) prévoit douze (12) objectifs spécifiques pour l'Organe, dont les suivants :

- (i) Protéger les peuples et prémunir le développement de la Région contre l'instabilité découlant de l'effondrement de l'état de droit, des conflits intra ou interétatiques et l'agression ;
- (ii) Promouvoir la coordination régionale pour les questions touchant à la sécurité et à défense et établir les mécanismes qui conviennent à cet effet ; et
- (iii) Prévenir, contenir et résoudre par des moyens pacifiques les conflits inter ou intraétatique ;

5.2 Objectif stratégique

5.2.1 Le mandat de l'Organe s'articule autour de trois (3) objectifs définis dans le Plan stratégique indicatif de développement régional (RISDP) 2020-2030.

- (i) Renforcer les systèmes de prévention, de gestion et de règlement des conflits, assortis de systèmes d'alerte rapide qui soient capables de repérer et de suivre les menaces politiques, sécuritaires et socioéconomiques ;
- (ii) Renforcer la coopération politique, la démocratie, la bonne gouvernance, l'État de droit, les droits de l'homme et la sécurité humaine ; et
- (iii) Améliorer le système de défense et de sécurité collectives, afin de protéger l'intégrité territoriale de la Région.

5.3 Résultats

5.3.1 L'Organe réalisera les objectifs stratégiques en poursuivant les neuf résultats suivants :

- (i) Amélioration des systèmes d'alerte précoce, cette amélioration permettant de cibler et de suivre les menaces politiques, sécuritaires et socioéconomiques et d'y répondre rapidement ;
- (ii) Renforcement des capacités régionales en matière de médiation, de prévention des conflits et de diplomatie préventive ;
- (iii) Conduite d'une coopération politique de haut niveau entre les États membres ;
- (iv) Consolidation de la démocratie et de la gouvernance inclusive dans la Région ;
- (v) Renforcement des cadres régionaux de lutte contre la criminalité transnationale organisée ;
- (vi) Renforcement de la sécurité humaine dans les États membres, une attention particulière étant prêtée aux populations les plus vulnérables et marginalisées ;
- (vii) Renforcement de la capacité de la Force en attente de la SADC à protéger l'intégrité territoriale de la Région et à conduire des opérations humanitaires et des opérations de soutien à la paix complexes et multidimensionnelles ;
- (viii) Amélioration de la sécurité maritime dans la Région ;
- (ix) Promotion d'un niveau élevé d'engagement des femmes et des jeunes dans les domaines de la défense et des opérations de soutien à la paix.

5.4 Projets par ordre de priorité

5.4.1 L'Organe a donné la priorité aux projets suivants, qui seront mis en œuvre par le biais des résultats et des priorités du RISDP 2020-2030, des décisions des comités sectoriels, des conseils et des comités ministériels, ainsi que de l'évaluation de la menace pour la sécurité (2020) :

- (i) Système d'alerte rapide ;
- (ii) Projet de gestion des conflits et de reconstruction et de développement après-conflit (PCRD) ;
- (iii) Démocratie, élections et bonne gouvernance ;
- (iv) Participation des femmes et des jeunes à la vie politique et aux processus décisionnels ; Représentation et participation ;
- (v) Gestion de la criminalité transnationale organisée ;
- (vi) Gestion du terrorisme ;
- (vii) Projet de la SADC en matière de migration ;
- (viii) Renforcement de la capacité de la Force en attente de la SADC à mener des opérations de soutien à la paix (OSP) et des opérations humanitaires ;
- (ix) Rôle des femmes dans les actions menées en faveur de la paix et de la sécurité ; et
- (x) Révision des infrastructures de la SADC pour la coopération en matière de défense, de paix et de sécurité.

5.5 Domaines clés de résultats

5.5.1 L'Organe mettra en œuvre le Plan opérationnel annuel en poursuivant les domaines clés suivants de résultats :

- (i) Politique et diplomatie
- (ii) Défense
- (iii) Sécurité de l'État
- (iv) Sécurité publique
- (v) Police
- (vi) Centre régional de formation en maintien de la paix

5.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025

5.6.1 L'Organe a donné la priorité aux projets suivants, qui seront mis en œuvre grâce aux résultats et aux priorités de la chaîne de résultats de la RISDP 2020-2030, aux décisions des comités sectoriels, des conseils et des comités ministériels, ainsi qu'à l'évaluation de la menace pour la sécurité (2020) :

- (i) Système d'alerte rapide ;
- (ii) Projet de gestion des conflits et de reconstruction et de développement après-conflit (PCRD) ;
- (iii) Démocratie, élections et bonne gouvernance ;
- (iv) Participation des femmes et des jeunes à la vie politique et aux processus décisionnels ; Représentation et participation ;
- (v) Gestion de la criminalité transnationale organisée ;
- (vi) Gestion du terrorisme ;
- (vii) Projet de la SADC en matière de migration ;
- (viii) Renforcement de la capacité de la Force en attente de la SADC à mener des opérations de soutien à la paix (OSP) et des opérations humanitaires ;
- (ix) Rôle des femmes dans les actions menées en faveur de la paix et de la sécurité ; et

- (x) Révision des infrastructures de la SADC pour la coopération en matière de défense, de paix et de sécurité.

Tableau 8 : Résultats attendus de l'Organe pour l'exercice 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25						
Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel		
Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité						
Politique et diplomatie	Améliorations en matière de prévention, de résolution et de gestion des conflits.	Gestion des conflits et reconstruction post-conflit et développement (PCRD) de la SADC	Un cadre de justice transitionnelle post-conflit, de reconstruction des conflits et de développement est mis en œuvre.	Adoption par les États membres du Cadre régional sur la reconstruction post-conflit et le développement, ainsi que sur la justice transitionnelle.		
				Des plans d'action nationaux sur les femmes, la paix et la sécurité (WPS) ont été élaborés et mis en œuvre par les États membres.		
				La Stratégie régionale sur les jeunes dans la paix et la sécurité (YPS) est élaborée, mise en œuvre et examinée par les États membres.		
				Les capacités des institutions de prévention des conflits/Acteurs non-étatiques sont renforcées pour contribuer de manière significative à la prévention, à la gestion et à la résolution des conflits aux niveaux national et régional.		
				Des missions de médiation du Comité des sages et du Groupe de référence pour la médiation (MRG) sont déployées dans les pays en conflit.		
				Des réseaux régionaux et nationaux de femmes médiatrices sont opérationnels dans les États membres.		
	Coopération politique de haut niveau entre les États membres	Démocratie, élections et bonne gouvernance	Mise en œuvre des politiques et décisions stratégiques de la politique et de la diplomatie dans les États membres	Le mécanisme en l'honneur des fondateurs de la SADC est opérationnel.	Consignation des décisions et/ou recommandations du CMO, du Conseil et du Sommet et leur adoption	
					Le Mécanisme en l'honneur des fondateurs de la SADC est opérationnel.	
					S/O	La publication Hashim Mbita est traduite en Kiswahili et est imprimée, à des fins de préservation de l'Histoire et de la mémoire institutionnelle de la SADC
					S/O	Préserver l'histoire et la mémoire institutionnelle de la SADC.
					S/O	Un projet de cadre régional est développé pour un baromètre régional de la gouvernance, de la primauté du droit et des droits humains et est soumis à l'approbation du CMO.
					S/O	Un projet de cadre de politique étrangère de la SADC est développé, qui définit les valeurs communes à être défendues par tous les États membres et sert de guide pour l'adoption de positions communes en matière de politique étrangère.
S/O	Les capacités des instances de gestion des élections sont renforcées pour garantir l'intégrité des élections					

Période opérationnelle annuelle 2024-25

Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
			S/O	États membres qui organisent des élections en ayant été sensibilisés aux principes et lignes directrices révisés de la SADC régissant les élections démocratiques (2021).
			S/O	La mise en œuvre de la Stratégie du SEAC pour prévenir les conflits électoraux dans les États membres fait l'objet de suivis et un rapport d'avancement est fourni sur la question au CMO.
			S/O	Projet de Cadre régional pour les Centres d'excellence sur la gouvernance, l'État de droit et les droits humains
			S/O	Les activités de coordination du Programme SPSS sont exécutées.
Défense	Capacités de la Force en attente de la SADC renforcées pour lui permettre de sauvegarder l'intégrité territoriale de la Région et de mener des opérations complexes et multidimensionnelles de soutien à la paix et d'aide humanitaire.	L'opérationnalisation de l'IMSS par au moins 50 % des États membres côtiers de la SADC est facilitée.	La Stratégie régionale intégrée de sécurité maritime est opérationnelle et son plan d'action est mis en œuvre dans les États membres.	Produit livrable 5 : Opérationnalisation du Plan d'action de la Stratégie régionale intégrée de sécurité maritime
			Sensibilisation accrue au domaine de la sécurité maritime	Produit livrable 6 : Amélioration de l'information et de la sensibilisation des États membres côtiers à la sécurité maritime.
		S/O	S/O	Produit livrable 7 : Élaboration du Projet de doctrine de défense régionale globale et sa soumission à l'examen du Sous-comité de défense. Produit livrable 8 : La SADC a identifié les leçons tirées de l'Accord-cadre du PSC et les initiatives de paix dans l'est de la RDC sont harmonisées. »
Sécurité de l'État	Systèmes d'alerte précoce améliorés, conduisant à une surveillance efficace et à une réponse rapide et ciblée aux menaces politiques, sécuritaires et socioéconomiques	Projet 1 : Système régional d'alerte précoce	S/O	Produit livrable 1 : Le centre régional et les centres nationaux d'alerte précoce des États membres sont connectés au système de communication sécurisé basé sur l'internet.
		Projet 1 : Système régional d'alerte précoce	S/O	Produit livrable 2 : Les menaces pesant sur la sécurité régionale dans la région de la SADC sont suivies et signalées aux structures statutaires.
		Projet 1 : Système régional d'alerte précoce	Produit livrable 2 - RISDP : La capacité des États membres à observer et à surveiller les indicateurs d'insécurité, y compris les facteurs structurels, les déclencheurs et les accélérateurs de conflits, de catastrophes et de pandémies, est renforcée.	Produit livrable 3 : Renforcement de la capacité des États membres à observer et à surveiller efficacement les conflits, les pandémies et les catastrophes
Sécurité publique	Renforcement des cadres régionaux de lutte contre la criminalité transnationale organisée	S/O	Coopération politique, démocratie, bonne gouvernance, État de droit, droits humains et sécurité humaine renforcés.	Modules d'enquête pour le programme de lutte contre la corruption élaborés et présentés au Comité ministériel de l'Organe pour approbation
				L'évaluation régionale de la lutte contre la corruption et l'évaluation des stratégies nationales de lutte contre la corruption sont réalisées et un rapport est présenté au sous-comité de lutte contre la corruption de la SADC.

Période opérationnelle annuelle 2024-25

Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel	
				Capacité des chefs des agences de lutte contre la corruption à gérer la criminalité transnationale organisée.	
	Renforcement de la sécurité humaine dans les États membres, en particulier pour les populations les plus vulnérables et marginalisées	S/O	Programme régional de lutte contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants mis en œuvre	Des outils de développement des capacités sont élaborés pour guider les interventions des États membres dans la lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains.	
		Plan stratégique pour l'administration pénitentiaire	Un programme d'études régional sur la traite des êtres humains et le trafic illicite de migrants est mis en œuvre.	Le Plan stratégique pour l'administration pénitentiaire est mis en œuvre et les progrès réalisés sont communiqués au C/PSC en juin 2024.	
		Lutte contre la criminalité transnationale organisée	S/O		Les capacités des agents pénitentiaires en matière de prévention de l'extrémisme violent et du terrorisme sont renforcées.
		Lutte contre la criminalité transnationale organisée	S/O		Les tendances régionales et les progrès en matière de lutte contre le braconnage font l'objet d'un suivi et d'un rapport au Sous-comité de la sécurité publique.
		Lutte contre la criminalité transnationale organisée	S/O		Les capacités des fonctionnaires des États membres à lutter contre le commerce illégal d'espèces sauvages sont renforcées.
		Lutte contre la criminalité transnationale organisée	S/O		Les capacités des chefs des services d'immigration en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi des politiques sont renforcées.
		Lutte contre la criminalité transnationale organisée	S/O		Le Cadre politique régional en matière de migration est examiné avec les États membres et un rapport est présenté au Sous-comité de la sécurité publique.
Police		Renforcement des cadres régionaux de lutte contre la criminalité transnationale organisée	Gestion de la criminalité transnationale organisée	Examen et mise en œuvre du Protocole sur le contrôle des armes à feu, des munitions et autres matériels connexes	La mise en œuvre du Protocole sur les armes à feu, les munitions et autres matériels connexes est améliorée et un rapport est présenté aux structures statutaires.
	Gestion de la criminalité transnationale organisée		Mise en œuvre de la Stratégie de prévention et de lutte contre la criminalité transnationale organisée	La mise en œuvre de la stratégie régionale de prévention et de lutte contre la criminalité transnationale organisée est effective et un rapport soumis aux structures statutaires.	
	Gestion de la criminalité transnationale organisée		Les opérations conjointes de la SARPCCO (Organisation de coopération des chefs de police de la région de l'Afrique australe) sont renforcées.	Renforcement des opérations conjointes transfrontalières de la SARPCCO ciblant les syndicats de la criminalité transnationale organisée.	
	Gestion de la criminalité transnationale organisée		Le Protocole sur la lutte contre les drogues illicites est mis en œuvre.	Examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Protocole sur la lutte contre les drogues illicites	
	Gestion de la criminalité transnationale organisée		Renforcement des capacités humaines et techniques régionales et nationales pour prévenir, détecter et enquêter sur la criminalité transnationale organisée et faire en sorte que les responsables répondent de leurs actes.	Renforcement de la capacité des États membres à prévenir, détecter et enquêter sur la criminalité transnationale organisée et à en rendre compte.	
	Gestion de la criminalité transnationale organisée		S/O		Examen des décisions sur les questions stratégiques et politiques régionales pour le secteur de la police et leur adoption par le Sous-comité des chefs de police.

Période opérationnelle annuelle 2024-25				
Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
Centre régional de lutte contre le terrorisme	Renforcer les systèmes d'alerte précoce, afin d'assurer un suivi et une réponse ciblés et en temps utile aux menaces politiques, sécuritaires et socio-économiques.	Projet 2 : Gestion du terrorisme	S/O	La menace du terrorisme et de l'extrémisme violent dans la région est surveillée et signalée aux structures statutaires.
Élément de planification.	Capacités de la Force en attente de la SADC renforcées pour lui permettre de sauvegarder l'intégrité territoriale de la Région et de mener des opérations complexes et multidimensionnelles de soutien à la paix et d'aide humanitaire.	Renforcement des capacités de la Force en attente de la SADC pour le soutien à la paix et les opérations humanitaires.	Le Dépôt logistique régional de la Force en attente de la SADC est établi et rendu opérationnel.	Produit livrable 1 : Poursuite de la construction des bâtiments du Dépôt logistique régional de la Force en attente de la SADC et des infrastructures d'appui.
			S/O	Produit livrable 2 : Renforcement de l'opération multidimensionnelle de soutien à la paix de la Force en attente de la SADC en République du Mozambique et en RDC.
			S/O	Produit livrable 3 : Renforcement de la capacité de la Force en attente de la SADC à intervenir dans le cadre d'opérations complexes et multidimensionnelles de soutien à la paix et d'aide humanitaire
			S/O	Produit livrable 4 : Opérationnalisation du Centre régional de coordination des mouvements/Centre opérationnel conjoint (RMCC/JOC) pour la coordination des missions de la Force en attente de la SADC.
RPTC				
Renforcement des capacités en matière d'opérations de soutien à la paix	S/O	S/O	Renforcement du Système de défense et de sécurité collective capable de sauvegarder l'intégrité territoriale de la Région.	"Développement des compétences et des connaissances des États membres en matière de gestion des nouvelles menaces à la paix et à la sécurité dans la région".
				Les compétences et les connaissances du RPTC sont améliorées grâce à un partenariat avec d'autres centres de formation d'excellence (TCE) et des partenaires.
				La réunion du Conseil consultatif du Centre RPTC est convoquée.
				Gestion et coordination des fonctions opérationnelles du RPTC
				Décisions statutaires et de la Direction du Secrétariat de la SADC intégrées dans les systèmes de gouvernance et de gestion du RPTC
Acquisition et remplacement des actifs du RPTC	Amélioration de la fourniture d'actifs immobilisés au RPTC	S/O	S/O	Remplacement et entretien des actifs du RPTC, conformément à la Politique de remplacement des actifs de la SADC

5.7 Répartition des ressources :

5.7.1 La proposition de répartition des ressources à la Direction est présentée ci-après.

Tableau 9 : Répartition des ressources à la Direction de l'Organe pour l'exercice 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	EM	PIC	TOTAL

Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité			
Politique et diplomatie	2 494 574	638 928	3 133 502
Défense	50 800	0	50 800
Sécurité de l'État	100 000	200 000	300 000
Sécurité publique	126 132	465 000	591 132
Police	48 480	630 000	678 480
Centre régional de lutte contre le terrorisme	49 999	0	49 999
Élément de planification.	160 953 524	387 800	161 341 324
Gestion des ressources humaines - ORGANE	2 721 764	0	2 721 764
Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité	166 545 273	2 321 728	168 867 001
RPTC			
Gestion des ressources humaines - RPTC	596 152	0	596 152
Acquisition et remplacement des actifs du RPTC	112 000	0	112 000
Renforcement des capacités en matière d'opérations de soutien à la paix	569 909	0	569 909
RPTC	1 278 061	0	1 278 061
TOTAL GÉNÉRAL	167 823 334	2 321 728	170 145 062

6. DIRECTION DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES NATURELLES

6.1 Mandat

6.1.1 Le mandat de la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des ressources naturelles (FANR) est de coordonner et de faciliter le développement, la promotion et l'harmonisation des politiques, des plans et des programmes visant à promouvoir la production et la productivité agricoles, ainsi que la sécurité alimentaire au niveau des ménages, du pays et de la Région, à promouvoir l'utilisation efficace et la conservation de l'environnement et des ressources naturelles et à promouvoir la Région en tant que destination unique pour le tourisme.

6.2 Objectif stratégique

6.2.1 Les objectifs stratégiques de la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des ressources naturelles sont les suivants :

- (i) Transformer le secteur agricole pour qu'il pratique une gestion durable de l'environnement et de ses ressources naturelles ;
- (ii) Développer les économies bleue, verte et circulaire et veiller à ce qu'elles demeurent durablement interconnectées, intégrées et compétitives au profit de tous les citoyens de la SADC.
- (iii) Approfondir l'intégration des marchés régionaux et assurer leur connexion aux marchés continentaux et mondiaux ;
- (iv) Renforcer les mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets.

- (v) Veiller à l'utilisation et à la conservation durables des ressources naturelles et à la gestion efficace de l'environnement.

6.3 Résultats

6.3.1 Le Plan opérationnel annuel (POA) devrait permettre d'atteindre les résultats suivants, tels qu'ils sont définis dans le RISDP 2020-2030 :

- (i) Amélioration et élargissement de l'accès au marché pour les produits agricoles ;
- (ii) Développement durable des économies bleue, verte et circulaire dans la SADC ;
- (iii) Renforcement de la coopération et de la coordination régionale dans les domaines liés au tourisme ;
- (iv) Amélioration de la planification et de l'aménagement urbains pour favoriser la construction de villes résilientes face aux aléas climatiques ;
- (v) Amélioration des approches sectorielles en vue de développer la résilience face au changement climatique ;
- (vi) Amélioration de la gestion de l'environnement et de l'utilisation durable des ressources naturelles ; et
- (vii) Amélioration de la sécurité maritime régionale.

6.4 Projets par ordre de priorité

6.4.1 La Direction mettra en œuvre les projets régionaux prioritaires suivants :

Agriculture et sécurité alimentaire

- (i) Opérationnalisation de la Politique agricole régionale de la SADC (en particulier la composante agro-production, productivité et agro-transformation) [en cours, 2e phase] ;
- (ii) Renforcement des capacités des petits agriculteurs et sensibilisation aux normes pertinentes et aux mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) pour les produits agricoles [en cours] ;
- (iii) Renforcement des capacités des groupes agrégés, des organisations de producteurs et des associations industrielles dans les chaînes de valeur prioritaires [nouveau] ;
- (iv) Renforcement des marchés et des infrastructures logistiques (amélioration de l'information sur les marchés pour promouvoir le commerce interrégional) [En cours] ;
- (v) Appui à la politique et à l'harmonisation réglementaire, à la normalisation et aux procédures de contrôle de la qualité et au commerce des produits agricoles (semences, engrais, mesures sanitaires et phytosanitaires, etc.) [En cours]
- (vi) Mise en œuvre des stratégies de surveillance et de lutte contre les ravageurs et les maladies transfrontalières des plantes et des animaux par tous les États membres ;
- (vii) Adoption de technologies innovantes pour une agriculture intelligente, notamment l'investissement dans des technologies économes en main-d'œuvre, inclusives et appropriées dans toute la chaîne de valeur agricole [Nouveau]

- (viii) Système régional multisectoriel et intégré d'alerte précoce [Nouveau] ;

Ressources zoogénétiques et phytogénétiques

- (ix) Adoption et utilisation du SDIS dans la gestion des données sur les ressources phytogénétiques par les États membres cours [En cours] ;
- (x) Caractérisation morphogénétique des ressources phytogénétiques stockées [En cours] ;
- (xi) Mise en œuvre de la stratégie de conservation et d'utilisation de la génétique animale [Nouveau] ;

Tourisme

- (xii) Accélération et extension de la mise en œuvre du projet pilote UNIVISA (Angola, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud et Zimbabwe) [En cours] ;
- (xiii) Harmonisation des politiques d'accès aérien et élimination des obstacles au transport routier (voir accélération des résultats du programme tripartite de facilitation du transport et du transit) [En cours] ;
- (xiv) Encouragement de l'engagement et de la participation des communautés locales et des citoyens de la SADC dans le développement du tourisme [En cours] ;
- (xv) Assurance et renforcement de la participation effective du secteur privé à la mise en œuvre du programme de tourisme de la SADC [En cours].

Environnement, développement durable et changement climatique

- (xvi) Élaboration des stratégies et d'un plan de mise en œuvre pour l'économie bleue, circulaire et verte dans la région de la SADC [En cours] ;
- (xvii) Réalisation d'une étude de faisabilité pour guider le développement des villes intelligentes [Nouveau] ;
- (xviii) Développement d'un programme de villes intelligentes et durables de la SADC [Nouveau] ;
- (xix) Opérationnalisation de la Stratégie et du Plan d'action révisés de la SADC sur le changement climatique, approuvés en 2021 [Nouveau] ;
- (xx) Programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification de la SADC, y compris l'initiative de la Grande muraille verte de la SADC, et réduction de l'empreinte carbone dans la région de la SADC [En cours]
- (xxi) Renforcement et accélération de la mise en œuvre du programme d'amélioration de la gestion de l'environnement dans la SADC en vue d'un développement durable [Nouveau] ;

Gestion des ressources naturelles

- (xxii) Promotion et renforcement de la mise en œuvre du programme sur les aires de conservation transfrontalières, 2023-2033 En cours] ;

- (xxiii) Renforcement de la mise en œuvre du Programme régional sur la faune et la flore sauvages et des économies basées sur celles-ci [Nouveau] ;
- (xxiv) Lutte contre la criminalité transnationale organisée [En cours]
- (xxv) Accélération de la mise en œuvre du programme régional de gestion des forêts [En cours] ;
- (xxvi) Appui à la mise en œuvre du Programme régional de gestion des pêches [En cours] ;
- (xxvii) Programme d'amélioration de la gouvernance des pêches et des corridors commerciaux de l'économie bleue dans la SADC (PROFISHBLUE) [En cours] ;
et
- (xxviii) Renforcement de la recherche et de l'innovation en matière de gestion des ressources naturelles et des déchets [En cours].

6.5 Domaines clés de résultats

6.5.1 Les domaines de résultats clés en matière de l'alimentation, de l'agriculture et des ressources naturelles sont les suivants :

- (i) La production, la productivité et la compétitivité des cultures, de l'élevage, de la sylviculture, de la pêche et de la faune et de la flore sauvages pour soutenir le commerce, l'industrie et la sécurité alimentaire dans la région ;
- (ii) L'accès aux marchés pour les produits agricoles (cultures, bétail et ressources naturelles) ;
- (iii) La vulnérabilité sociale et économique dans le contexte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- (iv) La gestion durable et la conservation des espèces sauvages et des ressources naturelles transfrontalières dans la Région ;
- (v) La promotion de la Région en tant que destination touristique unique ;
- (vi) La gestion durable de l'environnement pour favoriser le développement socioéconomique dans la Région ;
- (vii) Le renforcement des cadres institutionnels et du développement des capacités ;
et
- (viii) La conservation et l'utilisation des ressources phytogénétiques et zoogénétiques afin d'accroître la production agricole et de maintenir la diversité des espèces au profit des générations actuelles et futures.

6.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025

6.6.1 La Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des ressources naturelles se concentre sur les domaines suivants :

- (i) Tourisme : Mise en œuvre du Programme régional de tourisme 2020-2030 de la SADC par (i) l'élaboration d'instruments visant à faciliter l'accès des touristes à

la Région et leur circulation à l'intérieur de celle-ci ; (ii) la promotion de la mise en œuvre du tourisme dans les TFCA, y compris par des initiatives communautaires ; (iii) l'amélioration de la réputation et de l'image touristiques de la Région ; et (iv) l'opérationnalisation de groupes de travail et de plates-formes touristiques impliquant les secteurs public et privé ;

- (ii) **Accès au marché** : Les actions visant à améliorer et à élargir l'accès au marché pour les produits agricoles comprennent (i) le contrôle de la conformité des États membres aux mesures sanitaires et phytosanitaires régionales (SPS) ; (ii) le contrôle de la mise en œuvre du système régional de gestion de l'information agricole (AIMS) ; (iii) l'élaboration d'un Cadre sanitaire unique ; et (iv) l'opérationnalisation et le contrôle des stratégies en matière de santé animale et végétale ;
- (iii) Production, productivité et compétitivité des produits agricoles : Ce domaine se concentre sur l'accélération de la mise en œuvre de la Politique agricole régionale à travers (i) le développement de groupes agrégés pour la chaîne de valeur agro-industrielle prioritaire ; (ii) la capacitation des États membres dans la mise en œuvre du programme régional d'engrais, et les pratiques et technologies agricoles intelligentes face au climat ; (iii) le développement du plan de mise en œuvre chiffré pour les politiques d'irrigation et de mécanisation ; (iv) et l'opérationnalisation du Plan régional d'investissement agricole (RAIP) 2024-2030 ;
- (iv) Vulnérabilité socio-économique : Les travaux prévus permettront de (i) suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (FNSS) ; (ii) produire un bilan alimentaire régional annuel (sur les céréales et les aliments non céréaliers) ; et (iii) produire le rapport de synthèse régional de 2024 sur l'état de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région de la SADC ;
- (v) **Ressources zoogénétiques et phytogénétiques** : La conservation des ressources phytogénétiques régionales et leur utilisation pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle seront abordées par (i) la documentation et la publication des informations et des données des États membres sur la conservation des ressources phytogénétiques ; (ii) la capacitation des États membres en matière de conservation et d'utilisation durable des ressources phytogénétiques ex situ et in situ ; et (iii) l'opérationnalisation de la Banque régionale de gènes pour les ressources zoogénétiques ;
- (vi) Gestion des ressources naturelles : Les travaux prévus porteront en priorité sur (i) la promotion et le suivi de la mise en œuvre du Programme des aires de conservation transfrontalières ; (ii) la facilitation de la mise en œuvre et du suivi du programme relatif à la faune et à la flore sauvages (LEAP, CITES) et de la Stratégie et du Plan d'action pour une économie basée sur la faune et la flore sauvages ; (iii) le soutien et le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie et du Plan d'action de la SADC pour la sylviculture ; (iv) la promotion et le suivi des interventions pour la mise en œuvre du Protocole sur la pêche ; (v) la promotion des connaissances et des capacités techniques en matière de gouvernance de la pêche et de chaînes de valeur de l'aquaculture et harmonisation des politiques de commerce du poisson ; (vi) le développement des solutions de recherche et d'innovation (R&I) sur la GRN et la gestion des déchets et le renforcement de la collaboration entre les principales parties prenantes ; et (vii) l'opérationnalisation du Centre de coordination du suivi, du contrôle et de la surveillance de la pêche de la SADC (MCSCC) ; et

- (vii) Environnement et changement climatique : Les travaux prévus seront axés sur (i) le suivi de la mise en œuvre des stratégies régionales de la SADC en matière d'économie bleue, circulaire et verte ; (ii) l'élaboration d'une stratégie régionale de durabilité des éco-villes ; (iii) l'opérationnalisation de la version révisée de la stratégie de la SADC en matière d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets ; (iv) le suivi de la mise en œuvre de l'initiative de la grande muraille verte de la SADC et de la Stratégie de gestion des risques de sécheresse et d'atténuation de leurs effets (DRIMMS) ; (v) l'opérationnalisation et le suivi de la version révisée de la Stratégie régionale de la SADC en matière de biodiversité et de son Plan d'action ; et (vi) l'élaboration de lignes directrices régionales pour la gestion des espèces allogènes envahissantes (IAS).

Tableau 10 : Résultats attendus de la Direction FANR pour l'exercice 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25				
Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
Alimentation, agriculture et ressources naturelles				
Promotion de la Région en tant que destination touristique unique	Renforcement de la coopération et de la coordination régionale en matière de tourisme.	Accélérer et étendre la mise en œuvre du projet pilote UNIVISA (Angola, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud et Zimbabwe) [en cours].	Promotion du Cadre pour la coordination du développement durable du tourisme régional	Instruments juridiques et politiques pour faciliter l'accès et le mouvement des touristes vers et au sein de la région élaborés et validés par les États membres
		Harmonisation des politiques d'accès aérien et élimination des obstacles au transport routier (cf. accélération des résultats du programme TTTFP)		
		Encouragement de la concertation avec des communautés locales et des citoyens de la SADC et leur participation dans le développement du tourisme [en cours]	S/O	Promotion et suivi de la mise en œuvre du tourisme dans les TFCA.
		Obtention et renforcement de la participation effective du secteur privé à la mise en œuvre du programme de tourisme de la SADC [En cours].	Obtention d'un engagement adéquat du secteur privé dans la promotion et le marketing de la Région en tant que destination touristique unique et compétitive.	Mise en place de groupes de travail sur le tourisme (TWG) et de plateformes impliquant les secteurs public et privé
		Obtention et renforcement de la participation effective du secteur privé à la mise en œuvre du programme de tourisme de la SADC [En cours].	S/O	Renforcement de la réputation touristique et de l'image de la Région par les États membres
Vulnérabilité sociale et économique dans le contexte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	Réduction de la vulnérabilité sociale et économique dans le contexte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	Un programme intégré de nutrition est en cours mais sa portée s'élargit	1) Mise en œuvre et suivi de la Politique agricole régionale (PAR) 2) Renforcement des systèmes régionaux et nationaux d'alerte précoce (NEWS) pour la sécurité alimentaire (FS) 3) Obtention et renforcement de l'évaluation régionale et nationale de la vulnérabilité pour la sécurité alimentaire	Suivi de la Stratégie régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (FNSS)

Période opérationnelle annuelle 2024-25

Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
Gestion durable et conservation de la faune et de la flore sauvages et des ressources naturelles transfrontalières	Gestion durable des ressources naturelles (pêche, foresterie et faune) dans la Région améliorée	Renforcer la mise en œuvre du Programme régional sur la faune sauvage et les économies basées sur la faune sauvage [Nouveau]	Promotion d'un cadre juridique régional harmonisé pour les ressources naturelles.	Facilitation et suivi de la mise en œuvre du programme sur la faune et la flore sauvages (LEAP, CITES) et de la Stratégie et du Plan d'action relatifs à l'économie basée sur celles-ci.
		Accélérer la mise en œuvre du programme de gestion régionale des forêts [en cours]	S/O	Soutien à la mise en œuvre de la Stratégie forestière et au plan d'action de la SADC et leur suivi.
		Promotion et renforcement de la mise en œuvre du Programme sur les aires de conservation transfrontalières, 2023-2033 [en cours]	Les ressources naturelles transfrontalières sont gérées et conservées de manière durable.	Promotion et suivi de la mise en œuvre du Programme des aires de conservation transfrontalières.
		Renforcement de la recherche et de l'innovation en matière de gestion des ressources naturelles et des déchets [en cours]	Promotion du Cadre juridique régional harmonisé pour les ressources naturelles	Développement de solutions de recherche et d'innovation (R&I) en matière de gestion des ressources naturelles et de gestion de l'eau et renforcement de la collaboration entre les principales parties prenantes.
	Adopter et mettre en œuvre un Cadre régional de sécurité maritime	Programme d'amélioration de la gouvernance des pêches et du corridor commercial de l'économie bleue dans la SADC (Projet PROFISHBLUE)	Renforcement et meilleure coordination de la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) dans la région de la SADC	Opérationnalisation du Centre de coordination du suivi, du contrôle et de la surveillance de la pêche (MCSCC) de la SADC.
	Amélioration de la gestion de l'environnement et utilisation durable des ressources naturelles	Programme d'amélioration de la gouvernance des pêches et du corridor commercial de l'économie bleue dans la SADC (Projet PROFISHBLUE)	Promotion du Cadre juridique régional harmonisé pour les ressources naturelles	Promotion des connaissances et des capacités techniques en matière de gouvernance de la pêche et de chaînes de valeur de l'aquaculture, et harmonisation des politiques en matière de commerce du poisson.
		Appuyer la mise en œuvre du Programme régional de gestion des pêches	S/O	Élaboration et mise en œuvre des actions de plaidoyer et de suivi pour la mise en œuvre du Protocole sur la pêche.
Gestion durable de l'environnement pour le développement socio-économique de la Région.	Développement des économies bleue, verte et circulaire durables dans la SADC	Opérationnaliser la Stratégie et le Plan d'action révisés de la SADC sur le changement climatique, approuvés en 2021	Les mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets sont promues dans la Région.	Opérationnalisation et suivi de la stratégie révisée d'adaptation et d'atténuation du changement climatique de la SADC
		Stratégie régionale de la SADC pour l'économie verte (SRGES) et Plan d'action [Nouveau]	Promotion d'un parcours de développement efficient en ressources, durable sur le plan environnemental et à faible émission de carbone et d'une société équitable.	Suivi de la mise en œuvre des stratégies régionales de la SADC en matière d'économie verte, bleue et circulaire.
		Élaboration d'une stratégie d'économie bleue et d'un plan de mise en œuvre axés sur le tourisme côtier, la pêche et l'aquaculture, les infrastructures des câbles marins, la fibre optique, le transport aquatique/marin, les ports, la production d'énergie, la responsabilité écologique des acteurs marins, le renforcement de la gestion des déchets et la lutte contre la pollution marine. [En cours]	Promotion de l'utilisation et de l'exploitation durables des ressources de l'économie bleue	

Période opérationnelle annuelle 2024-25

Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
		Élaboration d'une stratégie d'économie circulaire et d'un plan de mise en œuvre axés sur des cadres pour le recyclage et la minimisation des déchets urbains et industriels, y compris les déchets électroniques des TIC, les batteries, les systèmes énergétiques, la ferraille, le développement de concepts et de produits pour la transformation des déchets en énergie, par exemple dans l'industrie alimentaire [En cours].	Promotion de la production durable, consommation et efficacité des ressources	
Production durable, productivité et compétitivité des cultures, de l'élevage, de la foresterie, de la pêche et de la faune sauvage en soutien au commerce, à l'industrie et à la sécurité alimentaire dans la Région.	Augmentation de la production, de la productivité et de la compétitivité des cultures, de l'élevage, de la foresterie, de la pêche et de la faune et de la flore sauvages pour soutenir le commerce, l'industrie et la sécurité alimentaire dans la région	Opérationnalisation de la Politique agricole régionale de la SADC (en particulier la composante agro-production, productivité et agro-transformation) [En cours].	S/O	Amélioration des compétences et des connaissances des États membres en matière de mise en œuvre de pratiques et de technologies agricoles intelligentes face au climat.
		Opérationnalisation de la Politique agricole régionale de la SADC (en particulier la composante agro-production, productivité et agro-transformation) [En cours].	Augmentation de la production et de la productivité de l'élevage et des cultures dans la région.	Mise en œuvre et suivi des stratégies de santé animale et végétale.
		Soutien à l'harmonisation des politiques et des réglementations, à la normalisation et aux procédures pour le contrôle de la qualité et le commerce des produits agricoles (semences, engrais, mesures sanitaires et phytosanitaires, etc.) [En cours]	Compétitivité des produits agricoles améliorée pour se conformer aux normes régionales et internationales	Contrôle de la conformité des États membres aux mesures sanitaires et phytosanitaires régionales (SPS) et au système de gestion de l'information agricole.
	Secteur productif agricole renforcé	Appliquer la Politique agricole régionale (PAR) de la SADC (en particulier l'agro-production, la productivité et l'agro-transformation) [En cours].	Amélioration de la participation aux chaînes de valeur régionales et mondiales dans les 6 chaînes de valeur prioritaires	Des groupes pour la chaîne de valeur prioritaire de l'agro-transformation sont créés.
Accès au marché pour les produits agricoles (cultures, bétail et ressources naturelles)	Meilleur accès au marché pour les produits agricoles (cultures, bétail et ressources naturelles)	Soutien à l'harmonisation des politiques et des réglementations, à la normalisation et aux procédures pour le contrôle de la qualité et le commerce des produits agricoles (semences, engrais, mesures sanitaires et phytosanitaires, etc.) [En cours]	Compétitivité des produits agricoles améliorée pour se conformer aux normes régionales et internationales	Contrôle de la conformité des États membres aux mesures sanitaires et phytosanitaires régionales (SPS) et au système de gestion de l'information agricole.
Renforcement des cadres institutionnels et renforcement des capacités	Secteur productif agricole renforcé	Appliquer la Politique agricole régionale (PAR) de la SADC (en particulier l'agro-production, la productivité et l'agro-transformation) [En cours].	Politique agricole régionale (PAR) mise en œuvre et suivie	Harmonisation des actions régionales entre le FANR et les PIC
				Mise en œuvre de la PAR de la SADC suivie par les comités techniques et ministériels statutaires de la SADC

Période opérationnelle annuelle 2024-25				
Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
Centre de ressources phylogénétiques de la SADC (SPGRC)				
Conservation et utilisation des ressources phylogénétiques et zoogénétiques afin d'accroître la production agricole et de maintenir la diversité des espèces au profit des générations actuelles et futures.	Amélioration de la conservation et de l'utilisation des ressources génétiques végétales et animales afin d'optimiser la production agricole et le maintien de la diversité des espèces pour les générations actuelles et futures.	1. (en cours) Caractérisation morphogénétique des ressources phylogénétiques stockées	Promotion de la conservation des ressources phylogénétiques régionales et de leur utilisation pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle	Renforcement des capacités des États membres en matière de conservation et d'utilisation durable des ressources phylogénétiques ex situ et in situ
		2. Analyse du contenu nutritionnel des ressources phylogénétiques stockées		
		(En cours) Adoption et utilisation du SDIS dans la gestion des données sur les ressources phylogénétiques par les États membres	S/O	Consignation et publication des informations et données des États membres concernant la conservation des ressources phylogénétiques
		(En cours) Adoption et utilisation du SDIS dans la gestion des données sur les ressources phylogénétiques par les États membres	S/O	Suivi de l'harmonisation des politiques en matière de ressources phylogénétiques dans la région de la SADC et gestion et coordination de la fonction opérationnelle du SPGRC.
Acquisition et remplacement des actifs du SPGRC	Amélioration du soutien administratif et des installations du SPGRC	S/O	S/O	Remplacement des anciens actifs du SPGRC

6.7 Répartition des ressources :

6.7.1 La proposition de répartition des ressources à la Direction est présentée ci-après.

Tableau 11 : Répartition des ressources à la Direction FANR et au SPGRC pour l'exercice 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	EM	PIC	TOTAL
Alimentation, agriculture et ressources naturelles			
Production durable, productivité et compétitivité des cultures, de l'élevage, de la foresterie, de la pêche et de la faune sauvage en soutien au commerce, à l'industrie et à la sécurité alimentaire dans la Région.	45 980	0	45 980
Accès au marché pour les produits agricoles (cultures, bétail et ressources naturelles)	11 010	0	11 010
Vulnérabilité sociale et économique dans le contexte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	16 500	0	16 500
Promotion de la Région en tant que destination touristique unique	32 520	0	32 520
Gestion durable et conservation de la faune et de la flore sauvages et des ressources naturelles transfrontalières	64 795	5 870 775	5 935 570
Gestion durable de l'environnement pour le développement socio-économique de la Région.	43 000	0	43 000
Renforcement des cadres institutionnels et renforcement des capacités	83 231	0	83 231
Gestion des ressources humaines - FANR	1 235 047	0	1 235 047
Alimentation, agriculture et ressources naturelles	1 532 083	5 870 775	7 402 858

Période opérationnelle annuelle 2024-25

DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	EM	PIC	TOTAL
Centre de ressources phytogénétiques de la SADC (SPGRC)			
Gestion des ressources humaines - SPGRC	1 042 544	0	1 042 544
Acquisition et remplacement des actifs du SPGRC	60 000	0	60 000
Conservation et utilisation des ressources phytogénétiques et zoogénétiques afin d'accroître la production agricole et de maintenir la diversité des espèces au profit des générations actuelles et futures.	325 675	0	325 675
Centre de ressources phytogénétiques de la SADC (SPGRC)	1 428 219	0	1 428 219
TOTAL GÉNÉRAL	2 960 301	5 870 775	8 831 076

7. DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL SOCIAL ET HUMAIN

7.1 Mandat

7.1.1 Le mandat du développement social et humain est d'améliorer les capacités humaines et leur utilisation et de réduire la vulnérabilité, d'éradiquer la pauvreté humaine et d'assurer le bien-être des citoyens de la SADC. La Direction SHDSP assure la disponibilité de ressources humaines éduquées, qualifiées, en bonne santé et productives, nécessaires à la promotion des investissements, de l'efficacité et de la compétitivité de la Région dans l'économie mondiale, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie de la population de la Région.

7.2 Objectif stratégique

7.2.1 L'objectif stratégique visé est de rehausser les capacités humaines pour qu'elles contribuent au développement socioéconomique. Les objectifs spécifiques poursuivis sont les suivants :

- (i) Renforcer et harmoniser les systèmes de santé régionaux afin d'assurer l'offre de services de santé normalisés et accessibles à tous les citoyens et contrer les menaces causées par les pandémies ;
- (ii) Accroître l'accès à des services de qualité en matière de VIH et de sida pour favoriser l'avènement d'une génération sans sida dans la Région ;
- (iii) Permettre aux citoyens de la SADC d'accéder davantage à une éducation de qualité et aux possibilités de développement des compétences, notamment dans les domaines de la science et de la technologie ;
- (iv) Créer davantage d'emplois en favorisant les opportunités de travail décent pour assurer un plein emploi productif dans la Région ; et
- (v) Renforcer l'autonomisation des jeunes et faire en sorte que les jeunes et les personnes handicapées participent à toutes les activités de développement social et économique et accroître le bien-être des personnes âgées.

7.3 Résultats

7.3.1 Le Plan opérationnel annuel (POA) devrait permettre d'atteindre les résultats suivants, définis par le RISDP 2020-2030 :

- (i) **Santé et nutrition** : Systèmes régionaux de santé améliorés, accessibles et réactifs, et investissements accrus dans la nutrition en vue de lutter contre toutes les formes de malnutrition ;
- (ii) **Éducation et développement des compétences** : Amélioration de l'accès équitable à des compétences de qualité et pertinentes et amélioration du développement des compétences pour l'industrialisation régionale ;
- (iii) **VIH et sida** : Améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH et le sida ;
- (iv) **Emploi et travail** : Augmentation de la création d'emplois et de l'accès aux opportunités de travail décent ; et
- (v) **Développement et autonomisation des jeunes** : Participation de jeunes qualifiés au développement socioéconomique, dont ils doivent être les agents moteurs.

7.4 Projets par ordre de priorité

7.4.1 Les projets prioritaires à exécuter pour réaliser les résultats fixés dans le RISDP 2020-2030 sont les suivants :

- (i) **Santé et nutrition** : Construire les éléments constitutifs d'un système régional d'informations sanitaires, y compris l'outil de suivi de l'état de préparation aux pandémies, le tableau de rapport sur l'état de la tuberculose et la mise en opération du système d'aiguillage transfrontalier (CBRS) ;
- (ii) **VIH et sida** : Réviser le Cadre stratégique de lutte contre le VIH et le sida de la SADC et le mettre en œuvre ; mettre en œuvre le Guide de la SADC pour la prévention du VIH chez les adolescentes et les jeunes femmes ; mettre en œuvre la Stratégie de la SADC pour la prévention du VIH au sein des populations clés ; mettre en œuvre le Cadre d'action de la SADC pour le financement durable de la santé et de la lutte contre le VIH ; créer une plate-forme régionale de la SADC pour le financement de la santé ; mettre en œuvre la Déclaration de la réunion des dirigeants africains (ALM) dans la région de la SADC.
- (iii) **Éducation et développement des compétences** : Mettre en œuvre le Cadre de qualifications de la SADC ; mettre en œuvre le Projet de développement de l'emploi et des compétences de la SADC ; créer et opérationnaliser l'Université virtuelle de transformation de la SADC ; augmenter l'adoption des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM) dans le système éducatif ; mettre en œuvre le Plan stratégique 2022-2030 de la SADC pour l'apprentissage ouvert et à distance ; et promouvoir le Concept d'universités entrepreneuriales afin d'accroître les possibilités d'emploi ;
- (iv) **Emploi et travail** : Mettre en œuvre le Programme de travail décent de la SADC, le projet de migration de la SADC, l'Observatoire du marché du travail de la SADC et le Programme de compétences et d'employabilité des jeunes ; et

- (v) **Développement et autonomisation des jeunes** : Programme de développement et d'autonomisation des jeunes et création d'un bureau de la jeunesse de la SADC.

7.5 Domaines clés de résultats

7.5.1 Les domaines clés de résultats (DCR) de la Direction sont les suivants :

- (i) **Santé et nutrition** : Le résultat immédiat de ce DCR est l'amélioration, l'accessibilité et la réactivité des systèmes de santé régionaux, ainsi que l'augmentation des investissements dans la nutrition pour lutter contre toutes les formes de malnutrition ;
- (ii) **Éducation et développement des compétences** : Le résultat immédiat de ce DCR est l'amélioration de l'accès équitable à une éducation de qualité et pertinente, et l'amélioration du développement des compétences pour l'industrialisation régionale ;
- (iii) **VIH et sida** : Le résultat immédiat de ce DCR est un meilleur accès à des services de qualité en matière de VIH et de sida, en vue de la réalisation d'une génération sans sida dans la Région ;
- (iv) **Emploi et travail** : Le résultat immédiat de ce DCR est la hausse de la création d'emplois et l'accès à des opportunités de travail décent ; et
- (v) **Développement et autonomisation des jeunes** : Le résultat immédiat de ce DCR est la participation de jeunes qualifiés au développement socioéconomique et le rôle moteur qu'ils joueront dans ce développement.

7.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025

7.6.1 Pour l'exercice 2024-2025, la Direction du développement social et humain se concentre sur les domaines suivants :

- (i) Veiller à ce que la mise en œuvre durable du Cadre de qualifications de la SADC demeure une priorité. Avec le soutien des fondations européennes pour la formation, les interventions suivantes ont été prévues : mise en œuvre de la Feuille de route basée sur le Plan de mise en œuvre de la SADCQF ; soutien aux États membres pour l'élaboration/la révision de leur Cadre national de qualifications ; et élaboration du Cadre régional d'assurance de la qualité ;
- (ii) Développer un Programme régional sur la numérisation des écoles primaires. Une réunion de lancement a été prévue, à laquelle participera également le secteur privé ;
- (iii) Développer un Cadre stratégique révisé de l'EFTP et un Plan de mise en œuvre pour y inclure des éléments de compétences pour une transition juste ;
- (iv) Opérationnaliser l'Université de transformation de la SADC par la mise en œuvre des conclusions émanant de la mission sur le développement du Plan d'affaires pour l'Université de transformation de la SADC ;
- (v) Élaborer un programme de renforcement des capacités à long terme en matière de création d'emplois pour les États membres de la SADC ;

- (vi) Promouvoir la signature et la ratification du Protocole de la SADC sur l'emploi et le travail ;
- (vii) Développer un Observatoire du marché du travail de la SADC (OMT) ;
- (viii) Mettre en œuvre le Programme de la SADC pour le travail décent, en mettant l'accent sur le renforcement du respect des normes du travail dans la Région ;
- (ix) Élaborer le Programme de développement et d'autonomisation des jeunes de la SADC, en accordant la priorité à la création d'un Bureau des jeunes de la SADC afin de garantir la participation effective des jeunes à l'intégration régionale ;
- (x) Assurer le suivi et fournir un soutien technique aux programmes de santé à fort impact qui ont un potentiel catalytique pour l'intégration du système de santé, y compris la lutte contre la tuberculose, l'élimination du paludisme, la mise en commun des services d'achat de la SADC et l'harmonisation de la réglementation sur les médicaments ; et
- (xi) Élaborer le plan directeur pour la création de l'Organisation de la santé de l'Afrique australe.

Tableau 12 : Résultats attendus de la Direction SHD pour l'exercice 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25				
Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
Développement social et humain				
VIH et sida	Amélioration de la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH et le sida	Projet intégré de lutte contre le VIH sur la prévention combinée et la gestion du VIH	S/O	Suivi de la mise en œuvre de la stratégie régionale de la SADC pour la prévention, le traitement et les soins du VIH et la santé et les droits sexuels et reproductifs parmi les populations clés.
		Projet intégré de lutte contre le VIH sur la prévention combinée et la gestion du VIH	Mise en œuvre du Guide de la SADC sur la prévention du VIH chez les adolescentes, les jeunes femmes (AGYW) et leurs partenaires sexuels.	Mise en œuvre du Guide de la SADC sur la prévention du VIH chez les adolescentes, les jeunes femmes (AGYW) et leurs partenaires sexuels
		Projet intégré de lutte contre le VIH sur la prévention combinée et la gestion du VIH	S/O	Élaboration et approbation du Rapport d'activité annuel de la SADC sur le VIH.
				La Stratégie régionale de lutte contre le VIH de la SADC est élaborée

Période opérationnelle annuelle 2024-25

Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
				Mise en œuvre du Cadre d'action de la SADC pour le financement durable dans le domaine du VIH et de la santé
				Suivi de la mise en œuvre des engagements et des instruments à l'échelle régionale, continentale et mondiale sur la santé et la lutte contre le VIH et le sida.
Éducation et développement des compétences	Accès équitable accru à une éducation de qualité et pertinente	Projet de migration de la SADC	Mise en œuvre du Cadre des qualifications de la SADC	Soutien à l'élaboration de cadres nationaux de qualification référencés par la SADCQF.
		S/O	Stratégie de transformation numérique de la SADC mise en œuvre	Élaboration d'une Note conceptuelle sur le Programme régional de numérisation des écoles
		S/O	Le cadre directif de la SADC sur les soins et le soutien à l'enseignement et à l'apprentissage (CSTL) est mis en œuvre.	Suivi de la mise en œuvre du Cadre de soins et de soutien à l'enseignement et à l'apprentissage de la SADC.
	Renforcement du développement des compétences en vue de l'industrialisation régionale	Établir et rendre opérationnelle l'Université virtuelle de transformation de la SADC	Création et opérationnalisation de l'Université virtuelle de la SADC pour la transformation	Création et opérationnalisation de l'Université virtuelle de la transformation de la SADC.
		S/O	Cadre politique de la SADC pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) mis en œuvre et surveillé	le Cadre stratégique régional de l'EFTP et le plan de mise en œuvre (2018-2027) sont examinés et mis à jour. Examen des décisions relatives aux questions stratégiques et politiques régionales pour la mise en œuvre du Protocole de la SADC sur l'éducation et la formation et des engagements mondiaux par la réunion conjointe des ministres de l'éducation et de la formation et de la science, de la technologie et de l'innovation.
Emploi et travail	Augmentation de la création d'emplois et de l'accès aux opportunités de travail décent	Développement des compétences et employabilité	Approbation et mise en œuvre du Cadre directif de la SADC pour l'emploi et le travail	Élaboration et mise en œuvre d'un Programme de renforcement des capacités en matière de politiques et de stratégies d'emploi.
		Observatoire du marché du travail de la SADC	S/O	Les décisions relatives aux questions stratégiques et politiques régionales pour la mise en œuvre du Cadre de politique de l'emploi et du travail de la SADC sont examinées par les ministres du travail.
		Observatoire du marché du travail de la SADC	Développement de la base de données du marché du travail de la SADC	Développement de la base de données du marché du travail de la SADC
		Projet de développement des compétences et d'employabilité	Protocole de la SADC sur l'emploi et le travail et principaux engagements mondiaux en matière de protection de l'emploi et de travail décent pour tous ratifiés	Le Protocole de la SADC sur l'emploi et le travail est soutenu et disséminé
		Observatoire du marché du travail de la SADC	S/O	Suivi du Programme de la SADC pour le travail décent ((2021-2025).

Période opérationnelle annuelle 2024-25

Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel	
		Projet de migration de la SADC	Mise en œuvre du Plan d'action de la SADC sur la migration de la main d'œuvre	Évaluation du Plan d'action de la SADC sur la migration de la main-d'œuvre (2020-2025).	
Développement et autonomisation des jeunes	Participation de jeunes qualifiés au développement socioéconomique, dont ils doivent être les agents moteurs	Projet de développement des compétences et d'employabilité	Protocole de la SADC sur la jeunesse élaboré, ratifié et suivi	Protocole de la SADC sur la jeunesse élaboré	
Santé et nutrition	Amélioration, accessibilité et réactivité des systèmes de santé régionaux	S/O	S/O	Élaboration du Rapport de progrès régional annuel sur le paludisme et sa validation, et sa soumission au Comité ministériel de la santé pour approbation. Rapport d'activité régional annuel sur la tuberculose élaboré et validé. Opérationnalisation des services d'achats groupés de la SADC. Élaboration du Rapport annuel sur la santé de la SADC 2023 et sa soumission au Comité des ministres de la santé pour qu'il l'approuve et fixe les priorités régionales.	
		Renforcement de l'investissement dans la nutrition afin de maîtriser toutes les formes de malnutrition	Renforcement du Financement public de la nutrition	Mise en œuvre des interventions en faveur de la nutrition, notamment l'apport complémentaire en micronutriments et la diversité alimentaire, ciblant les femmes vulnérables en âge de procréer, les jeunes enfants, les adolescents et la population en général	Les compétences et connaissances des États membres sont rehaussées en matière de financement public de la nutrition.
			Programme nutritionnel intégré	Mise en œuvre des interventions en faveur de la nutrition, notamment l'apport complémentaire en micronutriments et la diversité alimentaire, ciblant les femmes vulnérables en âge de procréer, les jeunes enfants, les adolescents et la population en général	Cadre d'action pour la nutrition maternelle et normes minimales d'enrichissement des aliments déployés dans les États membres.
			Programme nutritionnel intégré.	Mise en œuvre des interventions en faveur de la nutrition, notamment l'apport complémentaire en micronutriments et la diversité alimentaire, ciblant les femmes vulnérables en âge de procréer, les jeunes enfants, les adolescents et la population en général	Suivi de la mise en œuvre des priorités en matière de nutrition, élaboration du rapport et sa soumission aux ministres de la santé pour approbation
	Création d'un Centre régional d'excellence pour la nutrition afin de traiter toutes les formes de malnutrition (nouveau projet)		Mise en œuvre des interventions en faveur de la nutrition, notamment l'apport complémentaire en micronutriments et la diversité alimentaire, ciblant les femmes vulnérables en âge de procréer, les jeunes enfants, les adolescents et la population en général	Base de données régionale et un réseau d'institutions pour le Centre d'excellence pour la nutrition créés	
			Mise en œuvre des interventions en faveur de la nutrition, notamment l'apport complémentaire en micronutriments et la diversité alimentaire, ciblant les femmes vulnérables en âge de procréer, les	Élaboration de la Stratégie de financement et des POS pour la pleine opérationnalisation du Centre d'excellence pour la nutrition	

Période opérationnelle annuelle 2024-25

Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
			jeunes enfants, les adolescents et la population en général	
GSHD-VIH et sida				
Fonds spécial pour la lutte contre le HIV/Sida	Amélioration de la disponibilité et de l'accès à des services de santé et de lutte contre le VIH et le sida de qualité et à des produits de base pour la prévention et la lutte contre les maladies qui posent un problème de santé publique	S/O	S/O	Mise en œuvre et suivi du troisième cycle du Fonds spécial de la SADC pour le VIH et le sida Révision du Cadre de mise en œuvre du Fonds spécial du sida de la SADC. Amélioration de la visibilité du Fonds spécial de la SADC pour le VIH et le sida.

7.7 Répartition des ressources :

7.7.1 La proposition de répartition des ressources à la Direction est présentée ci-après.

Tableau 13 : Répartition de ressources pour SHD & GSHD-VIH et sida pour 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	EM	PIC	TOTAL
Développement social et humain			
Santé et nutrition	108 000	0	108 000
Éducation et développement des compétences	119 000	0	119 000
Emploi et travail	120 000	0	120 000
VIH et sida	87 000	0	87 000
Développement et autonomisation des jeunes	35 999	0	35 999
Gestion des ressources humaines pour le Développement social et humain	881 335	0	881 335
Développement social et humain	1 351 334	0	1 351 334
GSHD-VIH et sida			
Fonds spécial pour la lutte contre le HIV/Sida	1 600 000	0	1 600 000
GSHD-VIH et sida	1 600 000	0	1 600 000
TOTAL GÉNÉRAL	2 951 334	0	2 951 334

8. PLANIFICATION DES POLITIQUES ET MOBILISATION DES RESSOURCES

8.1 Mandat

8.1.1 Le mandat de la Direction de la planification des politiques et de la mobilisation des ressources (PPRM) est de servir de structure principale du Secrétariat de la SADC pour l'élaboration des stratégies, l'analyse des politiques, la planification et la programmation, le suivi et l'évaluation, ainsi que l'établissement de partenariats stratégiques. La Direction aide également la direction exécutive à coordonner la mise en œuvre des priorités régionales au niveau des États membres par l'intermédiaire des comités nationaux (CNS) de la SADC et au niveau des communautés économiques continentales et régionales (CER), par le biais des initiatives de l'UA et du NEPAD, des autres communautés économiques régionales (CER) et des autres parties prenantes.

8.2 Objectif stratégique

8.2.1 Les objectifs stratégiques poursuivis par la Direction PPRM sont les suivants :

- (i) Formuler les politiques et les stratégies de la SADC et assurer leur alignement sur les initiatives de développement continentales et internationales ;
- (ii) Améliorer l'efficacité et l'efficience institutionnelles ;
- (iii) Élaborer les plans et les budgets de la SADC, en veillant à en améliorer les performances globales et à veiller à ce que le Programme régional de la SADC soit axé sur les résultats et soit porteur d'impacts profonds ;
- (iv) Veiller au financement plus durable du Programme d'intégration régionale ;
- (v) Améliorer le suivi, l'évaluation et le processus d'élaboration des rapports du RISDP 2020-2030 ;
- (vi) Promouvoir la gestion efficace et efficiente des projets et programmes ; et
- (vii) Mettre au point et gérer un système statistique régional solide et réactif pour soutenir les processus d'intégration régionale, y compris pour en mesurer les progrès et les impacts.

8.3 Résultats

8.3.1 Les objectifs stratégiques poursuivis par la Direction PPRM sont les suivants :

- (i) Soutenir le processus de formulation des politiques et des stratégies ;
- (ii) Renforcer les cadre juridiques, politiques et institutionnels pour faciliter la mise en œuvre du Programme d'intégration régionale de la SADC ;
- (iii) Améliorer les changements organisationnels et communautaires dans la SADC pour la mise en œuvre du RISDP 2020-2030 ;
- (iv) Coordonner les politiques et les stratégies de la SADC et les aligner sur les initiatives de développement continentales et internationales ;

- (v) Coordonner et intégrer les exercices de planification et de budgétisation de la mise en œuvre du RISDP 2020-2030 ;
- (vi) Renforcer les partenariats existants et explorer et diversifier les sources alternatives de mobilisation des ressources ;
- (vii) Accroître les possibilités innovantes de financement ;
- (viii) Renforcer les mécanismes institutionnels de suivi et d'évaluation ;
- (ix) Renforcer et rendre plus efficace et efficiente la gestion des projets ;
- (x) Renforcer les capacités du personnel et des parties prenantes à lancer, concevoir, exécuter et clôturer efficacement les projets et les programmes ; et
- (xi) Améliorer les infrastructures, systèmes et capacités statistiques dans toute la Région pour favoriser la production et l'utilisation efficace des statistiques régionales harmonisées.

8.4 Projets par ordre de priorité

8.4.1 Les projets prioritaires à exécuter pour réaliser les résultats fixés dans le RISDP 2020-2030 sont les suivants :

- (i) Concevoir des dispositifs pour produire et transmettre des données statistiques sur la SADC à l'aide des TIC et les mettre en œuvre ;
- (ii) Renforcer les capacités en matière de collecte, d'analyse et de diffusion des données pour le Secrétariat de la SADC et les offices nationaux de statistique (ONS) ;
- (iii) Concevoir un Système statistique de la SADC et le mettre en œuvre ;
- (iv) Renforcer les liens nationaux-régionaux ;
- (v) Opérationnaliser le Cadre de mobilisation des ressources de la SADC.

8.5 Domaines clés de résultats

8.5.1 Les domaines clés de résultats de la Direction sont les suivants :

- (i) **Élaboration de politiques et de stratégies** : Ce DCR consiste à soutenir la formulation de politiques et de stratégies régionales en consultation avec les États membres. Il consiste également à promouvoir le rôle rempli par le Secrétariat en matière de recherche et d'analyse des politiques et de réflexion avancée sur les enjeux majeurs de l'intégration régionale en collaboration avec les réseaux régionaux et internationaux de recherche. Il consiste, en outre, à coordonner les politiques et stratégies régionales de la SADC et assurer leur alignement sur les initiatives de développement continentales et internationales.
- (ii) **Planification et programmation** : Ce DCR consiste à coordonner l'élaboration de plans d'actions institutionnels à court, moyen et long terme au sein du Secrétariat de la SADC et à fournir des conseils sur l'alignement des plans et budgets des États membres sur le RISDP et sur d'autres plans stratégiques. Il consiste également à superviser l'élaboration de politiques, de stratégies et

d'instruments visant à mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre des priorités stratégiques de la SADC et à coordonner le dialogue de partenariat avec les partenaires internationaux de coopération (PIC).

- (iii) **Suivi, évaluation et établissement de rapports** : Ce DCR est chargé de fournir aux principales parties prenantes, y compris au niveau politique, des indications précoces sur les progrès ou l'absence de progrès dans la mise en œuvre des objectifs stratégiques, des résultats et des produits du RISRP 2020-2030. Le mécanisme de suivi et d'évaluation a pour objectifs de :
- (a) S'assurer que les étapes correctes sont franchies, comme prévu ;
 - (b) Servir de système d'alerte rapide dans les cas où les objectifs ne seront probablement pas atteints ;
 - (c) Fournir à toutes les parties prenantes des informations régulières sur l'état d'avancement du Plan stratégique indicatif de développement régional et une base éclairée pour toute révision ;
 - (d) Veiller à ce que les stratégies soient constamment affinées et ciblées et contribuer à la mobilisation d'interventions appropriées ; et
 - (e) Suivre la performance macroéconomique régionale.
- (iv) **Appui à la gestion des projets** : Ce DCR est chargé de renforcer la capacité du Secrétariat de la SADC à lancer, concevoir, exécuter et clôturer des projets de manière efficace et efficiente. Il est également chargé de fournir un soutien à la gestion des projets aux projets et subventions financés par les PIC. Plus précisément, le Secrétariat, par le biais du DRC de la gestion de projets, veille à ce que :
- (a) Les capacités du Secrétariat soient renforcées en matière de gestion de projet ;
 - (b) Les contrôles internes du Secrétariat en matière de gestion de projet soient renforcés ;
 - (c) L'exécution des projets soit efficace et efficiente ; et
 - (d) Des rapports complets sur la gestion des projets sous (Canal 1 et 2) soient disponibles et partagés avec les structures de supervision et les exécutifs.
- (v) **Recherche et statistiques** : Les statistiques soutiennent le processus d'intégration régionale en tant que base de ressources centrale pour les données régionales officielles et fournissent des statistiques pertinentes et précises liées aux questions économiques et sociales. La fonction principale de ce DCR est de coordonner l'harmonisation des statistiques, tout en veillant à ce qu'elles soient alignées sur les méthodologies et les cadres statistiques continentaux et internationaux. Les actions menées en matière de recherche et de statistique sont guidées par les instruments politiques et juridiques pertinents, par la Stratégie régionale pour le développement de la statistique (RSDS) et par le Protocole sur les statistiques.

8.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025

8.6.1 Conformément aux priorités visés dans le RISDP 2020-2030, aux décisions du Conseil et des comités ministériels, aux projets classés prioritaires et à la lumière des leçons tirées des mises en œuvre antérieures, les axes majeurs à privilégier pour 2024-2025 seront les suivants :

(i) *Élaboration de politiques et de stratégies*

- (a) Renforcer les interactions menées au niveau mondial et continental ;
- (b) Renforcer l'alignement entre les politiques et stratégies de la SADC et celles des États membres ;
- (c) Renforcer les structures de la SADC au niveau national, dont les points focaux nationaux de la SADC et les comités nationaux de la SADC ;
- (d) Promouvoir le dialogue autour du programme d'intégration régionale avec les acteurs non étatiques.

(ii) *Planification et programmation*

- (a) Élaborer et faciliter l'approbation du Plan institutionnel annuel 2024-2025 conformément au RISDP 2020-2030 ;
- (b) Produire la mise à jour annuelle 2025-2026 de la Stratégie à moyen terme (MTS) ;
- (c) Mobiliser des ressources techniques et financières pour soutenir la mise en œuvre des projets prioritaires du RISDP 2020-2030 ; et
- (d) Soutenir les partenaires internationaux de coopération (PIC) alignés sur les priorités et la coopération régionale conformément au Cadre de mobilisation des ressources de la SADC.

(iii) *Suivi, évaluation et établissement de rapports*

- (a) Élaborer et mettre en œuvre un Cadre et un Plan de suivi et d'évaluation du RISDP 2020-30 ;
- (b) Orienter le suivi et les rapports systématiques et opportuns du RISDP 2020-2030 pour évaluer continuellement les progrès et les décisions opportunes ;
- (c) Orienter la mise en œuvre des décisions émanant des réunions statutaires de la SADC, y compris le Conseil et le Sommet, les réunions ministérielles et les réunions du Comité d'audit, en veillant à ce qu'elles fassent l'objet d'un rapport permanent ;
- (d) Renforcer en permanence les capacités d'utilisation du Système de suivi et d'évaluation en ligne de la SADC aux niveaux du Secrétariat et des États membres ;
- (e) Suivre annuellement l'état de l'intégration régionale de la SADC, conformément aux objectifs et aux aspirations du RISDP 2020-2030 ; et
- (f) Continuer à suivre la performance macroéconomique régionale.

(iv) *Appui à la gestion des projets*

- (a) Examiner les documents de conception de projet (PDD) classés par ordre de priorité ;
- (b) Rendre opérationnelles les lignes directrices de la SADC en matière de gestion de projets ;
- (c) Mettre en œuvre quatre procédures opérationnelles normalisées pour la gestion des projets de la SADC ; et
- (d) Produire des rapports d'évaluation pour vérifier l'alignement, la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact des projets.

(v) Statistique

- (a) Produire et diffuser des publications statistiques régionales sur l'intégration régionale ;
- (b) Développer des systèmes d'information pour assurer l'efficacité de la transmission des statistiques des États membres et améliorer les plateformes de diffusion pour l'utilisation ;
- (c) Entreprendre des activités de renforcement des capacités statistiques en appui à l'intégration régionale ;
- (d) Réaliser des évaluations de la qualité des données dans les statistiques sur les prix et les comptes nationaux avec les États membres ; et
- (e) Suivre la mise en œuvre du Protocole de la SADC sur les statistiques afin d'en accélérer la signature et la ratification.

Tableau 14 : Résultats attendus de la Direction PPRM pour l'exercice 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25				
Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
Planification des politiques et mobilisation des ressources				
Planification et programmation	Amélioration de la planification et de la budgétisation intégrées pour la mise en œuvre de la RISDP	S/O	S/O	Élaboration des plans opérationnels et budgets annuels 2025-2026 et leur soumission au Conseil pour approbation.
		S/O	S/O	Mise à jour annuelle de la Stratégie (2025-2026) pour évaluer la mise en œuvre de la Stratégie à moyen terme du RISDP et sa soumission à l'approbation du Conseil.
	Accroissement potentiel des voies innovantes de financement.	S/O	Cadre de la SADC pour la mobilisation des ressources opérationnel	Ressources techniques et financières mobilisées pour soutenir la mise en œuvre des projets RISDP 2020-2030 prioritaires conformément au Cadre de mobilisation des ressources de la SADC.

Période opérationnelle annuelle 2024-25

Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
		S/O	S/O	Analyse de l'état de la mobilisation des ressources et soumission d'un rapport à l'attention de la direction exécutive.
Recherche et Statistique	Infrastructures, systèmes et capacités statistiques améliorées dans toute la Région pour la production et l'utilisation efficace de statistiques régionales harmonisées.	S/O	Des cadres politiques et juridiques sont élaborées pour la coordination des statistiques régionales et sont mis en œuvre.	Le rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Protocole sur les statistiques a été produit et approuvé par le Comité des statistiques.
		La conception et la mise en œuvre de la production et de la diffusion des statistiques régionales à l'aide des TIC	Développement d'outils de production et de diffusion de données statistiques régionales basés sur les TIC.	Bases de données statistiques régionales et publications sur les statistiques macroéconomiques, sectorielles et sociales, produites et diffusées à tous les États membres.
		La conception et la mise en œuvre de la production et de la diffusion des statistiques régionales à l'aide des TIC	S/O	Création d'un portail de données ouvertes pour la collecte, le traitement et la diffusion des statistiques régionales.
		S/O	Des cadres sont élaborés pour l'évaluation de la qualité des données statistiques du secteur réel.	Production de rapports d'examen statistique sur la solidité méthodologique des statistiques du secteur réel pour les États membres.
		S/O	Des programmes sont élaborés pour renforcer les capacités statistiques en appui à l'intégration régionale.	Obtention des résultats du projet de capacité statistique pour 12 mois dans le respect du budget, du calendrier et du plan de travail convenu.
Suivi, évaluation et établissement de rapports	Renforcement des mécanismes institutionnels de suivi et d'évaluation	S/O	Tous les États membres sont formés au système en ligne de la SADC.	Le Système de S et E en ligne de la SADC est déployé dans 3 États membres supplémentaires et au sein du personnel du Secrétariat.
		S/O	Suivi de la mise en œuvre du RISDP 2020-2030	Faits marquants annuels de 2023/24 sur la mise en œuvre du RISDP 2020-30\
		Développement du Système de carte de pointage du niveau d'impact régional	S/O	Opérationnalisation du système de fiche d'évaluation de l'impact régional au Secrétariat de la SADC et dans les États membres.
		S/O	La mise en œuvre du RISDP 2020-2030 est revue et évaluée.	Examen à mi-parcours du RISDP 2020-2030 effectué
				Élaboration des cadres nationaux de suivi et d'évaluation des marchés publics pour le Botswana, Eswatini, le Lesotho et la Namibie.
				État de l'intégration régionale suivi
				Suivi des performances macroéconomiques 2023
Gestion des projets	Gestion efficace et efficiente des projets et programmes au sein de la SADC	S/O	S/O	Produit livrable 1 : Examen des documents de conception de projet (PDD) classés par ordre de priorité et recommandation aux fins d'approbation.
				Produit livrable 2 : Lignes directrices de la SADC en matière de gestion de projets mises en œuvre
				Produit livrable 3 : Déploiement de quatre procédures opérationnelles standard de gestion de projet de la SADC.

Période opérationnelle annuelle 2024-25				
Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
				Produit livrable 4 : Production de rapports trimestriels sur la gestion et la performance des projets prioritaires.
				Produit livrable 5 : Production de rapports d'évaluation pour vérifier l'alignement, la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact des projets.
				Examen des documents de conception de projet (PDD) classés par ordre de priorité et recommandation aux fins d'approbation.
				Mise en œuvre des lignes directrices de la SADC en matière de gestion de projets.
Politique et stratégie	Renforcement du Cadre juridique, politique et institutionnel pour faciliter la mise en œuvre du Programme d'intégration régionale de la SADC	S/O	S/O	Positions stratégiques de la SADC avancées aux niveaux continental et mondial
		Renforcement des liens nationaux-régionaux	S/O	Opérationnalisation des structures nationales de coordination de la SADC dans les États membres
				Mise en œuvre du mécanisme d'engagement des acteurs non étatiques (ANE) de la SADC (phase II du Renforcement intégré des capacités institutionnelles).
				Opérationnalisation de l'Observatoire régional de la pauvreté de la SADC.

8.7 Répartition des ressources :

8.7.1 La proposition de répartition des ressources à la Direction est présentée ci-après.

Tableau 15 : Répartition des ressources au PPRM pour l'exercice 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	EM	PIC	TOTAL
Planification des politiques et mobilisation des ressources			
Politique et stratégie	66 400	874 481	940 881
Planification et programmation	93 570	164 932	258 502
Recherche et Statistique	161 000	2 794 840	2 955 840
Suivi, évaluation et établissement de rapports	167 590	571 906	739 496
Gestion des projets	34 860	88 500	123 360
Gestion des ressources humaines - PPRM	2 225 314	0	2 225 314
Planification des politiques et mobilisation des ressources	2 748 734	4 494 659	7 243 393

TOTAL GÉNÉRAL	2 748 734	4 494 659	7 243 393
---------------	-----------	-----------	-----------

9. UNITÉ DU GENRE ET DU DÉVELOPPEMENT

9.1 Mandat

9.1.1 Le mandat de l'Unité du Genre de la SADC est de faciliter, coordonner, suivre et évaluer la mise en œuvre du Protocole révisé de la SADC sur le genre et le développement, des stratégies sectorielles régionales sur le genre, du RISDP ainsi que d'autres instruments régionaux, continentaux et mondiaux sur le genre auxquels les États membres de la SADC sont parties.

9.1.2 L'Unité du Genre agit comme fer de lance de l'intégration de la dimension du genre dans toutes les initiatives régionales, le but visé étant de faire en sorte que la perspective du genre constitue un volet essentiel de l'ensemble du programme d'intégration régionale de la SADC. Elle assure également le suivi, l'évaluation et la remontée des informations sur les progrès accomplis et sur la réalisation des objectifs que les États membres se sont engagés à atteindre en matière de genre aux niveaux régional et international.

9.2 Objectif stratégique

9.2.1 L'objectif stratégique de l'Unité du genre est de renforcer l'égalité entre les hommes et les femmes, l'autonomisation et le développement des femmes et l'élimination de la violence sexiste.

9.3 Résultats

9.3.1 L'Unité du genre poursuit les résultats suivants :

- (i) Renforcer les actions d'intégration du genre dans les politiques et programmes nationaux et régionaux ; et

- (ii) Renforcer l'élimination de la violence sexiste (GBV).

9.4 Projets par ordre de priorité

9.4.1 Les projets prioritaires à exécuter pour réaliser les résultats fixés dans le RISDP 2020-2030 sont les suivants :

- (i) Renforcement de l'autonomisation économique des femmes, y compris leur participation aux chaînes de valeur régionales (en cours).
- (ii) Promotion de la mise en œuvre du Protocole de la SADC sur le genre et le développement au niveau national (en cours).
- (iii) Renforcement de la capacité d'intégration de la dimension du genre aux niveaux régional et national (nouveau).
- (iv) Promotion de la mise en œuvre de la Stratégie et du Cadre d'action de la SADC pour lutter contre la violence sexiste (GBV), en mettant l'accent sur la prévention de la GBV (nouveau)

9.5 Domaines clés de résultats

9.5.1 Les domaines clés de résultats de l'Unité sont les suivants :

- (i) DCR 1 - Égalité de genre et développement
- (ii) DCR2 - Violence sexiste

9.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025

9.6.1 Pour l'exercice financier 2024-2025, l'Unité du genre se concentre sur les domaines suivants :

- (i) ***Égalité de genre et développement***
 - (a) Élaborer le Cadre de la SADC sur la parité hommes-femmes dans la politique et la prise de décision afin de guider les États membres dans la mise en œuvre des articles 5, 12 et 13 du Protocole de la SADC sur le genre ;
 - (b) Renforcer les capacités des États membres et du personnel du Secrétariat de la SADC en matière d'intégration de la dimension de genre ;
 - (c) Promouvoir l'autonomisation et le développement des capacités des femmes entrepreneurs afin qu'elles participent activement aux chaînes de valeur régionales prioritaires, notamment par l'accès aux services financiers ; et
 - (d) Soutenir les États membres dans l'élaboration de plans d'action nationaux en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité, et renforcer les capacités des femmes médiatrices en matière de médiation sensible au genre et de prévention et de gestion des conflits.
- (ii) ***Violence sexiste***

- (a) Renforcer les connaissances et les capacités des États membres en matière de mise en œuvre d'interventions efficaces de prévention de la GBV, notamment en renforçant les plates-formes d'apprentissage et d'échange ;
- (b) Promouvoir la collecte, la communication et l'utilisation des données relatives à la GBV par les États membres, notamment par l'utilisation de la fiche d'évaluation de la GBV ;
- (c) Évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie de la SADC en matière de lutte contre la GBV.

Tableau 16 : Résultats attendus de l'Unité du genre pour l'exercice 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25				
Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
Unité du genre				
Violence sexiste (GBV)	Mesures renforcées en vue de prévenir et éliminer la violence basée sur le genre.	Promotion de la mise en œuvre de la Stratégie et du Cadre d'action de la SADC pour lutter contre la violence sexiste (GBV), en mettant l'accent sur la prévention de la GBV	Produit livrable du RISDP : La situation, les tendances et les problèmes émergents en matière de violence sexiste sont établis, suivis et signalés. Produit livrable du RISDP : Stratégie régionale et son cadre d'action pour la lutte contre la violence fondée sur le genre surveillés et alignés sur le système de suivi et d'évaluation de la SADC.	Suivi et consignation de l'incidence de la GBV et des progrès réalisés dans les interventions en la matière dans la SADC et établissement de rapport y relatif destiné aux ministres du genre et au Conseil.
		Promotion de la mise en œuvre de la Stratégie et du Cadre d'action de la SADC pour lutter contre la violence sexiste (GBV), en mettant l'accent sur la prévention de la GBV	Produit livrable du RISDP : Renforcement des interventions efficaces de prévention de la violence sexiste. Produit livrable du RISDP : Introduction des lignes directrices et des outils régionaux pour renforcer la mise en œuvre du Protocole sur le genre dans les États membres.	Renforcement des connaissances et des capacités des États membres en matière de mise en œuvre d'interventions efficaces de prévention de la GBV.
Égalité de genre et développement	Amélioration de l'accès et de la participation des femmes aux ressources et services de développement, ainsi qu'aux possibilités de leadership à tous les niveaux, en assurant une représentation égale des hommes et des femmes dans la vie politique, économique et	Promouvoir la mise en œuvre du Protocole de la SADC sur le genre et le développement au niveau national.	Produit livrable du RISDP : Renforcement des capacités des États membres de la SADC en matière de ratification, de transposition dans le droit interne et de mise en œuvre du Protocole de la SADC sur le genre et le développement	Suivi du statut régional de la mise en œuvre du Protocole de la SADC sur le genre et le développement.

Période opérationnelle annuelle 2024-25

Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
	publique, afin d'atteindre la parité hommes-femmes.	Promouvoir la mise en œuvre du Protocole de la SADC sur le genre et le développement au niveau national.	Produit livrable du RISDP : Renforcement de la capacité régionale à atteindre la parité des sexes dans la politique et la prise de décisions Produit livrable du RISDP : Introduction des lignes directrices et des outils régionaux pour renforcer la mise en œuvre du Protocole sur le genre dans les États membres. Produit livrable du RISDP : Évaluation du statut des femmes de la SADC dans la politique et la prise de décision.	Le Cadre de la SADC sur la parité hommes-femmes dans la politique et la prise de décision a été révisé et diffusé aux États membres.
		Renforcement des actions d'autonomisation économique des femmes ainsi que leur participation aux chaînes de valeur régionales (industrialisation).	Produit livrable du RISDP : Renforcement du plaidoyer pour l'autonomisation économique des femmes Produit livrable du RISDP : Des législations et des politiques sur l'autonomisation économique, le commerce et les services financiers qui tiennent compte de la problématique hommes-femmes et soient sensibles à cette problématique sont élaborées et mises en œuvre.	La capacité régionale de mise en œuvre des politiques et stratégies d'autonomisation économique et d'inclusion financière sensibles au genre est renforcée.
		Promouvoir la mise en œuvre du Protocole de la SADC sur le genre et le développement au niveau national.	Renforcement des capacités des États membres de la SADC en matière de ratification, de transposition dans le droit interne et de mise en œuvre du Protocole de la SADC sur le genre et le développement	Les ressources clés de la SADC en matière de genre et de GBV, les rapports d'avancement et les informations sont diffusés par l'intermédiaire de plateformes stratégiques internationales, régionales et nationales.
		Renforcement de la capacité d'intégration de la dimension du genre aux niveaux régional et national.	Produit livrable du RISDP : Mise en œuvre et suivi de l'intégration de la dimension de genre dans les structures et processus de paix et de sécurité de la SADC.	Renforcement de la capacité technique des États membres à mettre en œuvre le programme "Femmes, paix et sécurité".
	Renforcement de l'intégration de la dimension de genre aux niveaux national et régional	Renforcement de la capacité d'intégration de la dimension du genre aux niveaux régional et national.	Produit livrable du RISDP : Mise en place d'un sceau d'égalité entre les hommes et les femmes (GES) pour évaluer les pratiques d'intégration de la dimension de genre au sein du Secrétariat et des États membres.	Renforcement de la capacité du Secrétariat de la SADC (certaines Directions) et des États membres à intégrer la dimension de genre dans l'intégration régionale et les programmes nationaux.

9.7 Répartition des ressources :

9.7.1 La proposition de répartition des ressources à l'Unité est présentée ci-après.

Tableau 17 : Répartition des ressources à l'Unité du genre pour l'exercice 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25

DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	EM	PIC	TOTAL
Unité du genre			
Égalité de genre et développement	63 081	133 234	196 315
Ressources humaines pour le genre	380 113	0	380 113
Violence sexiste (GBV)	18 002	0	18 002
Unité du genre	461 196	133 234	594 430
TOTAL GÉNÉRAL	461 196	133 234	594 430

10. RÉDUCTION DE RISQUES DE CATASTROPHES

10.1 Mandat

10.1.1 Le mandat de l'Unité de réduction des risques de catastrophes (Unité RRC) est de faciliter la coordination, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation efficaces des programmes et projets de gestion des risques de catastrophes dans la Région. Guidée par le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030

(SFDRR), et la Stratégie Indicative Régionale et le Plan de Développement 2020-2030, l'Unité RRC traduit les dispositions des cadres globaux et régionaux vers des objectifs de la gestion de risques de catastrophe (GRC) en entreprenant des interventions régionales clés, cimentées sur les aspirations de l'intégration régionale. L'Unité RRC est le fer de lance de l'établissement de liens sectoriels et renforce les synergies grâce à des partenariats efficaces pour un programme de développement régional à l'épreuve des risques et le renforcement de la résilience.

10.2 Objectif stratégique

10.2.1 L'objectif stratégique de l'Unité Réduction des risques de catastrophe est de contribuer à l'amélioration de la gestion des risques de catastrophes afin de renforcer la résilience régionale.

10.3 Résultats

10.3.1 Les résultats poursuivis par l'Unité de réduction des risques de catastrophes sont les suivants :

- (i) Déploiement d'efforts coordonnés et efficaces de réaction et de rétablissement pour faire face à l'impact du changement climatique et des catastrophes naturelles, des pandémies et des ravageurs migrants ;
- (ii) Renforcement de la gestion des risques de catastrophes et de la gouvernance dans la Région ;
- (iii) Renforcement de la planification de l'évaluation des risques de catastrophes et la préparation aux catastrophes ;
- (iv) Accroissement de l'investissement dans la gestion des risques de catastrophes en vue de faciliter l'adaptation au climat et la résilience des communautés ; et
- (v) Renforcement des interventions régionales et nationales de reprise après sinistre (reconstruire en mieux).

10.4 Projets par ordre de priorité

10.4.1 Les projets prioritaires à exécuter pour réaliser les résultats fixés dans le RISDP 2020-2030 sont les suivants :

- (i) **Projet 1** : Renforcement du Programme régional d'analyse et d'évaluation de la vulnérabilité (RVAA).
- (ii) **Projet 2** : Projet de renforcement de la coordination, de la gouvernance, du suivi et des comptes rendus sur les risques de catastrophe.
- (iii) **Projet 3** : Projet de renforcement de la gestion des catastrophes dans la SADC (DRMSS) 2022-2026 soutenu par le 11e FED.
- (iv) **Projet 4** : Projet 2021-2023 de l'Initiative mondiale pour la gestion des risques de catastrophes (GIDRM) soutenu par la GIZ.
- (v) **Projet 5** : Opérationnalisation du Centre des opérations humanitaires et d'urgence de la SADC.

(vi) **Projet 6** : Programme régional de résilience climatique (RCRP).

10.5 Domaines clés de résultats

10.5.1 Les domaines clés de résultats de l'Unité sont les suivants :

- (i) Déploiement d'efforts coordonnés et efficaces de réaction et de rétablissement pour faire face à l'impact du changement climatique et des catastrophes naturelles, des pandémies et des ravageurs migrants ;
- (ii) Renforcement de la gestion des risques de catastrophes et de la gouvernance dans la Région ;
- (iii) Renforcement de la planification de l'évaluation des risques de catastrophes et la préparation aux catastrophes ;
- (iv) Accroissement de l'investissement dans la gestion des risques de catastrophes en vue de faciliter l'adaptation au climat et la résilience des communautés ; et
- (v) Renforcement des interventions régionales et nationales de reprise après sinistre (reconstruire en mieux).

10.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025

10.6.1 Conformément à la Vision 2050 du RISDP et au RISDP 2020-2030 récemment approuvé, et sur la base de décisions antérieures du Conseil et du Comité ministériel, l'Unité RRC facilitera la mise en œuvre de deux DCR, à savoir :

- (i) **Gestion des risques de catastrophes**
 - (a) **Projet 1** : Programme régional d'évaluation et d'analyse de la vulnérabilité - Le Programme convoquera la réunion annuelle d'organisation qui facilitera le développement et l'approbation du plan de travail du Programme RVAA, sur la base des plans de travail nationaux de la VAA. Le programme facilitera en outre le développement et l'approbation du Rapport de synthèse régional 2025 sur l'état de la sécurité alimentaire et nutritionnelle par le Comité de pilotage du programme (PSC).
 - (b) **Projet 2** : Projet de renforcement de la coordination, de la gouvernance, du suivi et des comptes rendus sur les risques de catastrophe :
 - (ba) Des documents de stratégie et des rapports d'avancement en matière de GRC sont présentés au Comité technique de la GRC et aux ministres chargés de la GRC pour en améliorer la gouvernance et la coordination et pour fournir des orientations stratégiques quant aux approches régionales à adopter pour réduire les risques de catastrophe.
 - (bb) Mise en œuvre de plans régionaux de préparation et de réaction aux catastrophes.
 - (bc) Les positions communes régionales de la SADC sont avancées aux Forums et Plates-formes régionaux et mondiaux (SADC, UA, ONU et d'autres réunions régionales) sur la RRC.

- (c) **Projet 3 : Renforcement de la gestion des risques de catastrophe dans la SADC (DRMSS)**
 - (ca) Des instruments régionaux de coordination de la GRC sont développés et sont alignés sur les cadres mondiaux, continentaux et régionaux (pour soutenir la GRC transfrontalière et nationale) ;
 - (cb) Des mécanismes de gouvernance sont établis et maintenus pour renforcer la gestion des risques de catastrophe dans la SADC (DRMSS).
 - (cc) Un Programme régional d'examen par les pairs en matière de GRC est déployé.
 - (cd) Les lignes directrices visant l'intégration de la RRC sont déployées et renforcées dans 7 secteurs de développement.
 - (ce) Les systèmes régionaux d'alerte précoce multirisques sont développés.
 - (cf) Les systèmes de gestion de l'équipe d'intervention d'urgence de la SADC sont améliorés.
- (d) **Projet 4 : Programme régional de résilience climatique (RCRP)**
 - (da) Une cartographie des systèmes nationaux d'alerte précoce est réalisée.
 - (db) Les équipes d'intervention d'urgence de la SADC sont équipées.
 - (dc) Des mécanismes de gouvernance pour le Programme régional de résilience climatique (RCRP) sont établis et maintenus.
- (ii) **Centre des opérations humanitaires et d'urgence de la SADC (SHOC)**
 - (e) **Projet 5 : Opérationnalisation du Centre des opérations humanitaires et d'urgence de la SADC**
 - (aa) Un Plan de viabilité est développé pour le SHOC.
 - (ab) L'Équipe d'intervention d'urgence de la SADC est déployée en temps opportun pour soutenir les États membres sinistrés.
 - (ac) Les capacités du personnel du SHOC sont renforcées.

Tableau 18 : Résultats attendus pour l'Unité Réduction des risques de catastrophes pour l'exercice 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25				
Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
Réduction des risques de catastrophe				

Période opérationnelle annuelle 2024-25

Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
Gestion des risques de catastrophes au niveau régional	Renforcement de la gestion des risques de catastrophes et de la bonne gouvernance dans la Région.	Programme régional pour l'évaluation et l'analyse de la vulnérabilité	Développement et mise en œuvre des mécanismes d'identification, d'évaluation et de suivi des risques de catastrophe, notamment la gestion des données et des informations	Évaluation et analyse de la vulnérabilité (VAA) dans la Région en 2024
		Amélioration de la coordination, de la gouvernance, du suivi et de l'établissement de rapports portant sur les programmes de gestion des risques de catastrophes	Facilitation de la réduction des risques de catastrophes et de la gouvernance des risques dans les secteurs du développement	Documents de la Stratégie régionale de GRC et rapports d'avancement présentés au Comité technique et aux ministres responsables de la GRC en vue d'une meilleure gouvernance et d'une meilleure coordination.
			Promotion de l'apprentissage mutuel, du développement des connaissances et du partage d'informations sur la gestion des risques liés au climat et aux catastrophes.	Positions communes régionales de la SADC avancées lors des forums et plates-formes régionaux et mondiaux de RRC (SADC, UA, ONU et autres réunions régionales)
			Facilitation de la réduction des risques de catastrophes et de la gouvernance des risques dans les secteurs du développement	Mise sur pied et maintenance des mécanismes de gouvernance du projet DRM
			Promotion de l'apprentissage mutuel, du développement des connaissances et du partage d'informations sur la gestion des risques liés au climat et aux catastrophes.	Déploiement du programme régional d'examen par les pairs en matière de gestion des risques de catastrophe
			Facilitation de la réduction des risques de catastrophes et de la gouvernance des risques dans les secteurs du développement	Les lignes directrices visant l'intégration de la DRR déployées dans 7 secteurs de développement et renforcées.
			Renforcement de la planification de l'évaluation des risques de catastrophes et de la préparation à celles-ci	S/O
		Promotion des investissements dans les capacités de préparation aux risques climatiques et aux catastrophes dans les mécanismes d'alerte précoce, la planification et la gestion.		Réalisation de la cartographie des systèmes régionaux d'alerte précoce multi-risques
	Opérations humanitaires et d'urgence de la SADC	Opérationnalisation du Centre des opérations humanitaires et d'urgence (SHOC) de la SADC, ainsi que des structures qui lui sont associées, pour coordonner la réponse d'urgence et l'aide humanitaire de la SADC	Rendre opérationnels le SHOC de la SADC et l'Équipe d'intervention d'urgence : Construction d'entrepôts et stockage et équipements et articles de secours d'urgence dans la Région.	Promotion de mécanismes de préparation et de réponse coordonnés et dotés de ressources adéquates
Rendre opérationnels le SHOC de la SADC et l'Équipe d'intervention d'urgence : Construction d'entrepôts et stockage et équipements et articles de secours d'urgence dans la Région.			Opérationnalisation du Centre des opérations humanitaires et d'urgence (SHOC) de la SADC, ainsi que des structures qui lui sont associées, pour coordonner la réponse d'urgence et l'aide humanitaire de la SADC	Élaboration d'un Plan de durabilité pour le Centre d'opérations humanitaires et d'urgence (SHOC).

Période opérationnelle annuelle 2024-25				
Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
		Rendre opérationnels le SHOC de la SADC et l'Équipe d'intervention d'urgence : Construction d'entrepôts et stockage et équipements et articles de secours d'urgence dans la Région.	Des mécanismes de préparation et de réponse coordonnés et dotés de ressources adéquates sont privilégiés.	Des activités de réponse coordonnées sont fournies en temps utile aux États membres touchés par des catastrophes.

10.7 Répartition des ressources :

10.7.1 La proposition de répartition des ressources à l'Unité est présentée ci-après.

Tableau 19 : Répartition des ressources à la RRC pour l'exercice 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	EM	PIC	TOTAL
Réduction des risques de catastrophe			
Gestion des ressources humaines - RRC	654 798	0	654 798
Opérations humanitaires et d'urgence de la SADC	386 874	0	386 874
Gestion des risques de catastrophes au niveau régional	109 849	2 341 611	2 451 460
Réduction des risques de catastrophe	1 151 521	2 341 611	3 493 132
TOTAL GÉNÉRAL	1 151 521	2 341 611	3 493 132

11. BUREAU DE REPRÉSENTATION PERMANENTE DE LA SADC AUPRÈS DE L'UNION AFRICAINE

11.1 Mandat

11.1.1 Le mandat du Bureau de représentation permanente de la SADC auprès de l'Union africaine est d'aider le Secrétariat et toutes les directions à renforcer les liens et à créer des synergies en matière de coopération et de coordination entre le Secrétariat de la SADC et la Commission de l'Union africaine, les communautés économiques régionales/mécanismes régionaux, les ambassades des États membres de la SADC et les partenaires internationaux de coopération représentés à la Commission de l'Union africaine.

11.2 Objectif stratégique

11.2.1 Le Bureau de représentation permanente de la SADC auprès de l'Union africaine est guidé par l'objectif stratégique suivant : 'Aligner davantage les programmes de la SADC sur les programmes continentaux et mondiaux d'intégration et de développement.' Conformément à cet objectif, le Bureau cherche, comme résultat majeur, à assurer une approche mieux coordonnée à l'égard de la CUA, conformément à la Vision 2050 et au RISDP 2020-2030 de la SADC et à l'Agenda 2063 de l'UA.

11.3 Résultats

11.3.1 Les résultats du Bureau de représentation permanente de la SADC auprès de l'Union africaine sont les suivants :

- (i) Les priorités de la SADC sont promues en vue d'éclairer la coopération avec les partenaires multilatéraux et de créer un réseau de communication permanent avec la CUA, les CER, les Mécanismes régionaux, les ambassades, les groupes de réflexion et le Secrétariat de la SADC ;

- (ii) La politique pertinente de la SADC et les développements stratégiques sont communiqués et alignés sur le niveau de l'Union africaine afin de promouvoir l'intégration continentale.

11.3.2 Le Bureau de représentation permanente de la SADC auprès de l'Union africaine facilite le partage d'informations, de connaissances et d'expériences grâce au suivi, à la participation active et à la contribution à la mise en œuvre de l'Agenda 2063.

11.4 Projets par ordre de priorité

11.4.1 Le Bureau de représentation permanente de la SADC auprès de l'Union africaine ne met pas en œuvre ou ne gère pas de projet spécifique du RISDP 2020-2030, mais apporte son soutien aux directions et aux unités dans la mise en œuvre de leurs projets respectifs.

11.5 Domaines clés de résultats

11.5.1 Le domaine de résultat clé du Bureau de représentation permanente de la SADC auprès de l'Union africaine est la mise en œuvre réelle et l'examen des programmes de la SADC et de l'UA.

11.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025

11.6.1 Conformément à la Vision 2050, au RISDP 2020-2030, à l'Agenda 2063 de l'UA, aux sommets de la SADC et de l'UA, aux décisions du Conseil et du CMO et aux enseignements tirés de la mise en œuvre précédente du POA 2023-2024, le Bureau de représentation permanente de la SADC auprès de l'Union africaine se concentrera davantage sur les points suivants :

- (i) Définir les positions de la SADC sur les questions régionales et continentales et les partager avec la CUA, les PIC, les groupes de réflexion et d'autres plateformes et institutions, et formuler des conclusions importantes ;
- (ii) Formuler et présenter au Secrétariat des mises à jour sur les programmes continentaux et sur les principales conférences et sommets.

Tableau 20 : Résultats attendus du Bureau de représentation permanente de la SADC auprès de l'UA pour l'exercice 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25				
Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
Bureau de liaison de la SADC à la CUA				
Mise en œuvre et revue effectives des programmes SADC/UA	Alignement accru des programmes de la SADC sur le programme d'intégration et de développement continental et mondial	S/O	S/O	Stratégie de relations publiques SADC-UA élaborée pour fournir un cadre clair à la contribution de la SADC aux objectifs continentaux tels que définis par les mémorandums établissant les bureaux de liaison avec l'Union africaine (T3). Mécanisme de consultation et de retour d'information établi pour faciliter l'examen en temps utile des

Période opérationnelle annuelle 2024-25

Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
				questions continentales stratégiques et une réponse efficace (T2)
				Les priorités de la SADC alignées sur les programmes de paix et de sécurité de l'UA et sur d'autres programmes d'intégration continentale (T1)
				Les priorités de la SADC alignées sur les programmes de paix et de sécurité de l'UA et sur d'autres programmes d'intégration continentale (T2)
				Les priorités de la SADC alignées sur les programmes de paix et de sécurité de l'UA et sur d'autres programmes d'intégration continentale (T3)
				Les priorités de la SADC alignées sur les programmes de paix et de sécurité de l'UA et sur d'autres programmes d'intégration continentale (T4)
				Renforcement de la coopération et de la collaboration inter-CER/MR (T1)
				Renforcement de la coopération et de la collaboration inter-CER/RM (T2)
				Renforcement de la coopération et de la collaboration inter-CER/MR (T3)
				Renforcement de la coopération et de la collaboration inter-CER/MR (T4)
				Gestion efficace des opérations administratives et financières de l'AUPR (Q1)
				Gestion efficace des opérations administratives et financières de l'AUPR (Q2)
				Gestion efficace des opérations administratives et financières de l'AUPR (Q3)
				Gestion efficace des opérations administratives et financières de l'AUPR (Q4)

11.7 Répartition des ressources :

11.7.1 La proposition de répartition des ressources à la Direction est présentée ci-après.

Tableau 21 : Répartition de ressources pour la CUA-PR pour 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	EM	PIC	TOTAL
Bureau de liaison de la SADC à la CUA			
Mise en œuvre et revue effectives des programmes SADC/UA	20 302	0	20 302
Gestion des ressources humaines - AU	153 263	0	153 263
Bureau de liaison de la SADC à la CUA	173 565	0	173 565
TOTAL GÉNÉRAL	173 565	0	173 565

12. FINANCE

12.1 Mandat

12.1.1 Le mandat général de la Direction des finances est de fournir un service de gestion financière et de conseil efficace et efficient au sein du Secrétariat de la SADC, qui garantisse la réalisation des objectifs financiers du Secrétariat de la SADC. La Direction des finances aide le Secrétariat de la SADC à exercer la responsabilité fiduciaire qui lui revient, notamment de veiller à ce que les fonds fournis par les États membres et les subventions versées par les PIC soient utilisés et fassent l'objet de rapports financiers, conformément au règlement financier applicable.

12.2 Objectif stratégique

12.2.1 L'objectif stratégique de la Direction des finances est de faciliter l'utilisation efficace et efficiente des ressources de la SADC et de rendre compte de leur utilisation.

12.3 Résultats

12.3.1 Les résultats de la Direction des finances sont les suivants :

- (i) Des états financiers audités sans réserve pour 2023-2024.
- (ii) Des rapports de gestion mensuels complets et de qualité.
- (iii) Un Cadre de recettes et de dépenses à moyen terme (MTREF) approuvé pour cinq ans (2025-2026 à 2029-2030).
- (iv) De estimations annuelles réalistes des recettes et des dépenses pour 2025-2026.

12.4 Projets par ordre de priorité

12.4.1 La Direction des finances ne met pas en œuvre ou ne gère pas de projets prioritaires spécifiques du RISDP.

12.5 Domaines clés de résultats

12.5.1 La Direction des finances vise un DCR, à savoir : « Veiller à ce que les ressources soient administrées conformément au règlement financier du Secrétariat de la SADC ».

12.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025

12.6.1 Pour l'exercice 2024-2025, la Direction des finances se concentre sur les domaines suivants :

- (i) Mettre en œuvre des contrôles internes solides, notamment en ce qui concerne les systèmes financiers, les processus et les capacités humaines dûment qualifiées ;
- (ii) Sauvegarder, contrôler et rendre compte de l'utilisation des ressources financières du Secrétariat de la SADC conformément aux politiques, règles et réglementations financières applicables ; et
- (iii) Faciliter et soutenir les travaux des comités techniques de surveillance de la gouvernance, ainsi que les activités d'audit externe.

Tableau 22 : Résultats attendus de la Direction des finances pour l'exercice 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25				
Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
Finances				
Administration des ressources, conformes au Règlement financier	Gestion améliorée des ressources conformément au	S/O	S/O	États financiers annuels 2023/24 conformes aux normes IPSAS, accompagnés d'un avis d'audit.

Période opérationnelle annuelle 2024-25				
Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
du Secrétariat de la SADC.	Règlement financier du Secrétariat de la SADC.			Plan d'audit 2023/24 à produire et à approuver par le Collège des commissaires aux comptes de la SADC
				Comptes de gestion mensuels 2024/25 et rapports financiers pour les PIC produits
				Élaboration du Cadre quinquennal de recettes et de dépenses à moyen terme 2025-2026 à 2029-2030.
				Élaboration des estimations annuelles des recettes et des dépenses pour l'exercice 2025-2026.

12.7 Répartition des ressources :

12.7.1 La proposition de répartition des ressources à la Direction est présentée ci-après.

Tableau 23 : Répartition des ressources à la Direction des finances pour l'exercice 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	EM	PIC	TOTAL
Finances			
Administration des ressources, conformes au Règlement financier du Secrétariat de la SADC.	521 246	0	521 246
Gestion des ressources humaines - Finances	2 933 042	0	2 933 042
Finances	3 454 288	0	3 454 288
TOTAL GÉNÉRAL	3 454 288	0	3 454 288

13. RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION

13.1 Mandat

13.1.1 La Direction des Ressources humaines et de l'administration (RHA) a pour mission de fournir des services efficaces et efficaces dans les domaines des ressources humaines, de l'administration, de la gestion des dossiers et des services de Conférence de sorte à permettre au Secrétariat de la SADC de remplir son mandat essentiel de poursuite de l'intégration régionale et du développement socioéconomique.

13.2 Objectif stratégique

13.2.1 L'objectif stratégique de la Direction des ressources humaines et de l'administration est d'aider le Secrétariat de la SADC à attirer et à retenir une main-d'œuvre qualifiée, à établir une administration efficace, à fournir des services de gestion des dossiers et des conférences en vue de l'intégration régionale de la SADC et de son programme de développement socio-économique.

13.3 Résultats

13.3.1 La Direction cherche à réaliser les résultats suivants :

- (i) Améliorer les installations et les services de conférence pour les réunions politiques et autres de la SADC ;
- (ii) Améliorer les services fournis en matière de gestion des ressources humaines en appui à l'intégration régionale effective ;
- (iii) Améliorer le soutien administratif au Secrétariat de la SADC ; et
- (iv) Améliorer les services de gestion des dossiers à la SADC.

13.4 Projets par ordre de priorité

13.4.1 Dans la poursuite des résultats prévus dans le RISDP 2020-2030, la Direction des Ressources humaines et de l'Administration continuera de mettre en œuvre le Projet de gestion du changement et des connaissances, qui vise à transformer les modalités de travail au Secrétariat de la SADC.

13.5 Domaines clés de résultats

13.5.1 Les domaines clés de résultats de la Direction des ressources humaines et de l'administration sont les suivants :

- (i) Fourniture d'un soutien efficace et efficace aux réunions des organes directeurs et autres ;
- (ii) Développement et gestion des ressources humaines ;
- (iii) Assurance d'un soutien administratif efficace et efficace au Secrétariat de la SADC ;
- (iv) Gestion efficace et efficiente des archives du Secrétariat de tout au long de leur cycle de vie ;
- (v) Acquisition et remplacement des actifs au Siège.

13.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025

13.6.1 Conformément aux priorités et aux résultats visés dans le RISDP 2020-2030, aux décisions du Conseil et du Comité ministériel et à la lumière des leçons apprises des

mises en œuvre antérieures, les principaux axes d'intervention pour l'exercice 2024-2025 sont les suivants :

- (i) Renforcement de la capacité du Secrétariat à répondre aux priorités du RISDP ;
- (ii) Renforcement de la fourniture de services d'appui administratif ;
- (iii) Soutien aux organes politiques pour qu'ils s'acquittent efficacement de leur mandat ;
- (iv) Amélioration de la gestion des documents du Secrétariat ; et
- (v) Amélioration des services fournis lors des réunions stratégiques et autres.

Tableau 24 : Résultats prévus pour les ressources humaines & l'administration pour 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25				
Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
Ressources humaines et administration				
Fourniture d'un soutien efficient et efficace aux réunions des organes directeurs et autres réunions.	Améliorer les installations et les services de conférence aux réunions stratégiques et autres de la SADC.	S/O	S/O	Produit livrable 1 : Les installations et services de conférence requis sont fournis aux réunions statutaires, politiques et autres de la SADC.
Développement et gestion des ressources humaines	Amélioration du développement et de la gestion des ressources humaines	S/O	S/O	Connaissances et compétences du Secrétariat de la SADC renforcées et services liés à l'OSHE améliorés
				Amélioration de l'engagement et de la fidélisation du personnel et de l'alignement sur les valeurs de l'organisation
				Amélioration des compétences et des connaissances du personnel du Secrétariat de la SADC par rapport aux besoins de formation identifiés, conformément aux termes du Plan annuel d'apprentissage et de développement.
				Reconnaissance et octroi de récompenses pour les employés les plus performants du Secrétariat de la SADC.
				Mise en œuvre du Programme de bien-être du personnel de la SADC et commémoration d'autres événements importants.
				Le Système VIP est mis en opération.
				Mise en œuvre/traitement de l'assurance-vie de groupe du Secrétariat de la SADC
				Numérisation des dossiers du personnel du Secrétariat de la SADC
				Recrutement du personnel du Secrétariat de la SADC, conformément aux dispositions du plan quinquennal des effectifs

Période opérationnelle annuelle 2024-25				
Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
				Le processus du recrutement du Secrétariat de la SADC est automatisé afin de réduire les délais de recrutement. Les réunions du Comité des ressources humaines et de l'administration (HRAC) sont tenues.
Octroi d'un soutien administratif efficient et efficace au Secrétariat de la SADC.	Soutien administratif au Secrétariat de la SADC amélioré	S/O	S/O	Bureaux et logements fournis et entretenus Actifs sécurisés et assurés Services généraux de soutien administratif fournis
Gestion efficace et efficiente des archives du Secrétariat de la SADC tout au long de leur cycle de vie	Services de gestion des dossiers de la SADC améliorés	S/O	S/O	Système de gestion des dossiers électroniques entièrement opérationnel et mis en œuvre Les dossiers du Secrétariat de la SADC sont gérés avec efficacité et efficience.
Acquisition et remplacement des actifs au Siège	Fourniture d'actifs immobilisés au Secrétariat de la SADC améliorée	S/O	S/O	Les actifs sont remplacés et entretenus

13.7 Répartition des ressources

13.7.1 La proposition de répartition des ressources à la Direction est présentée ci-après.

Tableau 25 : Répartition des ressources aux RHA pour l'exercice 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	EM	PIC	TOTAL
Ressources humaines et administration			
Fourniture d'un soutien efficient et efficace aux réunions des organes directeurs et autres réunions.	1 302 692	0	1 302 692
Développement et gestion des ressources humaines	626 831	0	626 831
Octroi d'un soutien administratif efficient et efficace au Secrétariat de la SADC.	7 771 305	0	7 771 305
Engagement entre le Secrétaire exécutif et les États membres de la SADC, les partenaires bilatéraux et multilatéraux, ainsi que d'autres parties prenantes.	167 229	0	167 229
Acquisition et remplacement des actifs au Siège	1 337 985	0	1 337 985
Gestion efficace et efficiente des archives du Secrétariat de la SADC tout au long de leur cycle de vie	194 500	0	194 500
Engagements du DES-RI auprès des États membres et des parties prenantes de la SADC	149 231	0	149 231
Gestion des ressources humaines	3 997 855	0	3 997 855
Ressources humaines et administration	15 547 628	0	15 547 628
TOTAL GÉNÉRAL	15 547 628	0	15 547 628

14. AUDIT INTERNE ET GESTION DES RISQUES

14.1 Mandat

14.1.1 La Direction de l'audit interne et de la gestion des risques a pour mandat de :

- (i) coordonner les activités de gestion des risques, atténuer les risques identifiés afin de permettre la réalisation des objectifs stratégiques ; et
- (ii) fournir une assurance sur l'adéquation et l'efficacité de l'environnement de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle interne au sein du Secrétariat.

14.2 Objectif stratégique

14.2.1 L'objectif stratégique de la Direction de l'audit interne et de la gestion des risques est le suivant :

- (i) Fournir une activité d'assurance et de conseil indépendante et objective conçue pour apporter une valeur ajoutée et améliorer le fonctionnement du Secrétariat de la SADC en adoptant une approche systématique et disciplinée pour évaluer et améliorer l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance.

14.3 Résultats

14.3.1 Les objectifs de la Direction de l'audit interne et de la gestion des risques sont les suivants :

- (i) Servir le Secrétariat et ses principales parties prenantes en fournissant des services d'assurance et de conseil à valeur ajoutée afin de permettre la réalisation des objectifs stratégiques et des résultats escomptés dans un environnement commercial en constante évolution, en procédant comme suit :
- (ii) Des recommandations d'audit sont formulées pour améliorer les systèmes de gouvernance, de contrôle et de gestion des risques du Secrétariat de la SADC, afin de permettre la réalisation des objectifs fixés.
- (iii) Élaborer et soumettre à l'approbation du Comité d'audit un Plan d'audit stratégique triennal et un Plan annuel pour la direction de l'IARM.

- (iv) Améliorer les compétences et les connaissances du personnel du Secrétariat en matière de gouvernance, de gestion des risques et de processus de contrôle.
- (v) Mettre en œuvre les décisions du Comité d'audit pour améliorer les performances du Secrétariat.
- (vi) Opérationnaliser le Plan de continuité des activités (BCP) du Secrétariat de la SADC.
- (vii) Améliorer la gestion des risques stratégiques et opérationnels.
- (viii) Compétences et connaissances du personnel du Secrétariat en matière de gestion des risques et de fraude.

14.4 Projets par ordre de priorité

14.4.1 La Direction de l'audit interne et de la gestion des risques ne met en œuvre ni ne gère aucun projet prioritaire spécifique du RISDP.

14.5 Domaines clés de résultats

14.5.1 La Direction compte deux domaines clés de résultats, soit les Services d'audit interne et la Gestion des risques.

- (i) Services d'audit interne
- (ii) Gestion des risques

14.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025

14.6.1 Conformément aux priorités et aux résultats visés dans le RISDP 2020-2030, aux décisions du Conseil et du Comité ministériel et à la lumière des leçons apprises des mises en œuvre antérieures, les principaux axes d'intervention pour l'exercice 2024-2025 sont les suivants :

- (i) Présentation des résultats des missions d'assurance et de conseil afin d'apporter une valeur ajoutée aux opérations du Secrétariat.
- (ii) Facilitation de la surveillance par le Comité d'audit des processus, systèmes et activités du Secrétariat afin d'améliorer la gouvernance, la gestion des risques et les processus de contrôle.
- (iii) Élaboration d'un Plan stratégique et annuel d'audit interne afin de fournir une base pour la mise en œuvre de services d'audit interne à valeur ajoutée.
- (iv) Coordination de l'évaluation, de l'identification et du suivi des risques par les directions et les unités.
- (v) Utilisation d'outils automatisés et de documents de travail pour améliorer l'efficacité de l'audit et la couverture des risques.
- (vi) Dénonciations anonymes reçues par le biais de la ligne d'urgence.

- (vii) Organisation d'un nombre d'ateliers de sensibilisation pour améliorer l'appréciation de la gestion de risques et de conformité (GRC) au sein du Secrétariat.
- (viii) Facilitation de la mise en opération du plan de continuité des activités.
- (ix) Révision et mise à jour du Registre des risques stratégiques.
- (x) Analyse comparative des processus de gestion des risques.

Tableau 26 : Résultats attendus pour l'audit et la gestion des risques pour 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25				
Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
Audit interne et gestion des risques				
Gestion des risques	Facilitation de l'identification et de l'évaluation des risques stratégiques et opérationnels, coordination de la fonction de continuité des activités et surveillance de la mise en œuvre des stratégies d'atténuation des risques.	S/O	S/O	Le Plan de continuité des activités du Secrétariat de la SADC est opérationnel (2024/25).
				Amélioration de la gestion des risques stratégiques et opérationnels (2024-2025).
				Amélioration de la prévention et de la déclaration des fraudes (2024-2025).
				Amélioration des compétences et des connaissances du personnel du Secrétariat en matière de gestion des risques et de questions émergentes (2024-2025).
Services d'audit interne	Amélioration des contrôles, de la gouvernance et des systèmes de gestion des risques	S/O	Gestion stratégique du RISDP grâce à une efficacité et une efficience institutionnelles accrues	Produit livrable 1 : Des recommandations d'audit sont formulées pour améliorer les systèmes de gouvernance, de contrôle et de gestion des risques du Secrétariat de la SADC, afin de permettre la réalisation des objectifs fixés. (T1 2024/25)
				Produit livrable 2 : Des recommandations d'audit sont formulées pour améliorer les systèmes de gouvernance, de contrôle et de gestion des risques du Secrétariat de la SADC, afin de permettre la réalisation des objectifs fixés. (T2 2024/25)
				Produit livrable 3 : Des recommandations d'audit sont formulées pour améliorer les systèmes de gouvernance, de contrôle et de gestion des risques du Secrétariat de la SADC, afin de permettre la réalisation des objectifs fixés.(T4 2024/25)

Période opérationnelle annuelle 2024-25

Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
				Produit livrable 4 : Des recommandations d'audit sont formulées pour améliorer les systèmes de gouvernance, de contrôle et de gestion des risques du Secrétariat de la SADC, afin de permettre la réalisation des objectifs fixés.(T4 2024/25)
				Produit livrable 5 : Production du Rapport annuel d'audit interne
				Produit livrable 6 : Élaboration d'un Plan d'audit stratégique triennal et d'un Plan annuel pour la Direction IARM.
				Produit livrable 7 : Décisions du Comité d'audit et de risques mises en œuvre en vue d'améliorer la performance du Secrétariat (T1 2024/25)
				Produit livrable 8 : Décisions du Comité d'audit et de risques mises en œuvre en vue d'améliorer la performance du Secrétariat (T 2 2024/ 25)
				Produit livrable 9 : Décisions du Comité d'audit et de risques mises en œuvre en vue d'améliorer la performance du Secrétariat (T3 2024/25)

14.7 Répartition des ressources :

14.7.1 La proposition de répartition des ressources à la Direction est présentée ci-après.

Tableau 27 : Répartition des ressources au IARM pour l'exercice 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	EM	PIC	TOTAL
Audit interne et gestion des risques			
Services d'audit interne	133 809	0	133 809
Gestion des risques	21 936	0	21 936
Audit - Gestion des ressources humaines.	691 326	0	691 326
Audit interne et gestion des risques	847 071	0	847 071

Période opérationnelle annuelle 2024-25

DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	EM	PIC	TOTAL
TOTAL GÉNÉRAL	847 071	0	847 071

15. AFFAIRES JURIDIQUES

15.1 Mandat

15.1.1 Le mandat de l'Unité des affaires juridiques s'exerce en vertu de l'article 12 (2) (a) (vi) du Traité de la SADC et de l'article 3 (4) du Protocole sur les affaires juridiques. L'Unité des affaires juridiques a pour tâche, dans la poursuite de la coopération et de l'intégration régionales, de fournir aux institutions et aux États membres de la SADC des services d'appui juridique pour les questions touchant à l'interprétation et à la mise en œuvre du Traité, des protocoles et autres instruments juridiques subsidiaires qui en émanent.

15.2 Objectif stratégique

15.2.1 L'Unité des affaires juridiques a pour objectif stratégique de prêter aux institutions et aux États membres de la SADC une assistance juridique à propos de l'interprétation et de l'application de l'ensemble des instruments juridiques de la SADC et de toutes autres questions juridiques connexes.

15.3 Résultats

15.3.1 L'Unité des affaires juridiques vise comme résultat d'améliorer les services juridiques qu'elle prête aux institutions et aux États membres de la SADC.

15.4 Projets par ordre de priorité

15.4.1 L'unité des services juridiques ne met pas en œuvre ou ne gère pas de projet prioritaire spécifique du RISDP.

15.5 Domaines clés de résultats

15.5.1 Le domaine de résultat clé de l'unité des services juridiques est celui des services de soutien juridique.

15.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025

15.6.1 L'objectif principal pour 2023-2024 est d'assurer la réalisation de tous les produits dans le cadre du budget approuvé, ce qui inclut les éléments suivants :

- (i) Continuer à fournir des services de soutien juridique de qualité et opportuns aux institutions et aux États membres de la SADC ;
- (ii) Conformément aux priorités et aux résultats visés dans le RISDP 2020-2030, aux décisions du Sommet, du Conseil et du Comité ministériel, et à la lumière des leçons apprises des mises en œuvre :
 - (a) faciliter l'entrée en vigueur des instruments juridiques de la SADC en élaborant des lignes directrices qui indiqueront quels instruments juridiques devront être signés ou ratifiés pour entrer en vigueur, en vue d'accélérer cette entrée en vigueur ;
 - (b) faciliter l'opérationnalisation ou la mise en place d'un mécanisme de règlement des différends de la SADC ;
 - (c) traiter les affaires de litige et d'arbitrage engagées contre les institutions de la SADC ;
 - (d) émettre des conseils et des avis juridiques aux institutions de la SADC et aux États membres sur l'interprétation et l'application du Traité, des protocoles, des instruments subsidiaires et d'autres questions juridiques découlant de la mise en œuvre des programmes et projets ; et
 - (e) faciliter l'approbation ou l'adoption, la signature, la ratification des instruments juridiques de la SADC et l'adhésion à ces derniers.

Tableau 28 : Résultats attendus de l'Unité des affaires juridiques pour l'exercice 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25				
Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
Unité des services juridiques				
Assurer des services d'appui juridique	Services juridiques fournis aux institutions, aux États membres et aux parties prenantes régionales de la SADC améliorés	S/O	S/O	Avis d'information élaborés et publiés pour conseiller aux États membres de signer, ratifier les protocoles pertinents de la SADC et d'y adhérer
				Instruments juridiques régionaux élaborés conformément aux recommandations provenant d'autres comités ministériels sectoriels et soumis au Conseil et au Sommet pour adoption et signature
			Mécanisme de règlement des différends opérationnel d'ici 2024	L'opérationnalisation d'un mécanisme de règlement des différends de la SADC est facilitée.
			S/O	Des lignes directrices à l'intention du Secrétariat et des États membres sur les instruments juridiques qui devront être signés ou ratifiés pour entrer en vigueur, en vue d'accélérer cette entrée en vigueur, sont élaborées.
				Représentation de la SADC dans les litiges/arbitrages en vue de préserver la réputation et les ressources de la SADC (T1)
				Représentation de la SADC dans les litiges/arbitrages pour la sauvegarde de la réputation et des ressources de la SADC (T2)
				Représentation de la SADC dans les litiges/arbitrages pour la sauvegarde de la réputation et des ressources de la SADC (T3)
				Représentation de la SADC dans les litiges/arbitrages en vue de préserver la réputation et les ressources de la SADC (T4)
				Des conseils ou avis juridiques sont fournis aux institutions et aux États membres de la SADC (T1)
				Des conseils ou avis juridiques sont fournis aux institutions et aux États membres de la SADC (T2)
	Des conseils ou avis juridiques sont fournis aux institutions et aux États membres de la SADC (T3)			
	Des conseils ou avis juridiques sont fournis aux institutions et aux États membres de la SADC (T4)			

15.7 Répartition des ressources :

15.7.1 La proposition de répartition des ressources à l'Unité est présentée ci-après.

Tableau 29 : Répartition des ressources à l'Unité des affaires juridiques pour l'exercice 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25

DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	EM	PIC	TOTAL
Unité des services juridiques			
Assurer des services d'appui juridique	150 758	0	150 758
Gestion des ressources humaines de l'Unité des affaires juridiques	579 423	0	579 423
Unité des services juridiques	730 181	0	730 181
TOTAL GÉNÉRAL	730 181	0	730 181

16. UNITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

16.1 Mandat

16.1.1 L'Unité des technologies de l'information et de la communication (TIC) est responsable de l'utilisation efficace et efficiente des TIC au sein du Secrétariat de la SADC et de l'aide apportée aux Directions et Unités afin qu'elles exploitent les TIC dans les programmes de la SADC.

16.2 Objectif stratégique

16.2.1 L'Unité des TIC poursuit l'objectif stratégique suivant :

- (i) Améliorer la valeur dégagée des investissements réalisés dans les TIC grâce à un cadre global de gouvernance des TIC.
- (ii) Améliorer le changement de comportement pour adopter la transformation numérique ;
- (iii) Améliorer l'efficacité et l'efficacités de l'organisation en révisant le modèle opérationnel de l'organisation ;
- (iv) Promouvoir et améliorer la prise de décision et les interventions fondées sur des données probantes.
- (v) Améliorer l'efficacité organisationnelle par la mise en œuvre de technologies modernisées.

16.3 Résultats

16.3.1 L'Unité des technologies de l'information et de la communication (TIC) poursuit les résultats suivants :

- (i) Amélioration de l'efficacité organisationnelle grâce à l'utilisation des technologies modernes ; et
- (ii) Renforcement de la gouvernance et de la gestion des TIC pour des opérations internes efficaces et une prestation de services efficace.

16.4 Projets par ordre de priorité

16.4.1 L'Unité des TIC ne met pas en œuvre ou ne gère pas de projet prioritaire spécifique du RISDP.

16.5 Domaines clés de résultats

16.5.1 Le domaine clé de résultats de l'Unité des TIC est la gestion des infrastructures et des applications TIC.

16.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025

16.6.1 Conformément aux priorités et aux résultats visés dans le RISDP 2020-2030, aux décisions du Conseil et du Comité ministériel et à la lumière des leçons apprises des

mis en œuvre antérieures, les principaux axes d'intervention pour l'exercice 2024-2025 sont les suivants :

- (i) Mise en œuvre de la Stratégie de transformation numérique des institutions de la SADC ;
- (ii) Mise en œuvre de la Stratégie sur la cybersécurité ;
- (iii) Amélioration des processus de gouvernance informatique ;
- (iv) Harmonisation et automatisation des processus opérationnels ;
- (v) Mise en œuvre du programme de sécurité de l'information ;
- (vi) Migration du site de reprise après sinistre vers l'informatique en nuage (le cloud) ; et
- (vii) Renforcement des capacités des agents techniques des TIC et de tous les membres du personnel en matière de gestion et d'utilisation des technologies de l'information respectivement.

Tableau 30 : Résultats attendus de l'Unité des technologies de l'information et de la communication pour l'exercice 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25				
Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
Technologies de l'information et de la communication				
Gestion des infrastructures et des applications TIC	Fourniture et gestion efficaces de l'information et de la technologie afin de garantir que les capacités en matière de TIC sont contrôlées et maintenues conformément aux objectifs de l'entreprise et aux tendances émergentes.	S/O	S/O	Connectivité du réseau et de l'Internet fournie et soutenue afin d'assurer une exploitation sans heurt des outils numériques et d'une suite diversifiée d'applications pour le Secrétariat de la SADC - T4
				Infrastructures TIC modernes favorisant un accès transparent et sécurisé aux ressources informatiques déployées, prises en charge et entretenues - T4
				Une infrastructure TIC moderne permettant un accès transparent et sécurisé aux ressources d'information est déployée, soutenue et maintenue - T2
				Une infrastructure TIC moderne permettant un accès transparent et sécurisé aux ressources d'information est déployée, soutenue et maintenue - T3
				Une infrastructure TIC moderne permettant un accès transparent et sécurisé aux ressources d'information est déployée, soutenue et maintenue - T4
				Connectivité du réseau et de l'Internet fournie et soutenue afin d'assurer une exploitation sans heurt des outils numériques et d'une suite diversifiée d'applications pour le Secrétariat de la SADC - T4
				Connectivité du réseau et de l'Internet fournie et soutenue afin d'assurer une exploitation sans heurt des outils numériques et d'une suite diversifiée d'applications pour le Secrétariat de la SADC - T4
				Connectivité du réseau et de l'Internet fournie et soutenue afin d'assurer une exploitation sans heurt des outils numériques et d'une suite diversifiée d'applications pour le Secrétariat de la SADC - T4

Période opérationnelle annuelle 2024-25				
Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
				Connectivité du réseau et de l'Internet fournie et soutenue afin d'assurer une exploitation sans heurt des outils numériques et d'une suite diversifiée d'applications pour le Secrétariat de la SADC - T4
	Renforcement de la gouvernance et de la gestion des technologies de l'information pour des opérations internes efficaces, y compris la fourniture de services efficaces.	S/O	S/O	Réunion du Comité des technologies de l'information de la SADC (SCITC) pour examiner les documents stratégiques en matière de technologies de l'information.

16.7 Répartition des ressources :

16.7.1 La proposition de répartition des ressources à l'Unité est présentée ci-après.

Tableau 31 : Répartition des ressources aux TIC pour l'exercice 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	EM	PIC	TOTAL
Technologies de l'information et de la communication			
Gestion des infrastructures et des applications TIC	924 714	0	924 714
Gestion des ressources humaines - ICT	695 671	0	695 671
Technologies de l'information et de la communication	1 620 385	0	1 620 385
TOTAL GÉNÉRAL	1 620 385	0	1 620 385

17. COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

17.1 Mandat

17.1.1 Le mandat de l'Unité de communication et de relations publiques de la SADC est de fournir des services de communication stratégique institutionnelle et de sensibilisation aux programmes de la SADC, ainsi que des services de relations publiques. Elle dirige et coordonne la mise en œuvre de la communication institutionnelle de la SADC, y compris les relations avec les médias, les affaires publiques, les services de protocole, l'image de marque et la promotion de la SADC et de ses programmes. Elle dirige également la mise en œuvre des interventions en matière de communication, de visibilité et de sensibilisation décrites dans le Plan stratégique indicatif de développement régional (RISDP) de la SADC pour la période 2020-2030.

17.2 Objectif stratégique

17.2.1 Comme indiqué dans le RISDP 2020-2030, l'objectif stratégique poursuivi par l'Unité Communication et relations publiques est d'améliorer la visibilité et la connaissance de la SADC, de ses activités et de l'impact de celles-ci dans tous les États membres et dans le monde.

17.3 Résultats

17.3.1 L'objectif spécifique de l'Unité est de renforcer les capacités de la SADC en matière de communication stratégique afin de lui permettre d'assurer une communication efficace et de promouvoir ses activités et l'impact de celles-ci.

17.4 Projets par ordre de priorité

17.4.1 Les projets prioritaires à exécuter par l'Unité pour parvenir aux résultats prévus dans le RISDP 2020-2030 sont énumérés ci-après :

- (i) **Renforcer la capacité de la SADC à assurer une communication efficace. :**
Le projet cherchera à rehausser les capacités des structures nationales, dont les comités nationaux de la SADC (CNS), les missions diplomatique de la SADC, les fonctionnaires chargés de l'information, les coordonnateurs nationaux des médias et les responsables et journalistes des établissements de presse dans les États membres de la SADC, le but recherché étant de permettre à ces structures de comprendre pleinement le mandat, les activités et les programmes de la SADC et leurs impacts. Des supports de communication sur la SADC seront fournis aux structures. Par le biais de ces initiatives, les structures nationales acquerront les connaissances requises pour apporter leur contribution à la communication et à la promotion efficaces de la SADC.

- (ii) **Campagne intégrée de communication de la SADC** : La campagne intégrée de communication de la SADC s'attachera principalement à promouvoir les activités de la SADC, leurs impacts et une proposition de valeur en utilisant les supports d'information, d'éducation et de communication (IEC), les moyens multimédia, dont la TV, la radio, la presse écrite et les médias en ligne. La campagne dressera un bilan des impacts multidimensionnels et multisectoriels des activités et des programmes de la SADC exécutés par les différentes Directions et Unités du Secrétariat de la SADC.

17.5 Domaines clés de résultats

17.5.1 Le domaine de résultat clé est la communication institutionnelle.

17.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2023-2024

17.6.1 Conformément aux priorités et aux résultats visés dans le RISDP 2020-2030, aux décisions du Conseil et des comités ministériels et à la lumière des leçons tirées des mises en œuvre antérieures, les axes majeurs d'intervention pour 2024-2025 sont décrits ci-après :

- (i) Renforcement des capacités régionales et nationales de communication stratégique de la SADC afin de favoriser l'efficacité dans la communication et la promotion de la SADC. Ce travail consistera en ce qui suit :
 - (a) Renforcer les capacités des comités nationaux de la SADC en matière de communication efficace pour faciliter et coordonner la mise en œuvre du programme régional au niveau des États membres.
 - (b) Sensibiliser les PCN de la SADC, les missions diplomatiques et les parlementaires pour faciliter et coordonner la sensibilisation à la SADC.
 - (c) Organiser un webinaire de sensibilisation pour les intermédiaires de l'information (responsables de la communication/des relations publiques dans les ministères et départements sectoriels chargés de la défense, de la sécurité, de l'énergie, de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, etc. ainsi que les rédacteurs en chef et les responsables des institutions médiatiques).
- (ii) **Intégration des actions de communication à propos de la SADC, de ses activités, de ses impacts et élaboration de propositions de valeur.** Ce travail consistera en ce qui suit :
 - (d) Entreprendre des activités d'information et des campagnes de sensibilisation de la SADC ;
 - (e) Gérer et promouvoir les plateformes en ligne de la SADC, y compris le site web et les plateformes de médias sociaux ;
 - (f) Fournir un soutien en matière de protocole et de relations publiques pour les sommets, les conseils, les réunions statutaires et les engagements de la direction générale ;
 - (g) Produire une brochure sur le Sommet annuel de la SADC et un rapport de conception soulignant les succès et les réalisations de la SADC (Rapport du SE) ;

- (h) Développer un kit de médias numériques pour fournir des informations sur les programmes et les activités de la SADC (Foire aux questions (FAQ), audio-visuel, brochures, programmes) ;
 - (i) Examiner et coordonner la validation de la Stratégie de communication, de visibilité et de sensibilisation de la SADC pour 2020-2030 et du Plan d'action chiffré ;
 - (j) Entreprendre des campagnes médiatiques et évaluer le niveau de couverture et de sensibilisation aux activités et aux questions de la SADC ;
 - (k) Coordonner les rencontres avec les médias et les réunions d'information sur certains domaines thématiques de la SADC et sur les développements actuels dans la région de la SADC ;
 - (l) Organiser les prix annuels de la SADC pour les médias et un concours de rédaction pour les écoles secondaires ;
 - (m) Appuyer les activités de communication soutenues conjointement par la SADC et les PIC ;
 - (n) Acquérir et faciliter l'accès aux politiques, aux dossiers et aux informations techniques sur la SADC ; et
 - (o) Fournir la couverture et coordonner les médias et le protocole pour la visite du Président au Secrétariat.
- (iii) Protection de l'image de marque de la SADC : Cela comprendra les activités suivantes :**
- (a) Enregistrement des marques de la SADC dans tous les pays restants où le logo, l'acronyme et le nom de la SADC n'ont pas été enregistrés en tant que marques déposées ;
 - (b) Promotion et protection de la marque et de l'identité de la SADC ; et
 - (c) Rédiger des lettres et diffuser des dépliants, des publicités contre la violation des droits d'auteur des marques déposées de la SADC

Tableau 32 : Résultats attendus de l'Unité Communication et relations publiques pour l'exercice 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25				
Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
Communication et relations publiques				
Communications institutionnelles	Capacités de communication stratégique de la SADC renforcées pour assurer une communication et	S/O	S/O	Hausse des compétences et des connaissances des États membres et du Secrétariat pour soutenir efficacement la communication et la sensibilisation à la SADC.

Période opérationnelle annuelle 2024-25				
Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
	une promotion efficaces des activités et de l'impact de la SADC			Élaboration d'un Programme intégré de communication et de sensibilisation sur la SADC, ses activités, son impact et sa proposition de valeur. Promotion de la collaboration en matière de partenariat, de réunions statutaires et d'engagement de l'exécutif pour soutenir les programmes et les activités de la SADC. Le label et la marque SADC sont protégés.

17.7 Répartition des ressources :

17.7.1 La proposition de répartition des ressources à l'Unité est présentée ci-après.

Tableau 33 : Répartition des ressources au CPRU pour l'exercice 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	EM	PIC	TOTAL
Communication et relations publiques			
Communications institutionnelles	174 084	62 546	236 630
Gestion des ressources humaines - PR	648 637	0	648 637
Communication et relations publiques	822 721	62 546	885 267
TOTAL GÉNÉRAL	822 721	62 546	885 267

18. UNITÉ D'APPROVISIONNEMENT

18.1 Mandat

18.1.1 Le mandat de l'Unité d'approvisionnement est de coordonner et mettre en œuvre les processus d'approvisionnement du Secrétariat de la SADC.

18.1.2 Comme l'indiquent Les lignes directrices de la SADC en matière d'approvisionnements et de subventions, « la fonction 'Approvisionnements et subventions' a la responsabilité globale de coordonner et mettre en œuvre les processus de passation des marchés et d'appel d'offres du Secrétariat de la SADC. Sauf en ce qui concerne les exceptions indiquées dans les règles et procédures d'approvisionnement ainsi que dans le Règlement financier de l'institution, l'Unité est investie de la fonction d'acquérir des services, des biens et des travaux et de lancer des appels à propositions au nom de l'Institution. »

18.2 Objectif stratégique

18.2.1 L'Unité a pour objectif stratégique de veiller à l'exécution efficace et efficiente de la totalité des exercices de passation de marchés conformément à la Politique et aux Lignes directrices de la SADC en matière d'approvisionnements et de subventions. L'objectif de l'Unité d'approvisionnement est de veiller à ce que les biens, services et travaux soient achetés en temps opportun et avec efficacité, conformément à l'article 2 de la Politique en matière d'approvisionnements et de subventions, qui vise à réaliser ce qui suit :

- (i) Économie et efficacité ;
- (ii) Meilleur rapport qualité-prix ;
- (iii) Équité, intégrité et transparence par voie de la mise en concurrence ;
- (iv) Responsabilisation et respect des normes éthiques parmi les intervenants.

18.3 Résultats

18.3.1 Le résultat de l'unité de passation de marchés est l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience de l'acquisition de tous les biens, services et travaux prévus, conformément aux lignes directrices de la SADC en matière de passation de marchés et d'octroi de subventions.

18.4 Projets par ordre de priorité

18.4.1 L'Unité d'approvisionnement ne gère aucun projet prioritaire spécifique du RISDP 2020-2030.

18.5 Domaines clés de résultats

18.5.1 L'Unité met en œuvre son mandat dans le cadre du domaine de résultat clé « Passation de marchés ».

18.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025

18.6.1 L'Unité d'approvisionnement continuera à se concentrer sur les quatre points suivants :

- (i) Faciliter la mise en place d'un système efficace de passation de marchés en ligne (licences et formation) afin de permettre la réalisation des objectifs du RISDP dans tous les piliers.
- (ii) Renforcer la coordination et la facilitation du suivi mensuel et de l'établissement de rapports sur le Plan annuel d'approvisionnement.
- (iii) Sensibiliser davantage les parties prenantes aux questions relatives à la passation de marchés afin de renforcer les compétences et les connaissances en vue d'une meilleure participation au cycle de passation de marchés.
- (iv) Faciliter la conclusion de contrats-cadres directement avec les prestataires de services pour les activités d'achat récurrentes.

Tableau 34 : Résultats attendus de l'approvisionnement pour l'exercice 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25				
Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
Unité d'approvisionnement				
Approvisionnements	Efficience et efficacité accrues des exercices d'approvisionnement.	S/O	S/O	Fourniture d'un suivi précis et en temps voulu du Plan annuel d'approvisionnement.
				Sensibilisation accrue des parties prenantes aux questions de passation de marchés et amélioration des compétences et des connaissances.
				Appels d'offres examinés et recommandés à la direction du Secrétariat pour approbation
				Élaboration de contrats-cadres directement avec les prestataires de services pour les achats récurrents et les voyages et événements (approche modifiée).

18.7 Répartition des ressources :

18.7.1 La proposition de répartition des ressources à la Direction est présentée ci-après.

Tableau 35 : Répartition des ressources pour l'approvisionnement pour la période 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	EM	PIC	TOTAL
Unité d'approvisionnement			
Approvisionnements	17 686	0	17 686
Gestion unité d'approvisionnement - Ressources humaines	579 686	0	579 686
Unité d'approvisionnement	597 372	0	597 372
TOTAL GÉNÉRAL	597 372	0	597 372

19. UNITÉ D'APPROVISIONNEMENT EX ANTE

19.1 Mandat

19.1.1 L'Unité d'approvisionnement ex ante a pour mandat de fournir un assurance qualité aux activités d'approvisionnement en procédant à des examens de la conformité de ces activités et au contrôle de leur qualité.

19.2 Objectif stratégique

19.2.1 L'Unité d'approvisionnement ex ante a pour objectif stratégique d'assurer la gestion efficace et efficiente des activités des marchés publics en fournissant une assurance qualité par le biais d'examens visant à veiller à la régularité et au caractère conforme de ces activités et à l'optimisation des dépenses.

19.3 Résultats

19.3.1 Le résultat de l'unité d'approvisionnement ex ante est d'améliorer l'efficacité et l'efficience de la gestion des marchés publics en fournissant une assurance qualité par le biais d'examens, en garantissant la cohérence et la conformité, ainsi qu'en veillant à l'optimisation des ressources.

19.4 Projets par ordre de priorité

19.4.1 L'Unité d'approvisionnement ex ante ne gère aucun projet prioritaire spécifique du RISDP 2020-2030.

19.5 Domaines clés de résultats

19.5.1 Le domaine clé de résultat de l'Unité d'approvisionnement ex ante est l'amélioration de l'assurance qualité par la conformité et le contrôle de la qualité des activités liées aux marchés publics.

19.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025

19.6.1 Au cours de l'exercice 2024-2025, l'Unité d'approvisionnement ex ante s'attachera principalement à l'exécution des interventions suivantes :

- (i) Disposer d'un système simplifié/amélioré qui facilitera le suivi des fonctions ex ante en temps réel et permettra de produire des rapports.
- (ii) Mettre en œuvre un Accord de niveau de service (SLA) pour l'Unité ex ante afin d'améliorer l'efficacité et la qualité de l'examen de tous les documents liés à la passation de marchés et la conformité avec les lignes directrices de la SADC en matière de passation de marchés, les lignes directrices de la SADC en matière de subventions et la politique de la SADC en matière de passation de marchés et de subventions.
- (iii) Aider l'Unité d'approvisionnement à finaliser l'examen des modèles/annexes aux lignes directrices révisées de la SADC en matière de marchés publics, aux lignes directrices de la SADC en matière de subventions et à la politique de la SADC.
- (iv) Assurer un partage continu des connaissances entre le personnel de l'approvisionnement ex ante et le personnel de l'approvisionnement, le personnel des centres et le personnel de la SADC sur la base des faiblesses identifiées lors de l'examen de la documentation relative aux marchés publics et veiller au respect des lignes directrices de la SADC en matière d'achats, des lignes directrices de la SADC en matière de subventions et de la politique de la

SADC en matière d'achats et de subventions, ainsi que de ses annexes/modèles pertinents.

Tableau 36 : Résultats attendus pour l’approvisionnement ex ante pour l’exercice 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25				
Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
Unité d’approvisionnement ex ante				
Amélioration de l'assurance qualité par l'examen de la conformité et le contrôle de la qualité des activités liées à la passation de marchés.	Gestion efficace et efficiente des marchés publics, soutenue par la fourniture d'une assurance qualité par le biais d'examens, permettant ainsi de garantir la cohérence et la conformité, ainsi que l'optimisation des ressources	S/O	S/O	Soutien à la passation de marchés pour l'élaboration de modèles conformes aux lignes directrices révisées en matière de passation de marchés et de subventions et aux orientations en matière de politique et de gestion.
				Accord de niveau de service (SLA) des fonctions ex ante revu conformément aux Lignes directrices et politiques révisées en matière de passation de marchés et de subventions d'ici à décembre 2024.
				Examen opportun et précis de la documentation relative à la passation des marchés, des documents contractuels et des dossiers des comités d'appel d'offres préparés par l'Unité d'approvisionnement.
				Capacité du personnel de la SADC renforcée sur les questions liées à la passation de marchés, conformément à la Politique et aux Lignes directrices révisées

19.7 Répartition des ressources :

19.7.1 La proposition de répartition des ressources à la Direction est présentée ci-après.

Tableau 37 : Répartition des ressources à l’approvisionnement ex ante pour la période 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	EM	PIC	TOTAL
Unité d’approvisionnement ex ante			
Amélioration de l'assurance qualité par l'examen de la conformité et le contrôle de la qualité des activités liées à la passation de marchés.	20 452	0	20 452
Gestion des ressources humaines du Bureau de EX-ANTE	413 323	0	413 323
Unité d’approvisionnement ex ante	433 775	0	433 775
TOTAL GÉNÉRAL	433 775	0	433 775

20. TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA SADC

20.1 Mandat

20.1.1 Le Tribunal administratif de la SADC (SADCAT) a pour mandat d'instruire et de trancher les litiges et les griefs entre la SADC, les institutions de la SADC et ses fonctionnaires.

20.2 Objectif stratégique

20.2.1 Le SADCAT poursuit les objectifs stratégiques suivants :

- (i) Opérer comme un mécanisme indépendant et impartial pour instruire et régler les différends en temps utile et en motivant ses décisions dans le respect des normes et principes internationaux.
- (ii) Développer une jurisprudence propre, reconnue au niveau international, basée sur les normes et principes internationaux dans l'interprétation des règles, règlements et politiques de la SADC en matière de ressources humaines.

20.3 Résultats

20.3.1 Le résultat pour le SADCAT est la résolution des conflits de travail entre la SADC et ses employés

20.4 Projets par ordre de priorité

20.4.1 Le SADCAT ne gère aucun projet prioritaire spécifique du RISDP 2020-2030.

20.5 Domaines clés de résultats

20.5.1 Le domaine clé de résultats du SADCAT est la résolution des conflits de travail entre la SADC et ses employés.

20.6 Les enseignements tirés

20.6.1 Les principales leçons dégagées de l'exécution des plans opérationnels actuels (2023-2024) et passés sont notamment les suivantes :

- (i) Le SADCAT doit revoir et améliorer son règlement intérieur afin de garantir la certitude et la prévisibilité pour toutes les parties prenantes du SADCAT.
- (ii) Il est essentiel d'augmenter le nombre de réunions plénières obligatoires du SADCAT de deux à quatre afin de maintenir l'engagement de tous les juges du SADCAT.

- (iii) Inviter des experts des tribunaux administratifs et judiciaires régionaux et internationaux aux sessions plénières du SADCAT afin qu'ils partagent leurs idées et leurs expériences avec les juges du SADCAT.

20.7 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2024-2025

20.7.1 Conformément aux priorités et aux résultats visés dans le RISDP révisé 2020-2030, aux décisions du Conseil et du Comité ministériel, et à la lumière des leçons apprises des mises en œuvre antérieures, les interventions prévues au cours de l'exercice 2024-2025 comprendront les domaines prioritaires suivants :

- (i) Améliorer l'accès à la justice dans le règlement des conflits du travail entre la SADC et ses employés et ceux d'autres institutions de la SADC ;
- (ii) Former les juges et le Secrétariat au droit et aux principes administratifs internationaux ;
- (iii) Rencontre avec d'autres tribunaux administratifs judiciaires à des fins d'évaluation comparative.
- (iv) Convoquer les sessions plénières du SADCAT ;
- (v) Convoquer les sessions extraordinaires du SADCAT afin de gérer et de trancher les conflits et les doléances du travail.

Tableau 38 : Résultats attendus du Tribunal administratif de la SADC (SADCAT) pour l'exercice 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25				
Domaine clé de résultat	Objectif spécifique du RISDP (Résultat)	Projets par ordre de priorité	Produits livrables visés par le RISDP	Produit livrable annuel
Tribunal administratif de la SADC				
Résolution des conflits de travail entre la SADC et ses employés	Amélioration de l'accès à la justice dans le règlement des conflits du travail entre la SADC et ses employés et ceux d'autres institutions de la SADC	S/O	S/O	<p>Les normes et pratiques du Tribunal administratif de la SADC sont renforcées et ses services sont mis en avant sur le site Web et les canaux de communication internes.</p> <p>Les compétences et connaissances des juges et du personnel du Secrétariat en ce qui concerne les connaissances judiciaires en matière de droit et de principes administratifs internationaux ont été renforcées.</p> <p>Sessions extraordinaires du SADCAT convoquées afin de gérer et de trancher les conflits et les doléances du travail.</p> <p>Les conflits du travail et les griefs sont examinés et résolus lors des sessions ordinaires de la SADCAT.</p> <p>Capacité renforcée de la SADCAT à statuer sur les affaires de manière rapide et efficace.</p> <p>Une couverture d'assurance complète visant à préserver le bien-être et la sécurité des juges de la</p>

				SADCAT est mise en œuvre et maintenue.
				Sessions plénières statutaires du SADCAT tenues (T1)
				Sessions plénières statutaires du SADCAT tenues (T2)
				Sessions plénières statutaires du SADCAT tenues (T3)
				Sessions plénières statutaires du SADCAT tenues (T4)

20.8 Répartition des ressources :

20.8.1 La proposition de répartition des ressources à la Direction est présentée ci-après.

Tableau 39 : Répartition des ressources au SADCAT pour l'exercice 2024-2025

Période opérationnelle annuelle 2024-25			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	EM	PIC	TOTAL
Tribunal administratif de la SADC			
Gestion des ressources humaines - SADCAT	175 475	0	175 475
Résolution des conflits de travail entre la SADC et ses employés	95 553	0	95 553
Tribunal administratif de la SADC	271 028	0	271 028
TOTAL GÉNÉRAL	271 028	0	271 028

21. ANNEXE 1: PLANS OPÉRATIONNELS ET BUDGETS ANNUELS 2024-2025